

N° 200

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2006-2007

---

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 31 janvier 2007

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires économiques (1) sur l'avenir de la filière agricole à l'horizon 2050,*

Par M. Jean-Paul EMORINE,  
Sénateur.

---

(1) Cette commission est composée de : M. Jean-Paul Emorine, *président* ; MM. Jean-Marc Pastor, Gérard César, Bernard Piras, Gérard Cornu, Marcel Deneux, Pierre Herisson, *vice-présidents* ; MM. Gérard Le Cam, François Fortassin, Dominique Braye, Bernard Dussaut, Christian Gaudin, Jean Pépin, Bruno Sido, *secrétaires* ; MM. Jean-Paul Alduy, Pierre André, Gérard Bailly, René Beaumont, Michel Bécot, Jean-Pierre Bel, Joël Billard, Michel Billout, Claude Biwer, Jean Bizet, Jean Boyer, Mme Yolande Boyer, MM. Jean-Pierre Caffet, Roland Courteau, Jean-Claude Danglot, Philippe Darniche, Gérard Delfau, Mme Michelle Demessine, M. Jean Desessard, Mme Evelyne Didier, MM. Philippe Dominati, Michel Doublet, Daniel Dubois, André Ferrand, Alain Fouché, Alain Gérard, François Gerbaud, Charles Ginésy, Adrien Giraud, Mme Adeline Gousseau, MM. Francis Grignon, Louis Grillot, Georges Gruillot, Mme Odette Herviaux, MM. Michel Houel, Benoît Huré, Mme Sandrine Hurel, M. Charles Josselin, Mme Bariza Khiari, M. Yves Krattinger, Mme Elisabeth Lamure, MM. Jean-François Le Grand, André Lejeune, Philippe Leroy, Claude Lise, Daniel Marsin, Jean-Claude Merceron, Dominique Mortemousque, Jackie Pierre, Rémy Pointereau, Ladislav Poniatowski, Daniel Raoul, Paul Raoult, Daniel Reiner, Bruno Retailleau, Charles Revet, Henri Revol, Roland Ries, Claude Saunier, Daniel Soulage, Michel Teston, Yannick Texier, André Vézinhel, Jean-Pierre Vial.

---

Agriculture.



## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>AVANT PROPOS</b> .....	5
<b>PREMIÈRE PARTIE - LA MÉTHODE</b> .....	9
<b>I. LE CONSEIL D'ÉVALUATION ET DE PROSPECTIVE</b> .....	9
<b>II. LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE AGRICOLE À L'HORIZON 2050</b> .....	10
<b>DEUXIÈME PARTIE - LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE</b> .....	13
<b>TROISIÈME PARTIE - LE DÉBAT AUTOUR DE L'ÉTUDE</b> .....	17
<b>QUATRIÈME PARTIE - AGRICULTURE : NATURE ? ALIMENTATION ? SANTÉ ? ÉNERGIE ? A QUOI PENSEZ-VOUS QUAND VOUS PUSSEZ VOTRE CADDIE ? Étude réalisée dans le cadre du conseil d'évaluation et de prospective de la commission des affaires économiques par M. Philippe Godin, consultant</b> .....	25
<b>INTRODUCTION CONNECTER SPÉCIALISTES, PROFESSIONNELS ET POLITIQUES</b> .....	27
1. <i>Caddie = bulletin de vote ?</i> .....	27
2. <i>Intégration des filières agricoles et alimentaires ? Pas seulement</i> .....	27
3. <i>Un vaste champ d'investigation, les dix « F » : filière, fourche, fourchette, ferme, firme, forme, food, feed, fiber et fuel</i> .....	28
4. <i>Perspective. Prospective. Itinéraires</i> .....	29
5. <i>Le complexe agroalimentaire français, ou « système alimentaire »</i> .....	30
6. <i>La mise sous tension du système</i> .....	31
7. <i>Des acteurs en chaîne</i> .....	31
8. <i>Consommateurs et citoyens détiennent l'avenir des agricultures</i> .....	32
<b>I. LE COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE EN FRANCE : LE SYSTÈME ALIMENTAIRE</b> .....	32
1. <i>4 millions d'emplois dans le complexe agroalimentaire de la France en 2000</i> .....	32
2. <i>Poids relatif des produits et croissance observée sur les marchés de l'alimentaire</i> .....	33
3. <i>Quatre stades d'évolution : agricole, artisanal, agro-industriel, agro-tertiaire</i> .....	34
4. <i>Un système d'éléments interdépendants</i> .....	35
5. <i>Système global et sous-systèmes sont « sous tension »</i> .....	36
<b>II. LES FORCES DE LA NATURE : DÉMOGRAPHIE ; RESSOURCES</b> .....	37
1. <i>Pyramide, cylindre et cône inversé</i> .....	37
2. <i>« Le lit du pauvre est fertile »</i> .....	39
3. <i>Les transitions recouvrent des mécanismes spécifiques qui s'appliquent à la démographie, à la santé, à l'alimentation et à l'économie</i> .....	39
4. <i>Une France sans paysans en 2017 ?</i> .....	39
5. <i>Maintenir l'agriculture et les agriculteurs ?</i> .....	40
6. <i>La ruée vers la campagne...en France</i> .....	41
7. <i>Les temps changent : climat et eau</i> .....	41
8. <i>L'épuisement des énergies</i> .....	42
9. <i>Mais l'agriculture peut produire de l'énergie</i> .....	44
10. <i>Pourvu que ça dure !</i> .....	45

<b>III. LAISSER-FAIRE ? NON : ÊTRE LIBÉRAL ET RÉGULER</b> .....	46
1. <i>Libéralisation seulement? La productivité agricole des « déjà riches » ne peut pas conduire à la souveraineté alimentaire des « encore pauvres »</i> .....	46
2. <i>Le faible pouvoir d'achat de la moitié de l'humanité limite la consommation alimentaire mondiale</i> .....	47
3. <i>L'agriculture à l'OMC : comme les chaussettes ?</i> .....	48
4. <i>Compétition Etats-Unis/Union européenne</i> .....	49
5. <i>Cycle de Doha : développement ou démantèlement ?</i> .....	49
6. <i>Gagnants et perdants ? Tirer parti des expériences réussies !</i> .....	51
7. <i>Pour sortir des blocages actuels : le MOMA</i> .....	52
8. <i>Jusqu'ici, la PAC a construit l'Europe</i> .....	55
9. <i>Et l'Europe a grandi</i> .....	56
<b>IV. LES AGRICULTURES DU MONDE. PENSER L'AGRICULTURE AUTREMENT</b> .....	58
1. <i>Géopolitique agricole à l'horizon 2050</i> .....	58
2. <i>Survol des principaux acteurs actuels</i> .....	61
3. <i>Zoom sur la France en Europe</i> .....	62
4. <i>Réalisme : un groupe coopératif agricole et agroalimentaire</i> .....	66
5. <i>Food system of the future</i> .....	69
<b>V. INDUSTRIES, DISTRIBUTION, LOGISTIQUE</b> .....	71
1. <i>Il n'y a pas de centre, mais des points sur des réseaux</i> .....	71
2. <i>Les industriels fournisseurs d'intrants sont essentiels</i> .....	71
3. <i>La partie « industrie agroalimentaire » du système alimentaire</i> .....	71
4. <i>La partie « distribution » du système alimentaire</i> .....	76
<b>VI. MANGEURS : CONSOMMATEURS ET CITOYENS</b> .....	82
1. <i>Manger est un acte vital</i> .....	82
2. <i>Aliments, calories, glucides, lipides, protéines</i> .....	82
3. <i>Prix relatifs des aliments, indices de consommation et revenu consacré à l'alimentation</i> .....	83
4. <i>La santé déterminée par les prix des aliments et les revenus des consommateurs ?</i> .....	85
5. <i>Notre santé en danger ? Firmes et Etats sont préoccupés</i> .....	86
6. <i>Tous responsables. Mais de quoi ?</i> .....	87
<b>VII. L'AVENIR : CE QUE NOUS ALLONS FAIRE</b> .....	90
1. <i>Le « tripode » de l'INRA : agriculture, alimentation, environnement</i> .....	90
2. <i>Lutter contre le changement climatique est un « bien public »</i> .....	92
3. <i>Quels produits agricoles pour nos aliments de 2020 ?</i> .....	93
4. <i>Quelles entreprises entre le produit agricole brut et l'aliment ?</i> .....	94
5. <i>L'économie « présenteielle »</i> .....	96
6. <i>La nécessité du maintien d'une politique commune agricole comme facteur de régulation des marchés et de rémunération des externalités positives</i> .....	97
7. <i>Une vision pour orienter l'agriculture</i> .....	98
<b>CONCLUSION : DES AGRICULTURES STIMULÉES</b> .....	101
<b>ANNEXE I - REMERCIEMENTS</b> .....	105
<b>ANNEXE II - AUDITIONS</b> .....	107
<b>ANNEXE III - SÉMINAIRES</b> .....	109
<b>ANNEXE IV - SOURCES DOCUMENTAIRES</b> .....	111

## AVANT PROPOS

Madame, Monsieur,

Confrontée à des mutations d'une diversité et d'une intensité sans précédent au cours des dernières décennies, l'agriculture française a été capable de réaliser une véritable « révolution silencieuse », selon les termes de Michel Debatisse, et de prendre résolument le virage de la modernité. Loin de se replier sur elle-même, elle a su au contraire se remettre en cause, capitaliser ses nombreux atouts et s'ouvrir à de nouvelles problématiques pour revêtir aujourd'hui des dimensions multiples.

La première réside sans doute dans le rapport étroit qu'entretient l'agriculture avec son environnement naturel et les espaces ruraux où elle se déploie. Que serait, en effet, une France sans paysans et sans terres agricoles ? Peu de chose, sans doute, si l'on songe que l'agriculture occupe quelque 30 millions des 55 millions d'hectares du territoire métropolitain français, dont elle dessine la physionomie à la fois régulière et variée. Le facteur humain y est essentiel : 15 millions de Français vivent dans ces espaces ruraux, parmi lesquels un peu moins d'un million ont fait de l'agriculture leur activité principale les faisant vivre au quotidien. Participant de façon prééminente à la mise en valeur des paysages, tout en offrant la matière première à de nombreuses branches d'activité, les espaces boisés représentent aujourd'hui près de 30 % de ce territoire national, soit environ 16 millions d'hectares. Cette conjonction harmonieuse des espaces cultivés et forestiers joue un rôle majeur dans la protection de l'environnement, en entretenant la biodiversité de la faune et de la flore, mais aussi en participant à la lutte contre le changement climatique par le stockage du carbone. En outre, elle offre à chacun de nos habitants un cadre naturel d'exception, que nombre de pays nous envient et qu'il nous appartient de préserver, en veillant à développer des moyens de production respectueux de l'environnement, qu'ils soient qualifiés de « biologiques » ou de « raisonnés ».

L'aspect alimentaire constitue également une dimension primordiale, et que l'on pourrait qualifier d'originelle d'un point de vue historique, de notre agriculture. Celle-ci a su rapidement faire oublier les temps de pénurie de l'après-guerre pour assurer à notre pays son autosuffisance alimentaire, puis en faire le premier exportateur mondial de produits agricoles transformés et le deuxième exportateur mondial de produits agricoles bruts. Cette formidable réussite, à mettre aussi bien au compte du dynamisme de nos paysans que de l'opportunité des politiques d'accompagnement nationales et communautaires, nous permet aujourd'hui d'offrir des productions extrêmement diversifiées : légumes, céréales, fruits, élevage, mais aussi viticulture ou horticulture, notre pays est riche de productions variées dont la qualité et le lien au terroir ont été heureusement entretenus. Il dispose aussi, ne l'oublions surtout pas, d'un patrimoine génétique animal d'une valeur exceptionnelle.

La mise en place d'un système singulier reconnaissant et protégeant l'origine et la qualité de nos productions a en effet permis d'attacher à la « marque France » une aura particulière dont nous savons retirer les bénéfices à l'export. Parallèlement, le développement d'une véritable « traçabilité alimentaire », dans un contexte d'intensification des échanges internationaux et de récurrence des crises sanitaires, constituera, à n'en pas douter, une plus-value essentielle pour nos productions. Ces évolutions fondamentales, qui ont touché l'ensemble de la filière agricole ces dernières décennies, se sont accompagnées, grâce à la rationalisation des matériels et des techniques, d'une diminution des coûts ayant directement profité au consommateur : la part de l'alimentation dans le budget total des ménages est ainsi passée en cinquante ans de 45 % à 14 %.

Une agriculture de qualité dont les productions, accessibles au plus grand nombre, sont non seulement saines, mais également bénéfiques pour la santé, telle semble être la troisième caractéristique à prendre en compte désormais. D'un côté, la mise en place d'un système extrêmement perfectionné de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments a permis, en dépit de crises épidémiques ponctuelles, de garantir à nos compatriotes la parfaite innocuité des produits alimentaires qu'ils consomment. De l'autre, la prise de conscience progressive par les différents acteurs concernés –pouvoirs publics, producteurs, industriels de l'agroalimentaire, consommateurs– des conséquences de l'alimentation en termes sanitaires, a conduit à privilégier peu à peu des produits sains, naturels et équilibrés comme autant de facteurs favorables à la préservation d'une bonne santé. Alors que n'ont cessé de progresser les maladies liées à une nourriture excessive ou déséquilibrée, l'alimentation est aujourd'hui perçue comme un moyen privilégié de prendre soin de son corps et d'en développer les potentialités. A cet égard, la spécificité du modèle alimentaire national, et son fameux *french paradoxe*, méritent d'être cultivés.

Dernier aspect incontournable de l'agriculture de demain : l'énergie et, de façon plus globale, la valorisation de la biomasse. Presque totalement ignorés voici encore quelques dizaines d'années, les aspects non alimentaires de l'agriculture n'ont cessé de se développer au point de constituer désormais l'un de ses grands enjeux d'avenir. L'agriculture est devenue pourvoyeuse de sources d'énergie viables d'un point de vue environnemental et propres à réduire notre dépendance énergétique tout en valorisant nos espaces ruraux : les 500.000 tonnes de bioéthanol et de biodiesel produites en 2004 ne sont que les prémices d'un vaste plan de développement des biocarburants prévoyant leur incorporation à un taux de 10 % à l'horizon 2015. Que l'on ne s'y trompe pas cependant : au regard du caractère nécessairement limité des surfaces agricoles, leur mobilisation au profit des biocarburants ne pourra être que partielle et transitoire, la priorité du XXI<sup>ème</sup> siècle demeurant pour l'agriculture de nourrir les 9 milliards d'habitants que comptera la planète en 2050. Une planète qui, rappelons-le, ne comptait qu'un milliard d'habitants en 1800, et 2,5 milliards seulement en 1950. Au-delà des seules productions végétales, c'est l'ensemble de la biomasse qui est aujourd'hui mobilisée, et en premier lieu la forêt : en France, les 37 millions de m<sup>3</sup> de bois-énergie utilisés chaque année couvrent déjà 4 % de nos besoins énergétiques. Mais

l'énergie n'est pas le seul mode non alimentaire de valorisation des produits agricoles, loin s'en faut : solvants, lubrifiants, tensioactifs, matériaux de construction, emballages, cosmétiques, plastiques... peuvent désormais être fabriqués, à des conditions économiquement et écologiquement viables, à partir de ressources agricoles.

C'est donc au défi de la « durabilité » que se trouve aujourd'hui confrontée notre agriculture, et ce dans les trois composantes du concept. Il s'agit tout d'abord pour le secteur primaire de continuer à assurer sa fonction productive, historiquement première, dans des conditions de compétitivité satisfaisantes et à une échelle suffisamment vaste pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Ensuite, cette activité de production, essentielle, devra s'inscrire dans un cadre environnemental préservé et gérer de façon responsable nos ressources naturelles. Enfin, elle veillera à prendre en compte sa dimension humaine, et ceci tant dans ses composantes sanitaires que sociales. Une production concurrentielle et qualitative respectueuse de la nature et des hommes, tel est le défi que l'agriculture du futur devra être en mesure de relever. L'étude que la commission a demandée à son Conseil d'évaluation et de prospective, visait à éclairer les conditions de cette « durabilité » de notre agriculture. M. Philippe Godin, consultant, qui l'a réalisée, l'a focalisée sur la date de 2050. Il a analysé de façon détaillée nos ressources agricoles et a tracé, avec acuité, des pistes pour les mobiliser, conformément à cette nécessité de les inscrire dans la durée. Votre commission des affaires économiques vous présente son étude dans la forme retenue par son auteur et souhaite que les réflexions qu'elle suscitera participent, elles aussi, à la poursuite de cette véritable révolution agricole entamée il y a plus d'un demi-siècle et dont les fruits ont bénéficié à la société française dans tout son ensemble.

Jean-Paul EMORINE

Président de la commission des affaires économiques du Sénat



## **PREMIÈRE PARTIE -**

### **LA MÉTHODE**

La réalisation de l'étude sur l'avenir de l'agriculture à l'horizon 2050 s'est faite dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc, créé au sein du Conseil d'évaluation et de prospective (CEP), conseil institué auprès du président et du bureau de la commission des affaires économiques du Sénat.

#### **I. LE CONSEIL D'ÉVALUATION ET DE PROSPECTIVE**

Partant du constat suivant lequel la commission des affaires économiques travaillait sur des textes parfois extrêmement complexes dans des délais souvent très réduits, son ancien président, M. Gérard Larcher, avait proposé, courant 2002, de mettre en place une structure d'évaluation et de prospective composée de personnalités de la société civile, parisiennes comme provinciales, reconnues pour leurs compétences dans les domaines des plus divers dès lors qu'il s'agissait de l'un des volets de l'action de la commission.

Un des rôles majeurs de cette structure devait être de permettre à la commission de porter un regard au-delà de « l'amont » pour lui permettre d'avoir une vue plus « panoramique » du contexte général dans lequel s'inscrivent les questions qu'elle a à traiter. En d'autres termes, pour reprendre les propos de M. Larcher, était attendu de sa part la fourniture d'un « *complément de carburant factuel et intellectuel au moteur politique de la commission* », ceci pouvant prendre la forme soit d'études formalisées, soit de communications plus informelles.

Dans le droit fil de ces orientations, le bureau de la commission des affaires économiques a décidé, en 2002, la création du CEP. Il a été chargé de porter à la connaissance des 78 membres de la commission, dans une démarche libre et créative, des informations, idées et analyses, soit en répondant à une consultation sur une question relevant de la compétence de la commission, dans un souci de prospective, soit à l'initiative de ses membres afin de l'alerter sur des sujets leur paraissant dignes d'intérêt. Il a aussi été acté que le conseil fonctionnerait de façon souple, sans contraintes particulières, selon les seuls principes du bénévolat et du volontariat, et que sa gestion matérielle serait assurée par le secrétariat de la commission.

Au début du mois de février 2003, s'est tenue la réunion constitutive du conseil, au cours de laquelle son organisation et ses missions ont été rappelées, et l'ensemble de ses membres présentés à la commission.

Puis, dans le courant de l'année 2003, le conseil a successivement décidé de confier à deux de ses membres -Mme Anne-Marie Frison-Roche, agrégée de droit, professeur à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, et Mme Dominique

Sénéquier, présidente du directoire d'Axa private equity Europe- deux études, l'une portant sur le concept de régulation dans une économie de marché globalisée, l'autre sur les entreprises publiques et les comptes d'EDF.

Sur le fondement de son mandat, Mme Frison-Roche a effectué devant le conseil et en présence de plusieurs membres du bureau de la commission, le 9 octobre 2003, une communication sur le thème : « *Quelle régulation nationale et internationale pour une économie de marché globalisée ?* ». Mme Sénéquier a quant à elle présenté au conseil, le 7 avril 2004 et après avoir auditionné plusieurs intervenants dans le cadre du CEP, les conclusions de son étude sur le thème : « *Les entreprises publiques et les comptes d'EDF : statut, gouvernance et stratégies* ».

Au mois d'octobre 2004, le bureau de la commission des affaires économiques a décidé de confier à Mme Sénéquier une nouvelle étude portant, cette fois-ci, sur la situation comptable et financière de GDF. Ce travail a débouché sur une note adressée au président de la commission, M. Jean-Paul Emorine, dont ce dernier a rendu compte lors de la réunion de bureau du 1<sup>er</sup> mars 2006.

## **II. LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE AGRICOLE À L'HORIZON 2050**

Prenant acte, courant 2005, du fait que le CEP avait travaillé sur un sujet de théorie économique générale et sur la gestion des entreprises publiques dans le secteur industriel, il a semblé intéressant au président de la commission des affaires économiques, M. Jean-Paul Emorine, d'explorer d'autres champs d'investigation. Du fait de son importance conservée, du moins en termes d'occupation du territoire, et de son actualité toujours prégnante, dans ses dimensions aussi bien économiques, environnementales ou sociétales, le secteur primaire a retenu plus particulièrement l'attention de la commission.

Un rapide constat a fait apparaître que les secteurs agricoles et alimentaires représentaient un atout primordial pour notre pays. Leur pérennité est cependant apparue menacée par des pressions à la fois internes (manque d'organisation de l'offre au regard d'une grande distribution très concentrée) et externes (remise en cause de la PAC au niveau européen et international). Dans ce contexte difficile, la « conquête de la valeur ajoutée », passant par un regroupement des opérateurs entre les différentes phases (production, transformation, voire distribution) de valorisation des produits, dans une logique verticale, c'est à dire filière par filière, a semblé constituer une piste de travail intéressante.

C'est pourquoi le CEP a confié à trois de ses membres -M. Philippe Godin, consultant spécialiste des questions concernant l'agriculture et les industries agroalimentaires, Mme Marion Guillou, directrice de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et M. Jacques Le Cacheux, directeur du département des études à l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE) et professeur à l'université de Pau- la réalisation d'une étude sur

l'intégration des filières agricoles et alimentaires, M. Godin étant plus particulièrement chargé de l'instruction et de la coordination des travaux.

Ce groupe de travail a débuté ses activités à la fin de l'année 2005 pour les achever une année après. Durant cette période, il a accumulé une très importante documentation, dont une part provenait des travaux scientifiques de ses membres ou de leur institution de rattachement, et a procédé, par l'intermédiaire de M. Godin, à l'audition de plus d'une trentaine de personnalités les plus diverses compétentes en matière agricole et alimentaire. Il s'est par ailleurs réuni à plusieurs reprises en présence du président de la commission des affaires économiques afin de faire le point sur l'avancement des travaux et de fixer leur orientation pour la suite de l'étude.

A l'occasion de ces réunions, il est apparu que le sujet originellement retenu -l'intégration des filières agricoles et alimentaires- était de nature restrictive, car se centrant excessivement sur ses dimensions nationales et productivistes, et négligeant par là même ses aspects mondiaux et extra économiques. Aussi a-t-il été décidé de modifier son intitulé, l'étude prenant une dimension plus prospective, en plein accord avec les principes sous-tendant l'activité du CEP, en portant sur l'avenir de la filière agricole -dans tous ses aspects- à l'horizon 2050.

Le très important travail d'instruction réalisé a finalement débouché sur la formalisation par M. Godin, au moyen notamment des contributions fournies par les deux autres membres du groupe, d'une étude d'une centaine de pages structurée en 7 chapitres traitant des dimensions naturelles, humaines et institutionnelles du sujet. Cette étude a été exposée par son auteur principal, M. Godin, le 6 décembre 2006 devant les membres du groupe de travail, en présence du président de la commission des affaires économiques, M. Jean-Paul Emorine. Enrichie des débats s'étant déroulés dans ce cadre, elle a été, une semaine plus tard, présentée à l'ensemble des membres de la commission. Après de longs et fructueux échanges<sup>1</sup> avec M. Godin, la commission a adopté à l'unanimité le rapport que lui présentait son président, M. Jean-Paul Emorine, sur la base de cette étude et a retenu le principe d'une publication intégrale de l'étude en annexe dudit rapport.

---

<sup>1</sup> Dont le contenu est ci-après reproduit.



## **DEUXIÈME PARTIE -**

### **LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE**

Le complexe agroalimentaire français a évolué de façon considérable au cours du dernier demi-siècle, abandonnant progressivement le modèle de la ferme traditionnelle autocentrée pour s'ouvrir à de nouvelles formes et structures de valorisation. Il rassemble aujourd'hui 4 millions de personnes dans des filières extrêmement diverses, allant de la production à la distribution, en passant par l'agrofourmiture, la transformation ou la restauration. Marqué par un phénomène de tertiarisation commun à l'ensemble de l'économie nationale, même si la dimension artisanale reste d'importance, il est passé successivement d'un stade agricole à un stade artisanal, puis agro-industriel, et enfin agro-tertiaire, où la recherche de la croissance et de la valeur ajoutée se concentre sur des éléments de plus en plus immatériels. Une approche systémique met en évidence l'existence, au sein du système alimentaire global, de sous-systèmes dits « opérant », d'« information » et « de décision », tous trois en interaction, à l'échelle nationale comme européenne et mondiale.

Ce système alimentaire global est soumis à des forces de différents types, et en premier lieu à des forces naturelles. Les projections démographiques récentes montrent que la planète, qui ne comptait qu'un milliard d'habitants en 1800, et 2,5 milliards en 1950, en rassemblera 9 milliards à l'horizon 2050, plafond auquel succèdera une phase de stabilisation. Cette transition démographique gouverne en grande partie l'évolution des besoins alimentaires de la population mondiale, en termes quantitatifs et qualitatifs. Appliquées à la seule population paysanne, les projections démographiques font état d'une réduction du nombre d'agriculteurs à 200.000 en 2015, posant la question de la transmission d'exploitation et de l'installation des jeunes exploitants. Ce mouvement s'accompagne d'un repeuplement des campagnes, par des populations toutefois éloignées du monde agricole. A ces pressions démographiques se superposent des forces climatiques et environnementales. La prise de conscience récente, à l'échelle mondiale, du caractère « fini » et fragile de notre biosphère, ainsi que des risques liés à un réchauffement accéléré de la planète en raison des rejets excessifs de gaz à effet de serre, a directement rejailli sur des enjeux agricoles : gestion de la pénurie prévisible d'eau, modification des cultures en fonction de leur situation géographique, mise en place de techniques de production respectueuses de l'environnement, prise en compte de l'agriculture dans le « bilan carbone », et surtout développement de la filière « biocarburants ».

Aux tensions des « forces de la nature » s'ajoutent celles exercées par l'homme et les institutions qu'il crée en vue de gérer la production et les échanges. Les écarts de productivité entre régions « riches » et « pauvres » excluent une libéralisation totale du commerce alimentaire : outre qu'elle accroîtrait les inégalités de développement, déjà conséquents si l'on se réfère aux 2 milliards de

personnes malnutries et aux 850 millions souffrant de la faim, elle aurait pour effets annexes d'intensifier la volatilité des marchés agricoles et de remettre en cause la souveraineté alimentaire de nombre de pays producteurs. Du reste, des chercheurs ont montré qu'une telle libéralisation, qui certes profite à certains agents, n'est pas nécessairement avantageuse d'un point de vue global. Doivent être développées, en revanche, des politiques régionales mettant en relation des sous-ensembles aux caractéristiques économiques similaires : ainsi, la PAC n'a pu se mettre en œuvre, et aboutir d'une situation de pénurie dans l'après guerre à une situation d'excédents quelques dizaines d'années plus tard, puis à l'« ouverture au monde » d'une agriculture respectueuse de l'environnement et regroupant désormais 27 Etats, que parce qu'elle mettait en relation, dans un ensemble provisoirement protégé, des pays aux caractéristiques proches. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), plutôt que de se limiter à faciliter les échanges commerciaux de façon multilatérale, devrait chercher à encourager de telles démarches. C'est ce que prône le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (MOMA), initiative cherchant à mettre en place une gouvernance mondiale permettant de réguler les échanges agricoles en respectant les différents modèles de développement. Or, le cycle dit « du développement », inauguré à Doha en 2001, s'est pour l'instant soldé par un échec. Si l'Union européenne a consenti de substantiels efforts en réformant sa politique agricole commune (PAC) en 2003, en vue de réduire ses effets distorsifs dans les échanges internationaux, les plus importants des pays producteurs ont maintenu des dispositifs subtils facilitant la commercialisation de leur production : *boards* et crédits à l'exportation pour les pays du groupe de Cairns, *marketing loans* aux Etats-Unis, barrières non tarifaires pour chacun d'entre eux ...

Penser l'agriculture mondiale aujourd'hui implique de penser la diversité, et donc de parler « d'agricultures ». Les projections réalisées par des chercheurs font état de scénarios de développement différenciés pour chacune des grandes régions de production du monde selon les choix de spécialisation, le degré d'intervention des pouvoirs publics et le niveau d'ouverture aux échanges. La France, au sein de ces agricultures mondiales, devrait connaître un retour à une spécialisation relativement marquée par régions. Les simulations réalisées par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) distinguent quatre scénarios privilégiant respectivement les aspects agricole, industriel, identitaire et tertiaire d'un tel développement. Si les évolutions législatives récentes, et plus particulièrement la loi d'orientation agricole publiée au début de l'année 2006, présentent des avancées appréciables, elles se gardent de choisir entre ces divers scénarios et n'offrent pas de projet d'avenir précis pour le monde rural. Celui-ci reste aujourd'hui très marqué par le modèle de la coopérative agricole, apte à organiser la production pour chacun de ses membres, mais également à porter des participations dans d'autres filières en vue d'élargir ses activités sur l'ensemble du périmètre agricole et alimentaire, notamment vers l'aval. Dans un mouvement symétrique, les grands groupes de l'industrie agroalimentaire cherchent à s'assurer un lien direct avec les producteurs, afin de sécuriser leur approvisionnement.

Le système alimentaire est donc marqué par une interpénétration croissante des acteurs et des activités, l'agriculture proprement dit n'y représentant qu'une étape parmi d'autres. Si une branche « industrie agroalimentaire » continue toutefois d'être identifiable, elle se caractérise cependant par sa grande hétérogénéité, regroupant de très nombreuses petites et moyennes entreprises employant une part importante des effectifs, mais aussi quelques très grandes entreprises réalisant l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur. Si ce dernier demeure le plus important de l'industrie européenne et place notre pays au deuxième rang au niveau mondial, derrière les Etats-Unis, il n'en reste pas moins marqué par une dégradation de la croissance et des marges, ainsi que d'une perte de compétitivité et de parts de marché. La voie du salut semble passer par un accroissement des dépenses de recherche et développement, afin de répondre à l'évolution des besoins des consommateurs, ainsi que par une stratégie plus offensive à l'égard des marchés à croissance rapide. Les entreprises les plus dynamiques, telles Danone, sont en effet celles ayant privilégié l'internationalisation, l'innovation et la recherche d'activités complémentaires. Les fonds d'investissement constituent, pour ces groupes, de précieux instruments de financement dont les exigences en termes de rentabilité incitent les dirigeants d'entreprises à se positionner stratégiquement sur les secteurs bénéficiant d'un fort potentiel de croissance : produits laitiers, boulangerie –viennoiserie– pâtisserie, produits frais élaborés, produits de la mer, produits « santé » ou « minceur » ... La grande distribution joue naturellement un rôle primordial dans la valorisation des produits. Malgré la succession de textes normatifs ayant tenté de réguler ces pratiques et à entretenir la diversité, jusqu'à la récente loi Dutreil plafonnant les « marges arrières », celle-ci s'est concentrée jusqu'à devenir le lieu d'approvisionnement quasi unique des consommateurs et a imposé sa politique de prix bas aux producteurs auprès desquels elle se fournit. A des producteurs et, dans une moindre mesure, des transformateurs éparpillés, s'oppose aujourd'hui une demi-douzaine de distributeurs qui, bien qu'animés de stratégies très éloignées, « tiennent » le marché. Malgré son efficacité commerciale, la grande distribution française semble cependant s'essouffler comparé à des groupes comme l'anglais Tesco, beaucoup plus rentable et ayant su créer une relation-client exemplaire, mais également face au développement du hard discount, proposant à des prix agressifs des produits dont la qualité ne cesse de s'améliorer. Enfin, la restauration constitue un maillon du système alimentaire à l'importance croissante, du fait de la généralisation de la consommation alimentaire hors domicile, qui lui aussi infléchit ses pratiques en élargissant sa gamme de services, en se rapprochant de la transformation, en pratiquant une politique de recrutement plus fine ou encore en privilégiant l'offre de produits nutritionnellement ou écologiquement viables.

A la fois consommateur et citoyen, le « mangeur » est un acteur central du système alimentaire. Vital et récurrent, l'acte d'alimentation a profondément évolué au cours des deux derniers siècles, du fait de la diminution du coût des produits et de la diversification de l'offre alimentaire : tandis que le budget consacré à l'alimentation s'est considérablement réduit, en proportion du revenu des ménages, la quantité moyenne journalière de calories a presque doublé, principalement au profit des produits gras et sucrés, dont le prix a très fortement

diminué. Les déséquilibres alimentaires qui en ont résulté ont provoqué une augmentation de l'obésité et des maladies cardiovasculaires. D'autre part, l'accroissement de la production et des échanges de produits bruts et transformés a multiplié la survenance de crises sanitaires. Bien que mus par des intérêts distincts, tant les pouvoirs publics que les industriels de l'agroalimentaire ont pris conscience de ces dérives et se sont donné les moyens d'y faire face. Les premiers sont intervenus pour renforcer la traçabilité, l'hygiène et la sécurité alimentaires des produits ; ils ont également lancé de grandes campagnes d'information et de prévention sur les comportements alimentaires. Les seconds ont adopté des codes de bonne conduite en matière de publicité, rééquilibré la composition de leurs produits et communiqué sur des conseils nutritionnels.

Il est aujourd'hui indispensable d'intervenir pour accompagner ou orienter les évolutions du système alimentaire, dans chacune de ses composantes. L'utilisation d'organismes de recherche d'excellence doit être optimisée : il faut par exemple donner à l'Institut national de la recherche agronomique, dont les travaux sont axés sur le « tripode » agriculture -alimentation- environnement, les moyens de fonctionner et de valoriser le fruit de ses recherches. Tout en maintenant leur productivité, les pratiques agricoles doivent continuer d'évoluer pour contribuer à un respect accru de l'environnement et de la biodiversité. Les grandes régions de production du monde doivent adapter leurs structures et leur politique de développement aux modifications prévisibles des régimes alimentaires, afin de rester en adéquation avec la demande. Partout, elles doivent par ailleurs s'ouvrir à l'international afin de favoriser l'implantation sur leur territoire des industries agroalimentaires, à la recherche de liens resserrés avec leurs fournisseurs de produits bruts. Dans les zones rurales françaises, des pôles de compétitivité, de qualité de vie et de services, animés par un réseau serré de TPE et PME, doivent être mis en place afin de drainer les revenus des « présents » : résidents et touristes. Au niveau institutionnel, européen notamment, la nécessité du maintien d'une véritable politique agricole et alimentaire doit être réaffirmée en mettant en avant le fait que des mécanismes publics nouveaux ont à être conçus pour réguler la volatilité des marchés agricoles et alimentaires et rémunérer à leur juste mesure les aménités positives apportées par l'agriculture à l'ensemble de la société. Si un système agricole et alimentaire continuera bien d'exister, son profil évoluera cependant de façon notable : moins d'exploitants mieux formés gérant des structures recomposées ; des disparités naturelles et logistiques qui tendront à se radicaliser ; une industrie agroalimentaire dont la valeur ajoutée continuera de se concentrer dans un nombre réduit d'acteurs ; une importance accrue de l'export dans le contexte d'un marché national saturé ; un délaissement du critère « prix » dans l'acte d'achat au profit d'éléments écologiques, sanitaires ou éthiques, symboles d'une attention croissante accordée à l'individu et à sa place dans la biosphère.

## TROISIÈME PARTIE - LE DÉBAT AUTOUR DE L'ÉTUDE

Le 13 décembre 2006, M. Philippe Godin est venu présenter son étude devant les membres de la commission des affaires économiques. Après avoir indiqué qu'il avait fondé une agence de conseil, suite à un parcours professionnel dans l'agriculture et l'agroalimentaire, **M. Jean-Paul Emorine, président**, a rappelé que l'étude qu'il venait présenter avait été effectuée à la demande de la commission dans le cadre du conseil d'évaluation et de prospective, composé de personnes qualifiées, mis en place par son prédécesseur à la tête de la commission, M. Gérard Larcher. Insistant sur l'importance des travaux de recherche effectués et soulignant leur caractère bénévole, il a remercié l'intervenant et l'a invité à présenter son analyse sur l'évolution de la filière agricole à l'horizon 2050.

Après avoir remercié Mme Marion Guillou, présidente de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et M. Philippe Le Cacheux, directeur du département des études à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), tout deux associés à ses travaux, **M. Philippe Godin** a souligné que le sujet qu'il avait eu à traiter était à la fois intime et mondial : « nous sommes ce que nous mangeons, l'humanité est ce qu'elle mange », a-t-il indiqué. Il a rapporté avoir effectué de nombreuses auditions d'acteurs de tous niveaux et tenté de réaliser une étude étayée d'éléments facilement accessibles à tout un chacun et délibérément tournée vers l'action. Explicitant le titre qu'il avait donné à son étude -Agriculture : nature ? Alimentation ? Santé ? Energie ?- et le sous-titre -A quoi pensez-vous quand vous poussez votre caddie ?-, il a ensuite énuméré brièvement le sujet de chacun de ses sept chapitres : la description du système alimentaire français, les forces naturelles auxquelles se trouve soumise l'agriculture, les cadres de contrainte internationaux et régionaux qui la régissent, la différenciation des agriculteurs et des types d'agriculture dans le monde, la place des industries de transformation et du secteur de la distribution, la description du consommateur-citoyen et les marges de décision futures.

Abordant tout d'abord le complexe agroalimentaire national, il a souligné qu'une majorité des 4 millions de personnes qu'il occupe ne relevait plus directement du monde agricole et agroalimentaire, 52 % appartenant en effet aux secteurs de la distribution, de la restauration hors domicile et d'autres services. Il a noté le passage du stade agro-industriel, où la valeur ajoutée est essentiellement produite par le secteur industriel, au stade agro-tertiaire, dès lors qu'une part majoritaire de la consommation de produits agricoles et agroalimentaires s'effectue à l'extérieur du domicile. Puis il a fait remarquer que les valeurs ajoutées respectives des filières agricole et agroalimentaire s'étaient équilibrées dès 1993 en France, date à laquelle seulement 20 % de la consommation avait lieu hors foyer, ajoutant qu'elle représentait déjà 50 % aux Etats-Unis à la même époque.

Evoquant ensuite les contraintes naturelles pesant sur l'agriculture, il a longuement insisté sur les évolutions démographiques constatées depuis un demi-siècle. Soulignant que le taux d'accroissement de la population mondiale avait commencé à diminuer en 1960 et qu'un pic démographique, estimé à 9 milliards d'humains, serait atteint au milieu de ce siècle, il a replacé l'évolution du secteur agricole au sein de cette période 1960-2050, initiée par le traité de Rome, en 1957, et les premières lois d'orientation agricole, au début des années 60, ajoutant que l'on se trouvait aujourd'hui en son milieu et qu'il était possible d'avoir une vision prospective pour les 45 années à venir. Il a fait observer que les diverses régions du monde seraient soumises à des pressions démographiques très différentes d'ici le terme de cette période, celle de l'Afrique subsaharienne quintuplant et celle de l'Asie doublant, tandis que la pression avait déjà commencé à diminuer en Europe. Il a indiqué, par exemple, que l'espace reliant la Palestine au Sénégal ne serait plus jamais autosuffisant d'un point de vue alimentaire. Constatant que la simple prolongation des courbes d'évolution de la population agricole nationale faisait anticiper sa disparition de cette dernière dès 2017, il a nuancé cette projection théorique et affirmé que la France aurait encore des agriculteurs à cette date. Il a néanmoins souligné que ces agriculteurs ne seraient plus issus de familles paysannes, ce dont il a déduit de probables difficultés en matière de succession et de formation.

Après avoir indiqué que le cadre naturel de l'agriculture dépendait de l'évolution du climat, de la disposition en eau et de la production d'énergie, il a souhaité insister sur les contraintes institutionnelles la régissant à l'échelle internationale et communautaire. Il a estimé que les personnalités intervenant à l'occasion des négociations agricoles au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne possédaient pas de connaissances précises sur l'agriculture, et jugé néfaste une libéralisation intégrale des échanges dans ce secteur. Mettant en exergue les différences considérables de productivité entre les diverses agricultures du monde, variant de 1 à 1.000, ainsi que le faible pouvoir d'achat d'une importante fraction de la population mondiale, dont la moitié vit avec moins de deux dollars par jour, il a prôné le développement de l'innovation et de l'activité internationale, à travers des exportations ou des investissements à l'étranger. Considérant que l'agriculture, d'une nature particulière, ne devait pas faire l'objet des mêmes discussions que les produits industriels à l'OMC, il s'est interrogé sur l'avenir du cycle de Doha, estimant que la libéralisation absolue des marchés agricoles n'était pas productrice de valeur. Faisant référence au Mouvement pour l'organisation mondiale de l'agriculture (MOMA), qu'il a décrit comme une initiative porteuse d'un modèle nouveau de gouvernance mondiale en matière agricole à l'échelle internationale, il a indiqué que ce mouvement souhaitait la mise en place d'une agence de notation mais n'avait pas pour vocation de se substituer aux institutions de l'OMC.

Rappelant que la politique agricole commune (PAC) constituait la seule politique intégrée à l'échelle européenne, il s'est étonné de ce que certains pays membres choisissent de se passer de ministre de l'agriculture. Soulignant que l'Europe s'était construite sur un socle agricole, il a mentionné la date du

1<sup>er</sup> décembre 2006, à laquelle est intervenu pour la première fois le versement des droits à paiement unique (DPU). Observant que la population agricole, qui constituait 30 % de la population active française en 1950, n'en représentait aujourd'hui plus que 3 %, il a fait référence à l'important exode rural que connaît la Chine et à la volonté de ses dirigeants de maintenir un taux de croissance élevé en vue de l'absorber.

Se disant d'avis que l'agriculture devenait d'autant plus importante qu'il y avait de moins en moins d'agriculteurs, il a considéré que la « révolution verte » risquait de ne pas être suffisante à elle seule pour s'ajuster à l'évolution des besoins d'ici à 2050. Craignant que les dommages portés à l'écosystème atteignent un point de non-retour, il a souligné le caractère « fini » de la planète, ainsi que des systèmes de production agricole. Faisant état de l'incertitude du monde agricole, mais également de la société tout entière, quant à l'évolution souhaitable de la physionomie de l'agriculture, il s'est demandé si l'avenir devait être centré sur l'acte de production, sur l'activité de transformation, sur les services ou bien sur des éléments identitaires. Retraçant un double mouvement consistant, pour certaines coopératives, à se tourner vers l'aval et pour certains industriels de l'agroalimentaire à se tourner vers l'amont, il a cité comme exemple la stratégie suivie par le groupe Danone pour se rapprocher de ses fournisseurs tout en continuant de communiquer activement vers le grand public. Il a fait état de l'extrême hétérogénéité du secteur industriel français en matière agroalimentaire, qu'il a illustrée par la variation des chiffres fournis par l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) quant à son périmètre. Il a observé qu'un très petit nombre de très grandes entreprises représentait l'essentiel de sa valeur ajoutée, tandis qu'un très grand nombre de petites (TPE) et moyennes (PME) entreprises fournissait le reste. Il a appelé l'attention sur les dangers de paupérisation que la forte concurrence animant le secteur de la grande distribution laissait entrevoir, soulignant son extrême concentration, la grande diversité de ses acteurs et leur fragilité face à leurs concurrents étrangers, au premier chef desquels le groupe américain Wal-Mart.

Evoquant ensuite la figure du consommateur, sous sa double fonction de « mangeur » et de citoyen, il a fait valoir que l'alimentation –« acte vital »- n'était pas garantie pour 850 millions de personnes dans le monde. Mentionnant l'importance du développement d'une agriculture urbaine, il a décrit les grandes tendances de l'évolution de l'alimentation, telles que l'importance croissante de la restauration hors domicile et de la consommation de produits gras et sucrés, du fait du coût relativement faible de leurs principaux composants. Mettant en évidence les conséquences néfastes d'une telle évolution en termes de santé publique, il a redouté que les dépenses épargnées au niveau alimentaire soient plus que compensées par un accroissement des dépenses en matière sanitaire.

Il a insisté sur la nécessité d'une mobilisation rapide et efficace, dont il a tracé quelques pistes. Soulignant l'effort à fournir en matière de recherche, il a mentionné le programme de travail de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) pour les années à venir, basé sur le triptyque agriculture-alimentation-environnement. Evoquant l'importance de la contribution du secteur

primaire à la réduction des gaz à effet de serre, il a regretté que l'agriculture, pas plus que le secteur des transports, n'aient accès au marché international du carbone qui permet à des pays ayant épargné des unités d'émission de CO<sub>2</sub> de vendre cet excès à ceux ayant dépassé leurs objectifs d'émission. Relatant l'indécision du monde agricole quant aux types de productions à valoriser à l'avenir, il a mis en relief un continuum entre le secteur de la production, dont de plus en plus d'exploitations prennent la forme et atteignent la taille de véritables entreprises, et celui de la transformation, constitué pour l'essentiel de TPE et PME.

Puis il a évoqué quelques échéances significatives du demi-siècle à venir pour l'évolution de la filière agricole :

- 1<sup>er</sup> décembre 2006 : premier versement des DPU ;
- 2007 : autorisation de la consommation d'huiles végétales pures comme biocarburants pour les exploitants agricoles, communication d'un rapport d'étape sur l'application de la loi Dutreil sur les PME ;
- 2008 : révision du protocole de Kyoto ;
- 2013 : fin de l'actuelle PAC ;
- 2013 : terme prévu pour la réalisation des objectifs du Millenium et le plan national biocarburants ;
- 2020 : les deux tiers de la population européenne devraient, selon les projections de la Commission européenne, être menacés d'obésité ;
- 2040 : l'âge moyen du cinquième de la population française devrait dépasser 60 ans ;
- 2050 : la population mondiale atteint 9 milliards d'habitants.

Pour conclure, il a souligné que le concept de « développement durable » devait être bien compris dans ses trois différentes composantes, économique, sociale et environnementale. Il a comparé la PAC à une « oasis » qui avait jusqu'à aujourd'hui permis de nourrir la France et l'Europe et dont il faudrait sans doute abaisser les protections, sans toutefois les éliminer totalement, et considéré que seules des constructions régionales d'un type similaire permettraient aux différents espaces accusant un retard de développement de le combler sans pour autant perturber nos échanges commerciaux. Il a insisté sur la nécessité de pratiquer à l'avenir des agricultures « éco-intensives ».

Après avoir félicité l'intervenant pour sa bonne connaissance de la matière, d'un point de vue tant économique que géopolitique, **M. Jean-Paul Emorine, président**, a souligné l'importance pour l'agriculture des évolutions démographiques contemporaines en matière agricole, rappelant que la population mondiale, qui sera de 9 milliards d'habitants en 2050, n'était que de 3 millions au début de notre ère, 1 milliard en 1800 et 2,5 milliards en 1950.

Se félicitant de ce que l'intervenant ait posé d'importantes questions, mais regrettant qu'il n'ait pas fait état d'éléments plus précis quant à sa vision de l'agriculture en 2050, **M. Gérard Bailly** a jugé que le secteur agricole ne pourrait,

en tout état de cause, échapper au mouvement de mondialisation. S'interrogeant sur l'influence réelle de la grande distribution sur l'évolution du secteur agricole et sur la priorité qu'elle souhaitait donner à une politique qualitative ou bien de recherche de bas prix, ce qu'il a estimé plus probable au vu de l'importance du critère économique dans les comportements d'achat en matière alimentaire, il s'est dit sceptique quant au développement d'une véritable agriculture urbaine. Prenant acte de ce que la disparition des agriculteurs ait pu être prévue mécaniquement pour 2017, il a vu dans cette possible évolution les conséquences d'une qualité de vie médiocre et de l'absence de perspectives d'avenir offertes au monde agricole. Interrogeant l'intervenant sur sa position quant à la contribution de l'agriculture à la fourniture d'énergie, il s'est dit très réservé sur l'emploi du qualificatif d'« éco-intensive », estimant qu'il risquait d'être mal perçu par le grand public en raison de sa connotation productiviste.

Reconnaissant à l'étude présentée le mérite de lancer d'intéressantes pistes de réflexion, **M. François Fortassin** s'est dit sceptique quant à l'idée selon laquelle l'évolution des modes de consommation pourrait profiter au secteur agricole, la recherche du moindre coût devant selon lui continuer à primer. Considérant que seul un ralentissement de la mondialisation et de ses conséquences néfastes – chute des cours des matières premières, paupérisation des agriculteurs – serait salubre pour l'avenir de l'agriculture, il a jugé que les politiques avaient un important rôle à jouer en la matière. Appelant à une prise de conscience quant à la nécessité pour l'agriculture de satisfaire à des exigences tant productives que sociales et environnementales, il s'est formalisé de la logistique irrationnelle de certaines productions agricoles acheminées de leur lieu de production vers le marché de Rungis, avant d'être renvoyées vers ledit lieu de production en vue d'y être consommées. Enfin, il a souligné la difficulté d'un travail prospectif à l'horizon du prochain demi-siècle, rappelant que la crise pétrolière n'avait, par exemple, été anticipée par personne au lendemain de la dernière guerre mondiale.

Après avoir salué l'importance du travail fourni, **M. Marcel Deneux** s'est interrogé sur le rôle politique à donner à l'agriculture et sur la nécessité de poser des limites au processus de mondialisation. Soulignant l'absence de consensus sur l'idée selon laquelle les produits agricoles ne seraient pas des marchandises comme les autres, il s'est étonné de ce que peu de personnalités politiques participent au MOMA. Estimant que les économistes, très majoritairement favorables au processus de mondialisation, n'avaient pas intégré le fait qu'elle était aujourd'hui dominée par des logiques financières, et non plus économiques, il a fait observer que le Parlement n'avait pas beaucoup d'influence sur des négociations internationales, ressortant des seuls gouvernements. Soulignant que la Terre, si elle constituait bien un ensemble fini, serait en mesure de fournir davantage de denrées alimentaires si l'on parvenait à accroître la productivité des facteurs, il a dit placer de grands espoirs dans la recherche et les progrès technologiques. Remarquant à cet égard que l'intervenant avait peu évoqué la problématique des organismes génétiquement modifiés (OGM), il a vu dans la disponibilité en eau et en superficies cultivables des freins au développement agricole, qu'il conviendrait de maîtriser par des politiques adaptées. Il a estimé que la part relativement modérée

des denrées alimentaires dans le chiffre d'affaires global de la grande distribution incitait à ne pas l'intégrer dans le complexe agroalimentaire décrit par l'auteur du rapport. Il a fait remarquer que les premières mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'organiser et de réguler l'agriculture étaient bien antérieures aux années 60, citant les décrets pris par le ministre en charge du secteur, Henri Queuille, en 1934, ainsi que ceux publiés sous le gouvernement de Front populaire, deux ans plus tard. Se démarquant de l'intervenant en affirmant sa confiance dans les progrès restant à réaliser par la « chimie verte », il a néanmoins souligné l'utilité de son étude.

Notant combien la communication présentée faisait apparaître la complexité du système agroalimentaire, **Mme Evelyne Didier** a insisté sur l'accélération sans précédent du développement démographique, économique ou technologique de nos sociétés et sur la nécessaire réactivité dont il fallait faire preuve de ce fait. Considérant que les lois du marché, dominées par la recherche du seul profit, étaient aujourd'hui surdéterminantes, elle a souligné la dépendance du monde agricole par rapport aux secteurs de la transformation et de la distribution. Observant que les agriculteurs réagissaient en fonction d'opportunités que les politiques pouvaient créer ou orienter, elle s'est interrogée sur la disponibilité de terres agricoles pour des productions à la fois alimentaires et non alimentaires, ainsi que sur l'échelle institutionnelle –Etats, organisations régionales ou internationales– à laquelle il sera opportun de raisonner à l'avenir dans le domaine agricole.

Après avoir dit combien il avait été intéressé par l'exposé de l'intervenant, **M. Charles Josselin** l'a interrogé sur la compatibilité des cultures alimentaires et énergétiques, ainsi que sur l'opportunité du développement de la filière élevage dont le bilan environnemental a fait l'objet de critiques.

Estimant que l'intervenant avait soulevé d'importantes questions ayant trait, notamment, au rôle du politique, **Mme Odette Herviaux** s'est demandé qui, des politiques, producteurs, industriels ou consommateurs, orienterait les choix alimentaires à l'horizon 2020. Evoquant l'idée, défendue par l'auteur de l'étude, de diminuer les protections sans détruire l'« oasis » que représente l'Union européenne en matière agricole, elle s'est demandé dans quelle mesure les normes de différentes natures –sanitaire, technologique ...– au respect desquelles sont contraints les agriculteurs européens ne devraient pas être prises en considération dans ce processus et imposées en contrepartie aux pays tiers.

Après avoir complimenté l'intervenant et affirmé que son étude constituerait un important document de travail regroupant les grandes problématiques des années à venir, **M. René Beaumont** l'a interrogé sur la méthodologie employée pour la projection estimant à deux tiers la proportion d'obèses dans la population européenne en 2040, ainsi que sur l'origine et le rôle du MOMA.

Soulignant la pertinence des idées exposées par M. Philippe Godin, **M. Dominique Mortemousque** a regretté qu'il n'ait pas été entendu avant l'examen du projet de loi d'orientation agricole. Partageant sa conclusion sur la

nécessité pour l'agriculture de devenir « éco-intensive », il s'est inquiété de ce que la France ne se positionne pas clairement sur le modèle d'agriculture vers lequel elle souhaitait se tourner. Estimant qu'il fallait anticiper et accompagner, et non pas simplement suivre, les changements fondamentaux affectant la société, il a jugé que la France bénéficiait d'importants atouts et qu'elle se devait d'affirmer son rôle à l'échelle internationale et d'orienter ainsi l'avenir de l'agriculture. Il a considéré que seule une telle réhabilitation de cette dernière permettrait de mettre fin à la mésentente affectant les agriculteurs et l'ensemble de la population.

Affirmant apprécier les interrogations soulevées par l'intervenant, **M. François Gerbaud** a souhaité connaître sa position sur le développement des OGM.

Après que **M. Jean-Paul Emorine, président**, a fait remarquer combien le nombre important de questions illustre l'intérêt des membres de la commission pour son étude, **M. Philippe Godin** a indiqué qu'il avait entendu faire preuve de prudence dans sa présentation, l'année de recherche qu'il lui avait consacrée ne lui donnant pas la possibilité d'apporter, en quelques minutes, des réponses orales précises à l'ensemble des interrogations. D'une façon générale, il a invité les auteurs des questions à se reporter au contenu du rapport, lorsque celui-ci serait publié, les sujets concernant leurs interrogations y étant traités.

S'agissant du rôle de la grande distribution, qu'il a estimé primordial, il a souligné son caractère dual, les grands magasins et supermarchés ayant permis de donner accès à la suffisance alimentaire à l'ensemble de la population, tout en ayant provoqué une importante pression à la baisse sur les prix. Pour ce qui est des incohérences logistiques en matière de produits agricoles, il les a jugées relativement rares. Il a précisé que le MOMA se donnait pour mission d'appréhender les problématiques agricoles en démontrant les insuffisances des modèles d'échange privilégiés aujourd'hui au sein de l'OMC. Il a ajouté que ce mouvement entendait mettre en exergue la spécificité des produits agricoles et proposer des systèmes de commerce international plus équilibrés. Considérant que les progrès importants induits par les OGM ne devaient être ni écartés, au risque d'inciter nombre d'entreprises à délocaliser leur recherche, ni surestimés, il a estimé que leur développement était en tout état de cause inéluctable. S'agissant de l'accélération des mutations au sein des sociétés contemporaines, il a fait état de pressions différenciées en matière agricole, qu'il a illustrées par l'incapacité de la zone matérialisée par l'arc Machreck-Maghreb à se nourrir de façon autonome, l'insuffisance alimentaire affectant 800 millions d'êtres humains à travers le monde, ou encore la modification des zones de production agricole provoquée par les changements climatiques.

**M. Jean-Paul Emorine, président**, a à nouveau remercié l'intervenant et a précisé que sa contribution serait publiée au nom du conseil d'évaluation et de prospective, dans le cadre d'un **rapport d'information** de la commission sur la filière agricole, une « première » qui se justifiait par l'intérêt du travail accompli, qu'il avait lui-même beaucoup apprécié.



## **QUATRIÈME PARTIE -**

### **AGRICULTURE :**

**NATURE ? ALIMENTATION ? SANTÉ ? ÉNERGIE ?  
A QUOI PENSEZ-VOUS QUAND VOUS PUSSEZ VOTRE CADDIE ?**

**Étude réalisée dans le cadre du conseil d'évaluation et de  
prospective de la commission des affaires économiques par  
M. Philippe Godin, consultant**



## INTRODUCTION

### CONNECTER SPÉCIALISTES, PROFESSIONNELS ET POLITIQUES

#### 1. Caddie = bulletin de vote ?

Le consommateur-citoyen ? « *Son caddie est aujourd'hui un véritable bulletin de vote au niveau planétaire* ». C'est ce qu'écrit le directeur des Cafés Malongo, Jean-Pierre Blanc, dans la postface de *Nous ferons un monde meilleur*. Cet ouvrage a été écrit par Francisco Van der Hoff, auteur d'une expérience commerciale originale qui est devenue le commerce équitable. Le commerce équitable ? « *Le mirage d'une campagne populaire en Europe qui n'a aucune chance d'inverser les tendances de la "guerre des tranchées" qu'est l'économie mondiale et contribue au contraire à empêcher l'émergence de vraies solutions* ». Voilà ce qu'en dit Jean-Pierre Boris dans *Commerce inéquitable : le roman noir des matières premières*.

70 % de l'alimentation passe par le système de la grande distribution ; le commerce équitable représente à peine 1 % de la consommation alimentaire française. Tandis que la plupart des produits agricoles est livrée à l'industrie agroalimentaire et non pas à la grande distribution en direct. Quel est donc le chemin de la table à l'étable ? Ou celui de la fourche à la fourchette ? Est-ce indifférent de faire le parcours depuis le consommateur en remontant vers le producteur plutôt que d'aller de l'agriculteur vers le « destructeur » final du produit ? Et n'y a-t-il pas des étapes en amont de l'agriculteur : d'où viennent ses semences, par exemple ? Et n'y a-t-il pas des étapes en aval du consommateur : que fait-il de ses déchets ? L'agriculteur est-il vraiment au milieu d'une chaîne ? N'est-il pas plutôt inséré dans de multiples réseaux ? Tout comme le consommateur dont le caddie contient des produits venant du monde entier, toujours moins chers. A quoi pense celui qui pousse son caddie ? « *Nos emplettes sont nos emplois !* » clame le slogan. « *Si de moins en moins de produits sont issus de mon pays* », peut-il penser, « *et si ceux qui en proviennent sont de moins en moins chers, de moins en moins de salaires y seront distribués !* ». L'emploi est-il ainsi menacé ? La mondialisation est-elle vraiment un facteur de délocalisation ? Est-ce vrai pour l'industrie agroalimentaire ? Est-ce vrai pour l'agriculture ? Que vont devenir nos campagnes ? Finalement, d'où viendra ma nourriture ? Puis-je avoir confiance ? Où pourrai-je satisfaire mon besoin de nature ? ...

Le flot de questions peut s'enclencher très vite. Et si chacune d'entre elles est légitime mais reste sans réponse pertinente ou sans cohérence avec le reste, le flot peut s'amplifier, sans qu'il soit possible de le contenir.

#### 2. Intégration des filières agricoles et alimentaires ? Pas seulement

Voilà pourquoi, sentant la complexité et l'enchevêtrement des questions, nous avons décidé très vite décidé, avec Marion Guillou et Jacques Le Cacheux, de donner un titre provisoire à notre exploration prospective : « Intégration des filières agricoles et alimentaires ». Donner un titre nous a d'abord rassurés : nous étions capables de nommer le questionnement auquel s'expose tout élu lorsqu'il se rapproche de ses bases. Et, afin de ne pas errer de questions imprécises en considérations vagues, nous avons pris la résolution de revisiter les données fondamentales avant de reprendre notre exploration.

J'ai accepté de travailler « avec les moyens du bord », c'est-à-dire avec ce que l'expérience professionnelle m'a apporté : fils d'agriculteur, j'ai eu la chance d'appartenir à plusieurs équipes dirigeantes d'entreprises de l'agroalimentaire, petites et grandes, privées et coopératives. Cependant, c'est l'attention bienveillante de Marion Guillou et celle de Jacques Le Cacheux qui m'a permis de cheminer. Car, aussitôt abandonné à mes analyses de détail, le foisonnement des interrogations et

L'immensité des champs à parcourir m'ont souvent amené à croire la tâche impossible. Grâce à eux, j'ai été conduit à me concentrer sur la recherche des liens qui unissent toutes ces questions.

J'ai bénéficié d'une documentation à la fois très abondante et très accessible : Les Echos, Le Monde, Le Figaro (Le Figaro agricole n'existe plus depuis bien longtemps) et Ouest-France (la « page agricole » d'autrefois s'est réduite à une rubrique « agriculture »).

Mais j'ai aussi profité des séances de travail de plusieurs séminaires, rencontrant des professionnels et des spécialistes de très haut niveau, ce qui fut à la fois très gratifiant, rassurant et impressionnant. J'ai ainsi contribué activement à la préparation du 7<sup>ème</sup> Colloque AgroFinance. Pour la troisième fois, grâce à Jean Bizet, sénateur de la Manche, cette manifestation, organisée par AgroFood, Association des ingénieurs de l'agroalimentaire (INA-PG/ENSIA/UNIA) et AGRA alimentation (hebdomadaire de l'industrie alimentaire et de la distribution), s'est tenue au Palais du Luxembourg. Le thème en était : « Agroalimentaire : France et international. Où trouver la croissance ? Comment la financer ? ». Par ailleurs, j'ai pu suivre les travaux de la Société des agriculteurs de France (SAF), préoccupée par l'après 2013. J'ai bénéficié également de la journée organisée par l'Institut français pour la nutrition (IFN) : « L'économie fait-elle la loi dans nos assiettes ? Déterminants économiques des choix alimentaires ». Puis le colloque des anciens élèves de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG), de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et de l'Ecole polytechnique a tenté de répondre à la question : « Alimentation : quel partage des responsabilités ? ». Enfin, c'est avec le plus grand intérêt que j'ai participé aux travaux de l'International agrofood management association (IAMA), à Buenos Aires, en Argentine : « Agribusiness, food, health and nutrition ». Tout au long de ce parcours s'est amplifiée l'idée que les préoccupations centrales –qui correspondent aux questions auxquelles sont soumis les parlementaires– ne sont pas seulement d'ordre technique ou économique. Il ne s'agit pas seulement d'articuler agriculture et agroalimentaire.

### **3. Un vaste champ d'investigation, les dix « F » : filière, fourche, fourchette, ferme, firme, forme, food, feed, fiber et fuel**

Lors des auditions, la question de l'agriculture est toujours apparue comme primordiale, et celle des agriculteurs encore plus. Mais ces questions n'ont que rarement été le point d'entrée des réflexions. A l'écoute des uns et des autres –qui, tous, essaient de construire des approches logiques et complètes–, j'ai repéré quelques images et j'ai tenté, en attrapant telle ou telle expression, de les classer de manière plaisante : les « F ».

**1 « F ».** On reviendra sur la notion de « filière », que certains économistes ont définie de manière précise. Cependant, les entretiens ont révélé que ce terme est utilisé souvent par facilité et qu'il met dans l'inconfort dès que l'on y réfléchit. Dans telle coopérative, on parle par exemple de « notre filière bovine » ; et si l'on demande de préciser, on s'aperçoit que la seule fonction de la coopérative est de collecter les animaux près des adhérents et de les livrer à l'abattoir. En fait, dans ce cas, la coopérative n'est plutôt qu'un maillon d'une chaîne. Le terme de filière se comprend mieux si l'on « intègre » les transformations auxquelles procèdent des acteurs économiques distincts et successifs : un producteur de porcs, un abattoir, un charcutier. Mais si l'on parle plus généralement de « filières agricoles et alimentaires », cela veut-il dire que tout ce qui est agricole devient alimentaire ?

**2 « F ».** « De la fourche à la fourchette ». L'expression lie l'agriculteur au consommateur final de l'aliment. Elle lie le céréalier au meunier, au boulanger et au consommateur. Mais le céréalier qui s'oriente aujourd'hui vers les biocarburants n'est pas décrit par cette image. L'expression « de la fourche à la fourchette » ne rend pas compte des productions non alimentaires faites à partir de l'agriculture. D'autre part, un sens très précis est indiqué, comme si l'agriculteur poussait son produit vers un autre acteur, parfois sans s'occuper de ce qu'attend le marché ! L'expression « de la table à l'étable », orientée dans l'autre sens, aurait l'avantage de montrer un produit « tiré » à partir du consommateur (c'est-à-dire à partir du marché) depuis le producteur qui répond à une demande. Néanmoins, cette tournure ne représente pas ce qui ne sort pas de l'agriculture et qui est pourtant inclus dans un produit alimentaire : les emballages, par exemple, ou la publicité.

**3 « F ».** Essayons 3 « F » : ferme, firme, forme ! Voilà une formule qui permet d'inclure d'autres dimensions. On y perçoit la ferme, la campagne, la nature d'un côté ; et de l'autre, le bien-être et la santé du consommateur, tout en comprenant bien que des transformations industrielles et des opérations commerciales ont lieu entre les deux. Ainsi, avec 3 « F », on traduit mieux les préoccupations culturelles et de santé des consommateurs, la présence d'agents intermédiaires très professionnalisés ainsi que la fonction environnementale des agriculteurs.

**4 « F ».** Toutefois, on ne laisse pas apparaître que l'agriculteur peut avoir des fonctions marchandes non alimentaires. Pour cela, il faut 4 « F » : food, feed, fiber, fuel ; c'est-à-dire, pour l'alimentaire, l'alimentation humaine et l'alimentation animale (trop souvent absente des réflexions, alors qu'elle est fortement consommatrice de protéines dont nous manquons), et pour le non alimentaire, les fibres (que les américains ont toujours bien incluses avec le coton, alors que les français ont « oublié » la Compagnie française des textiles (CFDT), devenue DAGRIS et opérant dans le coton en Afrique) et –point d'excellence du Brésil– les biocarburants.

**A la manière impressionniste, notre champ d'investigation pourrait être vu ainsi : 10 « F », filière, fourche, fourchette, ferme, firme, forme, food, feed, fiber et fuel.**

Trop flou encore ! On devine qu'il va falloir abandonner le titre provisoire pour désigner l'exploration dans laquelle nous nous sommes lancés. Et pour y parvenir, un peu de méthode sera nécessaire, au fur et à mesure que notre univers d'observation se précisera.

#### **4. Perspective. Prospective. Itinéraires**

Comment rendre plus net l'objet de notre étude ? Comment s'y prendre pour apprécier son évolution probable, sachant que nous sommes nous-mêmes les auteurs (au moins partiels) de ce futur ? Par où commencer pour appréhender cet ensemble composé d'une multiplicité de sujets ? Comment faire pour être utile et préparer l'action ?

**Modèles.** Qui est concerné par l'agriculture et l'agroalimentaire ? Qui est concerné par les 10 « F » ? Tout le monde. La population de la planète, la population de chaque région, chacun en particulier. Soulignons cette évidence : la démographie est essentielle ; il ne suffira pas d'admettre que la population mondiale pourrait atteindre un maximum de 9 milliards en 2050 ; les modèles nous aideront à comprendre pourquoi les pressions démographiques sont différentes d'un endroit à l'autre. En revanche, les modèles climatiques, s'ils sont à même de « cadrer » certaines évolutions possibles, sont beaucoup moins fiables. Ils permettent cependant d'envisager des modifications importantes dans les capacités de production agricole. Comparer l'évolution des populations et celle des productions agricoles conduira à révéler des contraintes qui ne sont pas prises en compte dans certains modèles économétriques, notamment ceux qui servent à argumenter les effets supposés de la libéralisation de l'agriculture.

**Scénarios.** Pour se préparer au futur, il est tout à fait intéressant d'imaginer un nombre restreint de scénarios avec des hypothèses contrastées. C'est en particulier ce qu'a fait l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) pour imaginer le cadre de sa propre évolution stratégique d'ici 2020. Nous nous en inspirerons. De même, la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT, ex DATAR) a fait travailler son groupe « agriculture et territoires » à l'horizon 2015, lequel a rendu un rapport intitulé « L'agriculture à la recherche de ses futurs ». Et, depuis que l'échéance de 2013 pour la politique agricole commune (PAC) est connue, nombreux sont ceux qui utilisent cette méthodologie pour mieux cerner leurs propres variables d'action.

**Avis pertinents.** Modèles et scénarios trouvent évidemment leurs limites. Et en examinant les essais qui ont été faits par le passé, on se rend compte que certains négligent les facultés d'adaptation de l'homme ; d'autres ignorent les ruptures ; certains sous-estiment les délais de mise en œuvre ; d'autres encore sont trop généraux et ne tiennent pas compte de réalités, par exemple régionales. Cependant, ces insuffisances sont elles-mêmes des sources de réactions de personnes impliquées dans des actions : leur expérience apporte du pragmatisme, et c'est finalement ce qui compte pour passer à l'action

(« *La fonction de la prospective est de préparer l'action* », dit Thierry Gaudin). C'est là que les auditions auxquelles nous avons procédé prennent toute leur valeur.

**Horizons. Trop loin ? Trop près ?** C'est ainsi que pratiquement tous les « auditionnés » ont le sentiment que la planète est « finie » : avec plus ou moins d'acuité, chaque acteur sait qu'il est quelque part sur le globe terrestre et qu'il ne peut s'en échapper ; il est plus ou moins impératif de « penser global » et d'« agir local ». De même, 2005 apparaît à beaucoup comme le milieu de la période 1960-2050. Il y a 45 ans, c'était encore l'après-guerre et la PAC n'existait pas. 45 ans, voilà un délai convenable pour un autre chantier de la taille de la PAC. Mais que voulons-nous ? Là est la question. Pour forger notre destin. Maintenant.

**Développement durable.** Comme on le perçoit, deux binômes doivent être présents constamment à notre esprit. L'un est géographique (global/local), l'autre est historique (contemporain/intergénérationnel). Perspective, prospective, itinéraires : nous prenons tous conscience de ces larges dimensions, tout en sachant que nous ne pouvons être que sur des itinéraires particuliers. Pour ne pas nous perdre, nous avons choisi le système de repérage simple du développement durable : trois cercles se coupent trois à trois, définissant le développement durable. Deux à deux, le social et l'économique donnent l'équitable ; le social et l'environnement donnent le vivable ; l'économique et l'environnement donnent le viable. Plus la surface de recouvrement est grande entre l'équitable, le vivable et le viable est grande ; plus le développement est durable.

## 5. Le complexe agroalimentaire français, ou « système alimentaire »

Pour une assemblée comme le Sénat, l'après-guerre est un point de référence ; la plupart des sénateurs étaient alors enfants ou adolescents. Certains sont agriculteurs et beaucoup ont des liens familiaux directs avec des agriculteurs ; tous ou presque pourraient décrire une exploitation agricole de l'époque et témoigner de la vie qui s'y déroulait, puisqu'un tiers de la population était recensée comme « agricole ». Les « moins de 20 ans » d'aujourd'hui auraient du mal à dépeindre la vie d'une ferme de ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle ; très rares sont ceux qui pourraient traire une vache ! Quelque chose n'a donc pas duré ...

**Itinéraire : baby-papy boom.** Voici une ferme des années 50. On y trouve des animaux : des vaches laitières, des porcs, des moutons, des volailles, des chevaux, pour le travail et parfois pour les courses. Des animaux que l'on appelle aujourd'hui « de compagnie ». On y « écrème » et on y fait du beurre que l'on porte au marché hebdomadaire. On tue le cochon, mais aussi les bovins, les ovins et les caprins, pour la consommation. On peut y carder la laine. Après la moisson, la batteuse vient dans la cour. On va faire moudre du blé et on ramène de la farine, car on fait le pain une fois par semaine, dans la boulangerie. Il y a un pressoir ou bien on fait venir la pileuse pour faire le cidre ... et le bouilleur passe pour faire la goutte. On entretient les creux et les fossés, on fait du bois pour le chauffage, mais on trouve parfois une petite scierie. Il y a un énorme potager. On trouve du matériel de bourrelier pour entretenir les attelages, mais on gare maintenant le tracteur dans l'ancienne écurie. Il y a toujours quelque chose à construire et l'on sait monter un mur ou faire du béton. Toute la famille travaille : les enfants sont aussi de corvée. Mais en secret, et le temps passant, les parents rêvent d'un autre avenir pour les enfants. Aujourd'hui, la ferme a été prise en fermage par un voisin et tous les enfants sont à la ville. Presque tous les acteurs ont été recensés un jour comme « agriculteurs ». De nos jours, peu d'agriculteurs assumeraient autant d'activités. Avec le vocabulaire moderne, on pourrait dire que ces activités ont été « externalisées » et sont devenues « l'agroalimentaire », ou bien sont prises en charge par des artisans ou par des prestataires de services. Qui ne sont pas recensés comme agriculteurs. 50 ans après, le paysage a bien changé : c'est celui-là que nous cherchons à saisir et dont nous souhaitons pouvoir appréhender l'avenir.

**Pilotage par l'aval.** Cet ensemble a pu être décrit comme le « complexe agroalimentaire » comprenant : l'agrofourmiture, l'agriculture, l'agroalimentaire, la distribution alimentaire, la restauration hors foyer et les autres activités de service. L'agriculture a longtemps été considérée comme centrale, avec des activités d'amont et des activités d'aval. Ces dernières sont devenues le « moteur » de

l'ensemble, car elles drainent l'essentiel de l'alimentation destinée aux consommateurs ; de sorte que l'on parle désormais de « système alimentaire », en mettant de moins en moins l'accent sur les aspects agricoles ou ceux de l'industrie alimentaire et de la distribution. La « tertiarisation » de l'ensemble s'accroît. Les exigences du consommateur deviennent principales, en termes de sécurité, de santé, mais aussi d'environnement, dans un contexte de plus en plus mondialisé.

**D'un produit alimentaire agricole à un produit alimentaire tertiaire.** Le chapitre premier s'attachera à la compréhension des évolutions que l'on vient de suggérer, pour saisir les mécanismes qui façonnent déjà pour l'avenir cet ensemble employant 4 millions de personnes en France. Bien entendu, les forces qui s'exercent sur le système sont considérables. Ce sont, d'une part, les « forces de la nature », qui seront traitées dans le chapitre 2. Ce sont, d'autre part, les groupes humains du monde entier, qui interagissent lors de leur confrontation à l'échelon de la planète ; des ensembles régionaux, comme l'Europe ; des Etats, comme la France, et même des entreprises. Nous en traiterons au chapitre 3.

## **6. La mise sous tension du système**

Prendre la mesure des forces qui s'appliquent au système est absolument nécessaire pour apprécier avec réalisme le caractère durable de l'évolution. Or, certains points critiques apparaissent. Qu'en est-il exactement ? La prise de conscience qui s'opère n'est évidemment pas homogène et suscite à différents niveaux d'organisation des négociations, mais aussi des conflits dont peut dépendre notre avenir.

Les hommes et les ressources naturelles. Démographie galopante d'un côté et raréfaction des ressources naturelles de l'autre ? La description de ces phénomènes n'est pas suffisante : comprendre leurs dynamiques permettra de mieux appréhender les évolutions. Combien serons-nous ? Restera-t-il des agriculteurs en France ? Que deviendront nos campagnes ? Seront-elles désertées lorsque le changement climatique aura rendu l'agriculture impossible dans telle ou telle région du monde, suite au manque d'eau et d'énergie ? Qu'en sera-t-il alors de la production de biocarburants par l'agriculture ? Et, au total, n'aurons-nous pas dépassé des limites qu'il n'aurait pas fallu atteindre ?

Apparition de raretés. Ces tensions qui s'exercent conduisent à des situations intolérables. A des guerres. L'amélioration du fonctionnement du commerce international peut-elle pacifier ces situations et la libéralisation des marchés agricoles est-elle la solution pour réduire la pauvreté des plus démunis et redonner des espaces de croissance économique ? L'agriculture peut-elle se satisfaire de simples traitements commerciaux, quand on sait que les Etats-Unis et l'Europe ont pris, historiquement, toutes sortes de mesures pour assurer leur souveraineté alimentaire ? Quelle position devons-nous prendre alors dans le cycle de Doha ? Les bienfaits supposés d'une libéralisation des marchés agricoles augmenteront-ils les disponibilités totales, et celles-ci se trouveront-elles réparties de façon satisfaisante ? Questions difficiles, à la solution desquelles une initiative française aimerait contribuer, sachant que l'Europe s'est principalement matérialisée dans la PAC, aujourd'hui contestée, mais néanmoins fondatrice et qui a permis à l'Europe de grandir.

## **7. Des acteurs en chaîne**

Et au-delà de l'Europe, c'est à un repérage de toutes les agricultures du monde auquel nous procéderons, en nous arrêtant sur la Chine, l'Inde et le Brésil. Avant de « zoomer » sur la France, où plus personne, à commencer par les agriculteurs eux-mêmes, ne sait très bien quelle agriculture souhaiter. Le législateur avance, mais on peine à découvrir un projet d'envergure. Tandis que, sur la lisière entre fourniture d'intrants, production agricole et transformation alimentaire, les coopératives demeurent un acteur clé de l'organisation économique. Si les producteurs agricoles peuvent se sentir bien petits par rapport aux géants de l'industrie agroalimentaire, ces derniers sont préoccupés, partout dans le monde, par les relations qu'ils doivent maintenir avec eux dans le but de mieux répondre aux exigences de leur

principal client, la grande distribution, et d'un client qui prend de plus en plus d'importance, la restauration hors foyer.

En réalité, on observe un enchevêtrement de « chaînes » qui finissent par constituer des réseaux complexes, avec des zones plus ou moins denses. Les fournisseurs d'intrants agricoles sont très concentrés, ce qui est aussi le cas pour les distributeurs alimentaires. Les transformateurs sont, quant à eux, beaucoup plus divers en taille, allant d'une myriade de très petites entreprises à un nombre, somme toute modeste, de très grandes entreprises transnationales. Les agriculteurs se trouvent ainsi « atomisés » et côtoient des fournisseurs et des clients de toutes tailles, mais parmi lesquels se trouvent quelques unes des plus grandes entreprises du monde.

## **8. Consommateurs et citoyens détiennent l'avenir des agricultures**

Pris dans ces réseaux du système agricole et alimentaire mondial, les mangeurs que nous sommes tous devraient être les premiers à s'exprimer. Pour certains, il y va directement de leur vie ; pour d'autres, de leur santé ; pour d'autres encore, de leur confort ou de leur culture. Se procurer à manger dépend du prix des aliments ; la composition des « menus » sera fonction des prix relatifs des aliments entre eux ; et la consommation effective de chacun va dépendre du revenu qui peut y être affecté.

Dans quelle mesure sommes-nous libres de nos choix ? Notre santé n'est-elle pas exposée ? Les risques sont-ils bien identifiés ? Les processus de distribution, de transformation alimentaire, de production agricole – outre la mise à disposition de nourriture – n'altèrent-ils pas, par ailleurs, notre nature, notre espace, nos territoires ou nos paysages ?

Mangeurs, nous sommes aussi des consommateurs et des citoyens ; à ce titre, une fois sensibilisés à la complexité des processus, ne sommes-nous pas les premiers responsables, dans nos sociétés démocratiques, de décider de ce que nous voulons pour notre avenir ?

Pour cela, il est nécessaire de rendre explicite une vision concrète de ce que nous souhaitons, afin de stimuler tous les acteurs et les agriculteurs en particulier. Convenir de la description de notre système alimentaire actuel est la première étape. Avant d'inviter spécialistes, professionnels et politiques à se connecter pour la mise en œuvre des actions.

## **I. LE COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE EN FRANCE : LE SYSTÈME ALIMENTAIRE**

La ferme des années 50 évoquée en introduction n'existe plus en l'an 2000. Les hommes se sont progressivement organisés d'une autre façon pour produire et consommer leur nourriture. Jean-Louis Rastoin entretient et fait évoluer le tableau initialement dressé pour en rendre compte.

### **1. 4 millions d'emplois dans le complexe agroalimentaire de la France en 2000**

En classant les emplois selon qu'ils sont « de production » ou « de services », il met en relief le phénomène de « tertiarisation » qui s'est produit dans la deuxième moitié du XXème siècle : plus de la moitié sont dans les services.

- 48 % sont classés dans la production, soit 1.900.000 emplois répartis en :
- agrofourniture : 300.000
  - agriculture : 1.000.000
  - industrie agroalimentaire : 600.000

52% sont classés dans les services, soit 2.100.000 emplois répartis en :

- distribution : 1.200.000
- restauration hors foyer : 600.000
- autres services : 300.000

En travaillant les chiffres de la Comptabilité nationale, Jean-Louis Rastoin obtient les résultats suivants pour 2001 :

- l'agrofourmiture et l'équipement comptent 12.000 entreprises générant 38 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) ;
- l'agriculture rassemble 700.000 entreprises pour 67 milliards d'euros de CA ;
- les industries de transformation totalisent 60.000 entreprises pour un CA de 129 milliards d'euros.

Les autres services seraient constitués de 20.000 entreprises.

La dépense alimentaire finale s'élève à 201 milliards d'euros, qui est écoulee par 240.000 entreprises. Les trois-quarts du CA, soit 152 milliards d'euros, sont le fait de la distribution, et le quart restant, soit 49 milliards d'euros, le fait de la restauration hors foyer.

Des statistiques un peu plus anciennes (1995) permettent de détailler la nature des entreprises de cet ensemble.

Dans l'agrofourmiture au sens strict, la plupart des micro entreprises a disparu et le secteur est dominé par un fort oligopole d'une douzaine d'entreprises.

On reviendra sur les difficultés de dénombrement des entreprises agricoles. Mais la très grande majorité (700.000) sont unipersonnelles, tandis qu'environ 150.000 entreprises réalisent les deux tiers de la production agricole.

Il existe un important secteur artisanal dans l'agroalimentaire, alors que l'on compte environ 4.000 entreprises de plus de 10 salariés. 40 % du CA est réalisé par des entreprises de plus de 500 salariés, qui rassemblent 30 % des effectifs du secteur ; 55 % du CA par des PME de 10 à 500 employés, ce qui correspond à 50 % des effectifs du secteur ; 5 % du CA est le fait de très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés qui totalisent 20 % des effectifs du secteur.

La distribution reste caractérisée par de nombreux petits commerces (100.000) et par un très fort oligopole d'une dizaine de groupes.

C'est la prépondérance de l'artisanat qui marque la restauration, où l'on compte toutefois une dizaine de grands groupes.

Comment vont évoluer ces chiffres au cours des prochaines années ?

## **2. Poids relatif des produits et croissance observée sur les marchés de l'alimentaire**

« Où trouver de la croissance ? » est le leitmotiv des professionnels. En 2000, 75 % du marché correspond à des produits de masse dont la croissance est faible : 0 à 1 % par an. Les produits « gourmands » représentent 20% du marché et ont une croissance de l'ordre de 5 à 10 % ; tandis que les produits « santé » progressent de 15 à 20 % par an pour une part de marché de l'ordre de 5 %.

Il est utile à ce stade de croiser ces observations avec une typologie voisine dressée par Jean-Louis Rastoin. Les produits « basiques » ont des caractéristiques organoleptiques très segmentées, proviennent d'origines territoriales diversifiées et sont l'objet de processus industriels de masse ; l'histoire sociale du produit est le plus souvent insignifiante (sauf parfois pour des raisons de marketing) et le prix reste faible.

Les produits « du terroir » sont très « typés » avec une origine territoriale clairement spécifiée et résultent d'un processus artisanal « normalisé » ; l'histoire sociale du produit est très présente et le prix est élevé.

Les produits « innovants » ont des goûts relativement neutres et l'origine territoriale est généralement sans importance. Cependant, ils résultent d'une technologie avancée et si, par définition, leur histoire est inexistante, leur prix est très élevé.

On voit en effet se dessiner des stratégies de développement possibles. Mais ces considérations sont essentiellement françaises, tout au plus européennes ou occidentales.

### 3. Quatre stades d'évolution : agricole, artisanal, agro-industriel, agro-tertiaire

Dans leurs travaux de recherche, Jean-Louis Rastoin et ses collègues ont comparé différents systèmes, à la fois sur le plan historique et sur le plan géographique. Ils ont tenu compte de la répartition, dans le prix final des produits alimentaires, de la valeur provenant des agriculteurs, des industriels et des services. Et ils ont distingué selon le mode de consommation : à domicile ou en restauration hors foyer.

Quatre stades d'évolution ont été définis :

- agricole : auto-subsistance, pauvreté ;
- artisanal : différenciation, urbanisation ;
- agro-industriel : production et distribution de masse ;
- agro-tertiaire : service, segmentation.

PART REVENANT AUX ACTEURS, DANS LE PRIX FINAL PAYÉ  
PAR LE CONSOMMATEUR

Stade	Agriculteur	Industriel	Service	Domicile	RHF
Agricole	100	0	0	100	0
Artisanal	70	20	10	90	10
Agro-industriel	30	40	30	70	30
Agro-tertiaire	10	35	55	50	50

Pour illustrer ce tableau et le rendre plus concret, on peut sélectionner les exemples suivants :

– les pays les moins avancés, tels que la Tanzanie et le Bangladesh, seraient au stade agricole ;

– au stade artisanal, on trouve des pays en voie de développement à faible revenu comme la Bolivie, ou à revenu intermédiaire comme le Brésil ;

– les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en sont au stade agro-industriel. En France, les valeurs ajoutées de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire se sont égalisées en 1993 ; la part de la restauration hors foyer dans le mode de consommation était alors de 20 % ;

– les Etats-Unis se situent depuis le début des années 90 au stade agro-tertiaire.

On pressent que le stade agro-tertiaire ne peut être généralisé au niveau de la planète ; cependant, la plupart des observateurs prétend que la France suivra le modèle des Etats-Unis.

En réalité, rien n'est moins sûr, car l'orientation de la demande alimentaire dépend d'un nombre très important de facteurs. Certains sont sous l'influence directe des acteurs, tandis que les autres dépendent des politiques adoptées par les pouvoirs publics : prix, taxes, subventions ; information, formation ; innovation ; organisation ; gouvernance au niveau de l'entreprise, à celui des Etats et à l'échelle supranationale.

Mais il n'est pas facile de se repérer dans tous ces ensembles, d'autant que la « distance » s'accroît entre la production des matières premières agricoles et la consommation des aliments qui sont fabriqués à partir de ces dernières. On a longtemps privilégié une représentation linéaire, dont l'origine serait l'agriculteur-producteur et la fin le consommateur-destructeur du produit final. On a utilisé le concept de coordination verticale des flux, ou bien celui de filière, qui lie par contrat chacun des acteurs. Aujourd'hui, l'image de chaîne alimentaire est souvent adoptée, notamment par les logisticiens qui parlent de « supply chain » pour évoquer l'ensemble des liaisons qui unissent les approvisionnements nécessaires au produit livré pour satisfaire la demande du client final. Celui-ci étant devenu « roi », c'est parfois la vision concentrique qui est préférée. Ainsi, le consommateur ne serait plus l'élément terminal de la chaîne. Il serait désormais au centre et les « rayons » le relieraient à chacun des opérateurs de l'ensemble alimentaire : agrofourniture, agriculture, industries agroalimentaires, logistique, canaux de distribution, institutions professionnelles et publiques. Chacune de ces évocations permet d'obtenir une représentation descriptive qui met en lumière tel ou tel acteur ; et il est vrai que, en France tout au moins où l'agriculture a été très « valorisée » dans la deuxième moitié du XXème siècle, celle-ci a été souvent considérée comme le « noyau central ». Il en est découlé des conceptions « agricolocentriques » qui ne sont peut-être plus très explicatives des phénomènes que nous vivons maintenant. Sans doute faut-il prendre un autre angle d'observation nous permettant de découvrir autre chose qu'un « amont » (alimentation animale, chimie, engrais, parachimie phyto et zoosanitaire, produits pétroliers, construction mécanique et machinisme agricole, bâtiment et génie civil, transports et services sur approvisionnement) et qu'un aval agroalimentaire (industries alimentaires accédant au consommateur final *via* la grande distribution) ou non alimentaire (bois, meubles, papier, carton, textile, habillement, biocarburants et « chimie verte »). L'idée de « système », malheureusement un peu plus compliquée, permettrait une approche plus réaliste des mécanismes de fonctionnement.

#### 4. Un système d'éléments interdépendants

L'approche « système » est largement utilisée dans les sciences du vivant et dans les sciences sociales : elle permet de comprendre en particulier que toute modification d'un élément entraîne la modification d'autres éléments.

Ainsi, selon Jean-Louis Rastoin, « *le système alimentaire peut-être considéré comme un système :*

- *finalisé (satisfaction de la fonction de consommation alimentaire) ;*
- *biologique (de par la nature de ses produits) ;*
- *ouvert (relations multiples avec les ressources naturelles de base : terre, climat, environnement socio-économique et culturel) ;*
- *complexe (plusieurs millions d'agents économiques concernés, en France, dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la distribution, la restauration, les industries et services périphériques) ;*
- *partiellement déterminé (la production du système est soumise aux variations aléatoires du milieu agroclimatique et à la volatilité des marchés physiques et financiers) ;*
- *à centres de commande multiples (les entreprises, les institutions gouvernementales) ;*
- *à régulation mixte (le marché, l'Etat, les accords internationaux) ».*

Le système « opérant » est celui décrit au début de ce chapitre et que l'on peut résumer ainsi : production de matières premières agricoles ; transformation, industrielle ou artisanale, des matières premières ; conditionnement des produits consommés à l'état frais ou transformés ; distribution des produits avec incorporation différenciée de services ; logistique (transport et stockage, ruptures de charge) ; fabrication des biens et services nécessaires au réseau décrit (activités périphériques : machines et équipements, emballages, assurances et financements, recherche et développement, formation et réglementation).

Ce premier sous-système « opérant » fonctionne grâce au sous-système d'« information », que l'on peut symboliser par le code-barres du Gencod, en voie d'être remplacé par des étiquettes « intelligentes » RFID (radio frequency identification). Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) accélèrent les liaisons entre les acteurs, notamment entre les industriels et les détaillants. Les « cartes de fidélité » complètent le dispositif. Plus qu'un moyen de paiement, elles sont un outil permettant de connaître le comportement du consommateur très en détail. Elles autorisent des analyses très fines et plus que quotidiennes des ventes des magasins. Il est ainsi possible d'anticiper la programmation des chaînes de fabrication, d'optimiser les transports sur achats et sur ventes, de minimiser les stocks, de synchroniser les opérations commerciales, de diminuer les frais financiers sur capital circulant, etc. La performance des acteurs du système opérant dépendra de plus en plus de leur agilité à s'intégrer dans le système d'information. Il y a là un champ d'exploration très important, en particulier pour les producteurs agricoles, qui pourraient ainsi s'affranchir de la distance au consommateur final. En sens inverse, c'est tout l'enjeu de la traçabilité, donc de la sécurité et de la responsabilité, qui est soulevé.

Le sous-système de décision tisse des relations très nombreuses avec le premier sous-système opérant et avec le sous-système d'information. Il est lui-même extrêmement divers, réagissant aux signaux du marché (principalement les prix), obéissant aux -ou exerçant des pressions sur les- organisations professionnelles (c'est le lobbying : historiquement, les organisations professionnelles agricoles sont très nombreuses et très démultipliées, du niveau européen au niveau local ; des modifications allant dans le sens de la simplification sont à attendre). Le sous-système de décision doit aussi respecter les normes légales ou les règles que s'imposent volontairement les professionnels, dans les domaines de la qualité et de la sécurité sanitaire, par exemple.

Les institutions interviennent notablement dans ces relations, notamment à travers le droit de la concurrence. On peut ainsi rappeler que le rachat de Lustucru par Panzani n'a été autorisé qu'à certaines conditions pour ne pas créer un abus de position dominante, ou que le nouveau groupe Carrefour a été obligé de se défaire d'un certain nombre de magasins dans les zones où les réseaux Promodès et Carrefour devenaient trop denses. Et, bien entendu, on pourrait évoquer les modifications récentes concernant les pratiques commerciales (interdiction de la revente à perte ou des « fausses » coopérations commerciales).

## **5. Système global et sous-systèmes sont « sous tension »**

Par images successives, nous avons approché la description du système alimentaire d'une part et, d'autre part, nous avons maintenant une idée de ses processus de fonctionnement. Nous « touchons » sa représentation et nous sommes prêts à admettre qu'il invente ses propres transformations pour continuer à être viable. Des zones sensibles apparaissent, où se perçoivent des évolutions que l'on ne peut prédire mais qui peuvent être approchées par des scénarios vraisemblables. Aucun d'entre eux ne se produira exactement comme imaginé ; cependant le simple effort de construction mentale nécessaire pour construire les scénarios prépare à l'action. Et celle-ci a plus de chances de se révéler pertinente face aux modifications effectives qui surviendront.

Certains domaines apparaissent comme critiques. Il est clair que le sous-système « agrofourniture » est particulièrement concerné par les aspects environnementaux : agriculture « chimique », pesticides, OGM, etc. Le modèle de production agricole lui-même est interpellé : l'agriculture productiviste est-elle durable et les agriculteurs peuvent-ils en retirer des revenus corrects ?

Bien entendu, ces questions sont formulées au niveau national et européen le plus souvent ; elles le sont plus rarement au niveau « systémique » planétaire, principalement parce que cela n'est pas facile à concevoir. Pourtant, une réponse est exigée, car des forces partisans sont à l'ouvrage. La sécurité alimentaire préoccupe les transformateurs (artisans et industriels) aussi bien que les détaillants, quels que soient leurs formats : hypers, supers, supérettes, hard-discounters, artisans indépendants et opérateurs des circuits courts de commercialisation des produits agricoles et alimentaires. Les consommateurs, par ailleurs contribuables, s'inquiètent pour leur santé, ainsi, par conséquent, que les pouvoirs publics. Ils s'inquiètent de la pérennité de leur patrimoine culinaire ou s'alarment de l'uniformisation des produits alimentaires.

Bref, c'est un vrai débat de société qui prend corps, et donc un débat politique qui s'établit. Il s'initie, pour chacun, dans sa sphère locale et se perd rapidement dans des considérations « globales » qui échappent à presque tous. Personne ne peut cependant s'extraire de cette problématique. C'est à la fois un problème très intime (quel risque ai-je à ingérer tel aliment ? Et dans les cas les plus désespérés : comment me procurer de la nourriture ?) et un problème collectif (même le producteur agricole se nourrit d'aliments venus d'ailleurs que de chez lui !).

Le système alimentaire français, le système alimentaire européen, le système alimentaire mondial sont inter-reliés. Et ils sont tous soumis à la tension des rapports qui lient la pression démographique -que les hommes génèrent eux-mêmes- à la disponibilité et au renouvellement des ressources dont ils ont besoin pour vivre. Pour vivre bien ou pour survivre.

La France suivra-t-elle les Etats-Unis ?

Le mode de consommation occidentale peut-il être généralisé au niveau mondial ?

Quel est le pouvoir du consommateur final ? Celui de chacun des acteurs cités ? Celui des Etats ?

## **II. LES FORCES DE LA NATURE : DÉMOGRAPHIE ; RESSOURCES**

### **Comprendre les forces de la nature**

Le système alimentaire a pour fonction première de nourrir la population à partir des ressources naturelles disponibles sur la planète. En réalité, population et ressources appartiennent à un même écosystème : elles interagissent. Ce sont des forces de la nature dont il faut comprendre le fonctionnement pour que les hommes assurent leur propre pérennité en préservant la viabilité du tout.

Il nous faut donc rechercher l'équilibre dynamique de ces forces.

Que se passe-t-il au plan démographique, à l'échelle du monde aussi bien que localement ? Peut-on comprendre ces évolutions pour en tirer des comportements adéquats pour le futur ? On ne peut pas rester dans une posture de constatation de l'augmentation indéfinie de notre population. Ni non plus ne pas réagir, agir et anticiper face aux variations météorologiques et climatiques. Ou rester dans l'angoisse en observant l'épuisement progressif des énergies fossiles, de l'eau ou des terres que nous utilisons pour fabriquer nos aliments.

### **1. Pyramide, cylindre et cône inversé**

Les démographes comprennent de mieux en mieux comment évoluent nos populations. Malthus a pu craindre que la population croisse beaucoup plus vite que la nourriture. Et l'emballement des chiffres a pu être générateur de craintes. Serons-nous bientôt 15 milliards ? Comment ferons-nous pour survivre ? L'humanité le pourra-t-elle ? Aujourd'hui, les démographes établissent que la population mondiale devrait se stabiliser autour de 9 milliards en 2050. Et, lors du 25<sup>ème</sup> congrès international de la population, qui s'est tenu à Tours en 2005, les journaux ont pu reprendre ainsi les principales

conclusions : « *L'humanité vieillit, la natalité décroît, la population de la Terre augmente moins vite que prévu* », « *L'humanité vieillit, la France reste prolifique* », « *En 2040, 21 % des humains auront plus de 60 ans* », « *Avec 1,9 enfant par femme en moyenne, la France est parmi les pays européens les plus féconds* », « *L'Inde devant la Chine en 2050* », « *L'Afrique progresse malgré le SIDA* ». Et, comme avec soulagement : « *La planète ne connaîtra pas d'explosion démographique* »

Nous réfléchissons mieux à notre problématique d'alimentation si nous rapportons quelques uns des mécanismes maintenant bien connus. Nous sommes tous familiarisés avec la pyramide des âges, parce que nous avons pu observer nos propres populations à un moment où la fécondité et la natalité étaient simultanément élevées. En réalité, la fécondité et la mortalité évoluent et baissent avec le « progrès ». Une « transition » s'opère ainsi d'une population à fécondité et mortalité fortes à une population à fécondité et mortalité faibles. Au fur et à mesure que la transition démographique s'accomplit, la pyramide se déforme, prend l'allure d'un cylindre, puis celle d'un cône inversé. Bien entendu, toutes les populations n'évoluent pas semblablement et, selon leur degré d'évolution, elles n'ont pas les mêmes problèmes à affronter.

Comme dans beaucoup de phénomènes du « vivant », la population mondiale suit une courbe en « S » : il y a d'abord accélération progressive, puis freinage progressif lui aussi, atteinte d'un sommet, puis décroissance. Le maximum de l'accroissement démographique de la population mondiale a été atteint au cours de la décennie 1960. Il y a eu ajustement progressif de la fécondité sur la mortalité : celle-ci a d'abord décliné en entraînant un accroissement naturel important ; maintenant, la natalité diminue, de sorte que la population mondiale atteindra un maximum d'environ 9 milliards vers 2050, puis diminuera. Il est très important de noter dès à présent que certains pays ont déjà commencé cette décroissance : entre 2000 et 2005, 17 pays développés se sont dépeuplés ! La carte des populations du monde se déforme : le monde industrialisé devient vieux ; les « pressions démographiques différentielles » provoquent des migrations. Autant de caractéristiques qui vont peser sur la quantité de nourriture à fournir en fonction des zones géographiques.

Sélectionnons quelques chiffres pour fixer les ordres de grandeur. Sur 6,465 milliards d'humains en 2005, on en comptait :

- 61% en Asie ;
- 14% en Afrique ;
- 11% en Europe ;
- 9% en Amérique Latine ;
- 5% en Amérique du Nord.

L'accroissement de la population mondiale jusqu'à nos jours a été exponentiel :

- 1<sup>er</sup> milliard d'habitants : de l'origine à 1800 ;
- 2<sup>ème</sup> milliard : de 1800 à 1930, soit 130 ans ;
- 3<sup>ème</sup> milliard : de 1930 à 1960, soit 30 ans ;
- 4<sup>ème</sup> milliard : de 1960 à 1974, soit 14 ans ;
- 5<sup>ème</sup> milliard : de 1974 à 1987, soit 13 ans ;
- 6<sup>ème</sup> milliard : de 1987 à 1999, soit 12 ans.

Les prévisions font état de l'évolution suivante :

- 7<sup>ème</sup> milliard : de 1999 à 2013, soit 14 ans ;
- 8<sup>ème</sup> milliard : de 2013 à 2028, soit 15 ans ;
- 9<sup>ème</sup> milliard : de 2028 à 2054, soit 26 ans.

On voit bien se dessiner la très lente accélération de l'origine jusqu'en 1800 ; puis il faut de moins en moins d'années pour que la population mondiale augmente d'un milliard. A partir de 2000, la

progression diminue : nous sommes aux environs du point d'inflexion de la courbe en « S » ; nous avons commencé la phase de ralentissement, pour atteindre le sommet de la courbe dans environ 50 ans. Ensuite, la population devrait se stabiliser et probablement décroître.

## **2. « Le lit du pauvre est fertile »**

Il faut comprendre que c'est le développement économique et social qui a conditionné la baisse de la mortalité d'abord, puis celle de la fécondité ensuite. Le « développement » apparaît comme la clé dans la limitation des populations. Insistons : pour limiter les populations, il faut qu'elles accèdent au développement.

Mais il en ressort une modification entre les groupes d'âges, ce qui ne manque pas de jouer sur les besoins nutritionnels spécifiques à une population donnée. Donc sur la production des aliments nécessaires, et par conséquent sur la production agricole.

On comprendra aussi qu'il existe pour chaque population une courte période pendant laquelle la proportion des adultes de 15 à 65 ans augmente significativement par rapport à celle des jeunes et des personnes âgées : c'est une « fenêtre » pendant laquelle « plus » de personnes peuvent s'impliquer dans les tâches directement productives. Il en découlera des besoins nutritionnels qualitatifs spécifiques, tout autant que des modes de consommation alimentaires particuliers. Bien entendu, les conséquences sont immédiates sur les sollicitations du système d'alimentation, spécialement sur la distribution, sur les industries agricoles et alimentaires et sur l'agriculture.

## **3. Les transitions recouvrent des mécanismes spécifiques qui s'appliquent à la démographie, à la santé, à l'alimentation et à l'économie**

On vient de comprendre que la « transition démographique », maintenant bien connue des démographes, gouverne les modifications quantitatives et qualitatives des besoins des populations, donc des zones géographiques du monde.

D'autres phénomènes portent aussi le nom de « transition ». On parle de « transition sanitaire » lorsque les maladies infectieuses et aiguës sont remplacées par les maladies chroniques et dégénératives, et l'on sait que cancers, maladies cardiovasculaires, diabète et obésité –qui font partie des secondes– sont tout à fait liés à l'alimentation. D'ailleurs, on nomme « transition alimentaire » le phénomène qui voit, dans les régimes alimentaires, les calories d'origine animale se substituer dans des proportions croissantes aux calories d'origine végétale. Enfin, nous sommes familiarisés avec les processus de « transition des économies vers le capitalisme ».

Toutes ces « transitions », qui permettent de caractériser la démographie, la santé, l'alimentation et l'économie, nous aideront à mieux comprendre les liaisons avec l'agriculture, à l'heure de la mondialisation.

## **4. Une France sans paysans en 2017 ?**

Mais restons-en à la démographie. *« Sans doute, pendant longtemps encore, les spécialistes de l'agriculture se recruteront-ils de préférence au sein des familles des exploitants aujourd'hui en place. Mais, à terme plus lointain, ce modèle traditionnel de recrutement risque lui-même, sinon de disparaître, du moins de perdre son exclusivité. Ainsi naîtra –au milieu des difficultés que nous devons prévoir pour les prévenir– une France sans particularisme paysan, bref : une France sans paysans ».*

Ainsi se termine *Une France sans paysans*, écrit en 1965 -voilà plus de 40 ans !- par Michel Gervais, Claude Servolin et Jean Weil. Cet ouvrage était sous-titré : « 150.000 paysans en moins chaque année. De Méline à Pisani. Demain, l'agriculture sera-t-elle une industrie ? Et les paysans, des ouvriers ? ».

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Dans ses animations, Jean-François Ruas, spécialiste démographe au ministère de l'agriculture et de la pêche, commence par cette remarque : « *La disparition des agriculteurs aurait lieu vers 2017, si les prévisions démographiques étaient fondées sur une logique linéaire* ». Cette logique est celle que tout un chacun utilise spontanément lorsqu'il s'interroge sur l'avenir de la population agricole ; elle nourrit les inquiétudes des agriculteurs et, parmi eux, des jeunes. La population de référence est constituée des « exploitations professionnelles » recensées en 2000 : elles sont 380.000, représentant 95 % de la valeur ajoutée agricole, 92 % du foncier et 59 % des exploitations (ce qui signifie qu'il existe de nombreuses micro-exploitations et que l'utilisation des chiffres doit être prudente).

En réalité, la démographie n'est pas linéaire : elle suit une courbe en « S » ayant dépassé son sommet et « allant vers la descente ». Après le sommet, la descente s'est accélérée (exode rural), puis s'est freinée pour être presque stoppée à présent. C'est la fin d'un phénomène de « transition démographique » : en 2000, 12.000 exploitants sont partis, 12.000 exploitants sont entrés. En supposant qu'il n'y ait plus d'installations pendant 15 ans, c'est un flux sortant de  $15 \times 12.000 = 180.000$  professionnels qu'il faudrait constater, portant en 2015 le nombre des exploitations agricoles (définition 2000) à  $380.000 - 180.000 = 200.000$ . Mais il y aura des installations sur des exploitations dont la taille et la définition auront varié.

## 5. Maintenir l'agriculture et les agriculteurs ?

Pour comprendre ce qui est susceptible de se passer dans l'avenir, quelques éléments semblent indispensables.

Tout d'abord, le capital fixe en agriculture est constant depuis 1985, ce qui signifie que la « ferme France » est stabilisée. D'autre part, depuis 2000, les classes d'âge comportent à peu près toutes la même nombre d'agriculteurs, de 35 à 55 ans.

Si la « ferme France » était répartie entre les agriculteurs de 35 à 55 ans, et s'il y avait tous les ans autant d'entrants que de sortants, la situation serait effectivement stabilisée. Mais la réalité est forcément un peu différente : on s'installe de 22 à 35 ans et l'on quitte l'agriculture de 55 à 65 ans.

Par ailleurs, deux phénomènes ont eu un effet perturbant : l'offre d'exploitations a été raréfiée au début des années 2000 en raison, d'une part, du « creux » des générations de la deuxième guerre mondiale et, d'autre part, des préretraites qui ont eu lieu en 1995. Ces préretraites ont libéré des terres qui ont surtout été utilisées pour des agrandissements, afin de rendre les exploitations « viables ». Les possibilités d'installation ont ainsi été réduites au début des années 2000. L'offre foncière devrait remonter dès 2006 aux alentours de 900.000 hectares par an. Mais la pression non agricole sur le foncier augmente par ailleurs ... « *Chaque acheteur a sa logique : collectivité, agriculteur, urbain ... Mais force est de constater que ce sont les urbains qui finissent par l'emporter, et leur logique du tout résidentiel est fort peu compatible avec le maintien d'une agriculture dynamique capable d'assurer demain notre indépendance alimentaire et énergétique. Elle bouleverse ainsi profondément nos équilibres territoriaux et paysagers* », selon André Thévenot, président de la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Y aura-t-il pourtant assez de candidats à l'entrée dans le métier d'agriculteur ?

On peut penser, puisque les exploitations sont globalement devenues viables et ont été modernisées, qu'il y aura un taux de transmission des pères aux fils plus important lors des successions. Mais c'est sans compter sur le fait que les autres enfants risquent d'être intéressés par un capital familial, devenu important, et compliquer ainsi l'affaire. Ni, non plus, sur le fait que le métier d'agriculteur n'est

pas seulement un acte technique, facile à apprendre « sur le tas », comme beaucoup de non agriculteurs - c'est-à-dire la très grande majorité de la population française- se l'imaginent ... Ce métier est, de plus, devenu très sophistiqué sur les plans de la technique et de la gestion. A tel point que bien des jeunes fils d'agriculteurs peuvent ne pas « se sentir capables » (notons qu'environ un quart des agriculteurs sont aujourd'hui « techniciens supérieurs »).

Ainsi, deux points au moins sont à résoudre simultanément : comment faire pour faciliter la cession ? Comment faire pour reprendre une véritable entreprise ? Une véritable entreprise aux caractéristiques cependant originales : les revenus sont en partie des rentes. Les droits à paiement unique (DPU), subventions payées annuellement, sont en effet largement indépendants des quantités produites.

Ces points, déjà difficiles à comprendre, devront être expliqués à des citoyens qui sont loin d'imaginer ce qu'est devenu le métier d'agriculteur, alors que l'on assiste à un mouvement sans précédent de citadins qui se remettent « au vert ».

## **6. La ruée vers la campagne...en France**

Et pourtant, en 1947, Jean-François Gravier publiait *Paris et le désert français* ! Et de 1962 à 1975, c'est à l'exode rural que l'on a assisté. Les choses se sont assez bien passées, car un certain équilibre s'est fait entre les extraordinaires efforts de productivité réalisés dans l'agriculture et les besoins de main d'œuvre nécessaires à la reconstruction et à l'industrialisation. Cette situation est à rapprocher, toutes proportions gardées, de celle que l'on rencontre en Chine, où des millions de paysans migrent aujourd'hui vers les villes. Malgré un écart grandissant entre les revenus des ruraux et ceux des citadins, il semble que la situation des ruraux s'améliore en valeur absolue. Comme l'analyse André Chieng, président directeur général d'Asiatique européenne de commerce (AEC), « *Le vrai danger pour la Chine n'est pas l'accroissement des inégalités, ce serait qu'une baisse de la croissance renvoie au chômage ces travailleurs migrants* ». Il faut aussi la comparer aux mouvements migratoires que l'on observe de l'Afrique vers le Maghreb et des pays de la Méditerranée vers l'Europe. Par exemple, l'Espagne, autrefois pays d'émigration, est devenu un pays d'immigration. Massive, celle-ci provient du Maroc, de l'Equateur et de l'Afrique de l'Ouest. L'Italie, pays lui aussi converti au passage de l'émigration à l'immigration, accueille des albanais, des marocains et des ukrainiens. L'Allemagne a accueilli beaucoup de Turcs dans les années 90 ; sa croissance naturelle est aujourd'hui négative...

Si l'on revient à la France, il faut se souvenir que les mouvements internes de population ont été canalisés par les politiques « sectorielles » prônées par Jean Monnet et par les soucis de répartition de la croissance mis en avant par Claudius-Petit. La DATAR fut ainsi l'instrument d'une géographie active d'équilibrage. Aujourd'hui, le démographe Hervé Le Bras montre que depuis 1990, la population augmente trois fois plus vite dans les communes de moins de 2.000 habitants que dans celles de plus de 200.000. Ce retour à la campagne n'est évidemment pas un retour des agriculteurs et il pose des problèmes spécifiques : allons-nous générer une sorte de continuum de banlieues, comme c'est le cas aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Angleterre ? Souhaitons-nous ces villages-dortoirs normalisés ? Voulons-nous vraiment de ces ronds-points et de ces zones commerciales ? Acceptons-nous qu'une commune sur deux n'ait plus de commerce de proximité ? Et, pour faire ses courses, quel est celui –du citadin ou du rural– qui fait le plus de kilomètres en voiture ? Qui génère le plus de gaz à effet de serre ? Bref, l'envie individuelle de retour à la campagne ne génère-t-elle pas des comportements collectifs responsables des modifications climatiques et de la dégradation des ressources naturelles ? Et quelle est la part de l'agriculture dans ces modifications ?

## **7. Les temps changent : climat et eau**

« Ecocide », pour suicide écologique. Voilà comment Jared Diamond avait pensé intituler son dernier ouvrage. Mais cela n'aurait pas été vendeur, plaisante-t-il. Alors il a choisi « Effondrement :

comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ». Ce Cassandre y démontre que notre planète est vouée, d'ici cinquante ans, au même sort que l'île de Pâques, que ses habitants ont détruite, malgré leur haut degré de civilisation. Ne sommes-nous pas en train de détruire la planète ?

En tout cas, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a établi en 1990 que l'humanité modifiait le climat par ses émissions de gaz à effet de serre. En 1997, les pays signataires du protocole de Kyoto se sont engagés à réduire leurs émissions de 5,2 % en 2012 par rapport à 1990. Et le protocole est entré en vigueur en février 2005. Le gouvernement français a mis en place le groupe « division par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2050 ». Par ailleurs, la mission climat de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a conduit des travaux -auxquels a participé la SAF- qui démontrent que l'agriculture, 3<sup>ème</sup> émetteur de gaz à effet de serre, dispose d'un fort potentiel technique de réduction et qu'il est donc possible d'envisager la valorisation des réductions d'émissions du secteur agricole, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque le secteur agricole n'est pas concerné par la directive européenne instituant le système d'échange de quotas. Le chantier est donc à poursuivre : le potentiel de réduction serait de 15 millions de tonnes de CO<sup>2</sup> ; à 25 euros par tonne, les sommes générées seraient de 375 millions d'euros. Les solutions techniques et économiques -les marchés Powernext carbon et European climate exchange (ECX)- sont à travailler.

En France, sur un siècle, le réchauffement climatique pourrait se manifester par un « décalage » vers le Nord d'environ 500 kilomètres. En tout cas, les sécheresses et les canicules estivales mettent en relief les restrictions d'eau et la compétition pour cette ressource qui devient rare, au moins temporairement et dans certaines zones. La polémique est facile à attiser et l'agriculture est rapidement montrée du doigt, notamment à propos du maïs irrigué.

Au niveau planétaire, croissance de la population et évolution du climat modifient les risques de pénurie d'eau. Et comme l'agriculture utilise 73 % de l'eau douce (contre 21% pour l'industrie et 6 % pour les usagers domestiques), cette dernière est particulièrement concernée. Ainsi, certains pays, comme la Chine, plutôt que d'irriguer leurs propres productions, préfèrent s'approvisionner sur le marché des céréales : il est plus facile de transporter le blé que l'eau nécessaire à sa culture (il faut 4.500 litres d'eau, soit 4,5 tonnes, pour produire un kilo de riz, contre 1.500 litres d'eau, soit 1,5 tonnes, pour produire un kilo de blé), tandis que l'eau est plus rentable ailleurs dans l'industrie. Ce qui conduit à conclure : « *Le manque d'eau va dopper les échanges agricoles* ». Voilà une manière « *de considérer le problème de l'eau non plus comme un sujet de conflit* », selon le souhait de Jean-François Le Grand, sénateur de la Manche et président du Centre français de l'eau (CFE), mais peut-être pas tout à fait « *comme une opportunité de coopération* ». N'oublions pas ce qu'est devenue la mer d'Aral, qui a servi à irriguer des plantations de coton : Ouzbékistan et Turkménistan se sont affrontés militairement à ce sujet en 1995 ; la Turquie et la Syrie s'opposent au sujet de l'Euphrate ; la Jordanie et Israël se disputent régulièrement l'eau du Jourdain. Et que dire du Nil, dont la vie dépend en Égypte et en Éthiopie ; ainsi que de l'Amérique du Sud, qui détient un quart des réserves mondiales d'eau et ne rassemble qu'un peu plus de 5% de la population. On peut également être interloqué par le fait que 5 % de l'aide au développement est consacré à l'eau, contre 25 % aux télécommunications. Ce qui fait dire à Loïc Fauchon, président du Conseil mondial de l'eau, qui s'est réuni à Mexico en mars 2006 : « *L'eau potable vaut bien le téléphone portable* ». Comme on le voit, tout n'est pas possible à la fois.

Le public a-t-il vraiment conscience que l'eau est « le » problème le plus critique, avant l'énergie et le pétrole ? Eau et pétrole que consomme l'agriculture.

## **8. L'épuisement des énergies**

L'agriculture consomme du pétrole. Or, la production agricole doit suivre la demande alimentaire, qui elle-même doit suivre la progression démographique. Il en découle que la consommation de pétrole doit augmenter pour résoudre le problème de l'alimentation, générant pollution et réchauffement climatique, tandis que l'on s'approche de l'épuisement des réserves connues.

On voit bien qu'il faut « changer la donne », si l'on veut trouver une solution. Pour cela, il faut au moins comprendre comment l'agriculture consomme du pétrole d'une part et, d'autre part, examiner s'il est possible de substituer une autre énergie au pétrole, dans l'agriculture comme dans les autres secteurs.

Dans les pays industrialisés, la révolution agricole de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a été basée sur le tracteur (donc le carburant), sur la chimie des phytosanitaires issus du pétrole et des engrais issus du gaz (comme l'azote), et sur des gisements comme le phosphate ou la potasse. Dans les pays en développement, c'est la « révolution verte » qui a permis l'accroissement de la production agricole. Sur le plan technique, elle se définit comme une agriculture irriguée par inondation, utilisant des variétés de riz et de blé à paille courte, à hauts rendements, consommant des engrais et des phytosanitaires chimiques, et utilisant souvent –mais pas toujours– des motocolteurs. Les résultats ont été remarquables quant à la production, mais les effets ont aussi été des pollutions très sérieuses, des sols notamment.

Dans les deux cas, il s'agit de réduire les gaspillages et le niveau d'intensité des intrants. Ce fut la proposition formulée par Guy Paillotin, dirigeant de l'INRA, dans son rapport au ministre en charge de l'agriculture en 2000 : l'agriculture raisonnée. Par ailleurs, les agronomes ont progressé dans la compréhension des mécanismes biologiques : il ne s'agit plus seulement d'apporter des engrais chimiques au système « climat-sol-plante ». En comprenant les mécanismes biologiques qui se succèdent lors des opérations de production, ils ont mis au point le concept « d'itinéraire technique » qui aboutit à des augmentations de rendement en utilisant des pratiques inspirées de l'agriculture biologique (dont les processus internes n'étaient pas bien connus non plus d'ailleurs).

Pour simplifier, on peut admettre que l'agriculture raisonnée permet de limiter les pollutions et les charges économiques, tout en préservant les rendements, ce qui est particulièrement intéressant dans les pays où de hauts niveaux sont déjà atteints. On peut admettre également que les pays ayant utilisé la révolution verte peuvent à la fois raisonner leur agriculture et faire progresser les rendements en utilisant des techniques prenant en compte l'ensemble de l'écosystème : c'est la révolution doublement verte.

Or, il est globalement nécessaire d'augmenter les rendements, car les surfaces disponibles pour les cultures à venir ne sont pas suffisantes. Certains prétendent que, sous prétexte que la production alimentaire a augmenté légèrement plus vite que la population dans les dernières observations longues réalisées, il y a largement de quoi nourrir les populations à l'avenir. C'est sans compter par ailleurs sur le fait que la mise en culture de nouveaux espaces a un coût écologique (par destruction de la forêt primaire, par exemple). C'est sans compter enfin sur le fait que les pratiques actuelles peuvent user les sols et leur faire perdre leur fertilité. C'est sans compter que de nombreuses surfaces sont soustraites à la culture ou à la nature. Jared Diamond va même jusqu'à affirmer que l'urbanisation, la construction des routes, la destruction de la forêt ... entraînent une diminution de la capacité totale des plantes à la photosynthèse, c'est-à-dire que la capacité de la planète à utiliser la lumière du soleil pour la transformer en énergie baisse !

Ces phénomènes sont globaux. Mais la pression démographique, les tensions sur l'eau et la disponibilité des terres sont très variables d'un point à l'autre du globe. Il en découle que l'on ne peut parler de « l'agriculture » ; on doit au contraire considérer « les agricultures » du monde et admettre cependant qu'elles ne sont pas complètement indépendantes les unes des autres, des mouvements d'équilibre se faisant par transport de nourriture ou migrations de populations<sup>2</sup>.

Reste à signaler que le pétrole cher a rendu le charbon plus compétitif, que l'essor du solaire et de l'éolien est en cours, que l'avenir du gaz semble assuré et que l'on reconsidère avec plus d'intérêt le nucléaire. Et à mentionner que les pétroliers font tout pour valoriser leurs productions face à la montée des biocarburants. Est-ce vraiment la fin de l'or noir ? Assiste-t-on à un nouvel épisode du pétrole vert ?

---

<sup>2</sup> Cf. chapitre IV.

## 9. Mais l'agriculture peut produire de l'énergie

Le fait de savoir que l'agriculture peut produire de l'énergie sous forme de biocarburants soulage l'esprit, du moins en première analyse. La solution des biocarburants semble d'ailleurs doublement positive : d'une part, elle apporte un substitut au pétrole et, d'autre part, c'est une solution immédiatement disponible pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. En effet, la consommation de biocarburant ne fait que relâcher dans l'atmosphère le CO<sub>2</sub> que la biomasse y a elle-même puisé lors de la croissance des plantes.

Mais il faut y regarder de plus près. Au niveau planétaire et à l'horizon 2050, il n'est pas évident du tout que l'agriculture puisse fournir des biocarburants **en plus** de l'alimentation. Comme le disent certains, « il faudra choisir : rouler ou manger ! ». Des tentatives de bilans prévisionnels existent, comme le rapporte Michel Griffon dans *Nourrir la planète*. Les bases et les raisonnements doivent être discutés et approfondis.

Cependant, bien avant 2050, il est clair que l'agriculture aura produit massivement des biocarburants : au Brésil, aux Etats-Unis, en France (plan biocarburants 2015) ; mais aussi en Inde, en Chine et en Russie.

Pour la filière essence, les sources sont les betteraves, les céréales ou la canne à sucre. Pour la filière diesel, il s'agit dans un premier temps du colza et du tournesol. Puis viendront les cultures ligno-cellulosiques (le bois donnant le BTL, « biomasse to liquid »). Le gaz et le charbon auront aussi donné leur contribution avec des technologies « propres » : GTL, « gas to liquids », et CTL, « coal to liquids ».

Progressivement, une révision régulière des technologies et des savoirs dans tous les domaines amènera à reconsidérer les bilans globaux et locaux « alimentation+énergie » et, par conséquent, la sollicitation de l'agriculture. Des sous-équilibres vont se modifier : d'un côté la filière essence/éthanol et, de l'autre, la filière diesel/diester. L'évolution des constructeurs de voitures est autant à prendre en compte que celle des capacités de raffinage des pétroliers. Les industriels seront amenés par ailleurs à solliciter l'agriculture pour les biomatériaux : des objets industriels –en partie destinés à l'automobile, mais pas seulement– seront de plus en plus élaborés à partir du lin, du chanvre ou de l'amidon de céréales ou de pomme de terre ; tandis que l'utilisation du pétrole et de ses dérivés se modifiera et que la « chimie verte » progressera.

C'est aux productions végétales que l'on pense en premier, comme en témoigne le pôle de compétitivité à vocation mondiale « agroressources », inauguré par le président de la République en Picardie-Champagne-Ardenne. Cependant, les productions animales peuvent être contributives, elles aussi, comme en témoigne le projet Gazoleo de Jean Quentin : il s'agit d'utiliser une partie des huiles et graisses animales (équarrissage) des régions d'élevage de l'Ouest de la France pour produire du biodiesel.

En outre, à côté des grands projets, des initiatives plus réduites –mais conduites avec passion– ont vu le jour pour transformer directement sur la ferme les oléagineux en carburant agricole. Nul doute qu'il y aura à apprendre de ces expériences : évolution des motorisations, mais aussi utilisation des tourteaux, résidus de l'extraction ... A ce sujet, il est intéressant de noter qu'un des fabricants des presses à huile est une PME -dans l'orbite du groupe DAGRIS, travaillant essentiellement en Afrique- autrefois spécialiste des presses pour extraire l'huile des graines de coton ! ...

On relève également avec amusement ces initiatives purement individuelles qui consistent à s'approvisionner en huile de table chez les *hard discounters* pour les besoins des véhicules personnels.

Comme on le voit encore ici, il est absolument nécessaire d'avoir une vue globale pour apprécier le rôle de l'agriculture : sous-équilibres mondiaux des capacités pétrolières et énergétiques ; sous-équilibres mondiaux des capacités agricoles à fournir des aliments, des biocarburants et des biomatériaux ; sous-équilibres européens dans la PAC, qui a ouvert la jachère industrielle et permis ainsi les premières expérimentations en biodiesel ... Ces modifications progressives d'équilibres conduiront à ajuster -mondialement et régionalement– les surfaces nécessaires à la production énergétique de l'agriculture. Peut-être reviendra-t-on en France à y consacrer des surfaces équivalentes à celles qui étaient indispensables à la force motrice animale, avant la révolution agricole !

## 10. Pourvu que ça dure !

Nous n'en sommes pas encore aux limites que nous percevons pour 2050. Dans les années qui viennent, certaines de ces limites seront repoussées, tandis que d'autres apparaîtront sans doute. Aussi est-ce un comportement pragmatique et réaliste que nous devons adopter. Nous devons traiter le monde comme il va ; considérer les réflexions des « oiseaux de malheur » les plus sérieux pour agir avec précaution ; inciter les plus créatifs à innover, sans tomber dans un optimisme qui conduirait à relâcher l'effort scientifique ; et rafraîchir sans arrêt nos connaissances techniques.

Au fond, à côté de nombreux mécanismes bien établis, nous découvrons que certains sont difficilement prévisibles, comme l'évolution du climat. Mais surtout, nous prenons conscience que notre monde est « fini » et qu'il constitue un gigantesque système, sur lequel la marque de l'homme est désormais significative. Si cela invite à la précaution, cela incite surtout à être responsable et à prendre sa part dans la régulation du système. Cette prise de conscience est vitale : notre système doit se renouveler. Nous devons apprendre à le connaître pour ne pas lui infliger des coups qu'il ne pourrait pas supporter ; nous devons sûrement avoir des actions réparatrices et, lorsque nous sentons que nous sommes aux frontières de la viabilité, nous devons sélectionner des actions dont les conséquences sont réversibles. Nous devenons pleinement responsables de notre écosystème planétaire.

L'agriculture est au centre de notre système vivant ; il n'y a presque plus de « nature primitive » aujourd'hui. L'agriculture apparaît donc comme déterminante dans la captation de l'énergie solaire indispensable à la biosphère que les humains marquent très significativement. Agriculteurs ou non, nous devons tous, dans l'intérêt général, prendre part aux décisions d'orientation qui influencent l'agriculture. Nous savons que nous participons tous à un système global unique, dont tous les éléments sont reliés entre eux, ce qui n'exclut pas la diversité des situations locales. Aussi, par symétrie, chaque décision locale doit-elle être prise avec un point de vue global.

Les densités de population sont très variables à la surface du globe. Leur carte ne se confond cependant pas avec celle des zones favorables à l'agriculture, ni non plus avec celle des ressources en eau ou en énergie. Cela signifie que des économies, différenciées selon la géographie, garderont leur originalité, malgré les tendances homogénéisatrices de la mondialisation. Cela implique aussi que les organisations sociales maintiendront leurs marques propres. Ici, c'est la lutte contre la pauvreté qui sera prioritaire. Là, on modifiera l'utilisation de l'eau en améliorant les techniques d'irrigation ou en modifiant les pratiques agronomiques en zone d'agriculture pluviale. Ici, les programmes scientifiques privilégieront les recherches sur la fixation de l'azote atmosphérique par les plantes. Ailleurs, ce sont les progrès sur la pédogenèse qui seront favorisés, afin de dépolluer, de réparer les sols ou même d'en générer à partir de la roche mère. Sous d'autres latitudes, ce sont les investissements en dessalement de l'eau de mer qui viendront en premier. Mais là-bas, c'est le traitement des eaux usées ou l'utilisation des déchets organiques (animaux et humains) qui auront la priorité. Dans cette zone-ci, on comprendra que c'est la forêt qu'il faut favoriser, au lieu d'y installer un système maïs-soja. Et, dans cette zone-là, c'est sur le mode d'alimentation que l'on jouera : manger des végétaux consomme moins de surface agricole que manger des produits d'origine animale.

Aussi ce n'est pas en se réfugiant dans des comportements magiques que nous trouverons les solutions : « pourvu que ça dure ! ». De même, la critique seule n'est pas suffisante : des propositions éprouvées doivent être discutées. Et des enceintes doivent être ménagées pour la confrontation et la mise en œuvre des solutions. Ainsi seront écartées les pénuries, favorisées les innovations, orientées les croissances.

Nous ne sommes plus dans un monde bipolaire, vaste, où l'enjeu du développement agricole et alimentaire était d'éviter les révoltes, voire les révolutions, risquant de faire basculer des peuples dans l'un ou l'autre camp. Dans notre biosphère unique et finie, les régulations sont à rechercher par la discussion : à l'Organisation des nations unies (ONU) ou à l'OMC, au sein d'une organisation « régionale » comme l'Union européenne ou d'un État comme la France. Et c'est à chacun des acteurs de prendre sa part pour relever le défi d'agricultures durables.

### III. LAISSER-FAIRE ? NON : ÊTRE LIBÉRAL ET RÉGULER

Les tensions des « forces de la nature » ne sont pas les seules à s'exercer. Et la pression sur l'agriculture redouble, quand les discussions à l'OMC sont remises *sine die* : « *Les aides agricoles provoquent l'échec de la libéralisation du commerce* », titrait Le Monde du 26 Juillet 2006, alors que dans un éditorial intitulé « Égoïsmes agricoles », il est indiqué que « *jamais un cycle commercial n'était allé aussi loin en matière agricole, avant de tourner court* ». Ainsi se trouve suspendu le cycle de Doha, destiné à favoriser l'activité des pays pauvres, en toute logique avec les objectifs du Millénaire pour le développement. En numéro un, l'ONU a mis la « lutte contre la pauvreté » : réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et réduire de moitié la malnutrition (entre 1990 et 2015).

#### 1. Libéralisation seulement? La productivité agricole des « déjà riches » ne peut pas conduire à la souveraineté alimentaire des « encore pauvres »

On a vu que la production agricole et alimentaire mondiale a progressé légèrement plus vite que la population au cours des 50 dernières années. Mais on compte 2 milliards de personnes malnutries et 850 millions qui souffrent de la faim, principalement dans les pays en développement. Or, la plupart de ceux-ci sont des producteurs de nourriture, des paysans pauvres.

Comment expliquer que des paysans producteurs de produits agricoles se retrouvent sans les moyens de pouvoir s'acheter de la nourriture ?

Pour le comprendre, Marcel Mazoyer, professeur à l'INA-PG, explique que l'écart de productivité est de l'ordre de 1 à 1.000 entre la culture « à la main » la moins performante, pratiquée en Afrique, par exemple, et la culture motorisée la plus performante, pratiquée en France, par exemple (pour fixer les idées, il est admis qu'au début du XXème siècle, l'écart de productivité entre la culture « à la main » et la culture à traction animale était de 1 à 10).

10 quintaux de céréales produits en un an par un homme en Afrique : un homme travaillant un hectare et obtenant un rendement de 10 quintaux. 10.000 quintaux par an pour un homme dans la Beauce : un travailleur sur 100 hectares produisant 100 quintaux à l'hectare. L'écart est le même pour les productions animales : un paysan africain trayant une vache à 1.000 litres par an, quand un éleveur néo-zélandais traite plus de 100 vaches à 10.000 litres par an.

D'un côté, une très grande majorité de paysans travaille uniquement avec des outils à main, sans engrais ni phytosanitaires ; de l'autre, une minorité a bénéficié de la révolution agricole et dispose de tracteurs, de semences sélectionnées, d'engrais et de phytosanitaires.

Les gains de productivité obtenus par la révolution agricole et par la révolution verte ont été énormes au cours des 50 dernières années, de sorte que les prix des produits agricoles ont été divisés par 4 ou 5 selon les produits et selon les pays. Les revenus des exploitations ont chuté, et l'on a vu qu'il ne reste plus que 380.000 exploitations professionnelles en 2000 en France.

Par ailleurs, suite à la libéralisation des mouvements de capitaux dans les années 80, des investissements massifs ont été réalisés, notamment dans les grandes exploitations d'Amérique latine ou des pays de l'Est. La productivité ainsi obtenue a sa contrepartie : réduction de l'emploi, bas salaires, sous-alimentation, c'est-à-dire contraction du marché intérieur de produits agricoles et augmentation des quantités disponibles à l'exportation, à bas prix.

Ces prix de vente sont très inférieurs aux coûts de revient obtenus par la très grande majorité des agriculteurs du monde. Et ces prix, par le canal des marchés internationaux, entrent en compétition avec les productions locales, dont les prix de vente doivent s'aligner, devenant ainsi inférieurs aux coûts de production. On comprend alors que les revenus tirés des agricultures locales ne permettent pas le

développement. Chez les plus pauvres, ces revenus ne permettent même pas de se nourrir correctement. Dans les pays riches, s'il n'y avait pas de mécanismes régulateurs, les agriculteurs auraient un revenu nul ou négatif. Ce que les pays riches ne peuvent accepter car, souverains chez eux, ils veulent leur indépendance agricole pour assurer un approvisionnement sûr et régulier pour leurs entreprises de transformation et de distribution alimentaires.

Or, les marchés agricoles sont volatiles : la loi de l'offre et de la demande ne s'y applique pas de manière classique. Les productions agricoles sont fluctuantes en quantité et qualité (climat, maladies ...), tandis que les capacités de consommation alimentaire sont relativement rigides en volume, liées aux revenus disponibles. Les variations de prix sont amplifiées : ils s'effondrent dès que les quantités dépassent celles qui sont nécessaires à la consommation, tandis qu'ils deviennent très élevés, rendant la nourriture très chère, si les quantités font défaut.

Pour les plus pauvres des agriculteurs-consommateurs, il y va de leur survie. Les prix agricoles ne peuvent être à la base de leur sécurité alimentaire, ni de leur développement. Et la réduction de l'instabilité des prix est l'objet des politiques agricoles qui visent à satisfaire à la fois les consommateurs et les producteurs.

## **2. Le faible pouvoir d'achat de la moitié de l'humanité limite la consommation alimentaire mondiale**

Aujourd'hui, la population de la planète est composée pour environ la moitié d'agriculteurs-consommateurs : 3 milliards disposent de moins de 2 dollars par jour et plus d'un milliard dispose de moins d'un dollar par jour. Marcel Mazoyer conclut : *« C'est cette faiblesse du pouvoir d'achat de la moitié de l'humanité qui limite la consommation alimentaire mondiale, bien en dessous de ses besoins et bien en dessous des possibilités de développement de la production, qui est littéralement bridée par la baisse des prix agricoles et leur instabilité ».*

Ainsi, favoriser le développement des plus pauvres contribuerait à la fois à maîtriser l'évolution de la population ; à produire avec une productivité agricole très améliorée, en utilisant mieux les facteurs de production dans une optique de développement durable ; mais aussi à accroître la consommation alimentaire mondiale et, par conséquent, la croissance générale.

Cependant, la constatation d'écarts de productivité aussi importants que ceux qui ont été mis en évidence impose de raisonner par sous-ensembles aux productivités voisines et de relier ces sous-ensembles entre eux. De véritables politiques régionales de développement devraient être élaborées. On verra alors que la PAC est une véritable politique de développement régional.

D'ailleurs, Maurice Allais, prix Nobel d'économie, ne déclarait-il pas à l'UNESCO, le 10 avril 1999 : *« La construction européenne doit se fonder sur une préférence communautaire, condition véritable de l'expansion, de l'emploi et de la prospérité. Ce principe a d'ailleurs une validité universelle pour tous les pays ou groupes de pays. Pour toute économie régionale, un objectif raisonnable serait que, par des mesures appropriées et pour chaque produit ou groupe de produits, un pourcentage minimal de la consommation communautaire soit assuré par la production communautaire, à l'exclusion de toute délocalisation. La valeur moyenne de ce pourcentage pourrait être de l'ordre de 80 %. C'est là, au regard de la situation actuelle, une disposition fondamentalement libérale qui permettrait un fonctionnement efficace de toute économie communautaire à l'abri de tous les désordres extérieurs tout en assurant des liens étendus et avantageux avec tous les pays tiers. C'est là une condition majeure du développement des pays développés, mais c'est là surtout une condition majeure du développement des pays sous-développés ».*

Pour sa part, Marcel Mazoyer dit qu' *« Il serait préférable d'établir, pour une assez longue période, de grands marchés communs agricoles régionaux regroupant des pays ayant des productivités agricoles assez proches, et de les protéger contre toute importation d'excédents agricoles à bas prix, de manière à relever les prix agricoles et à les stabiliser à un niveau permettant aux paysans des zones défavorisées de vivre de leur travail, d'investir et de se développer. Et il faudrait instaurer, si nécessaire,*

*des politiques alimentaires basées non pas sur la vente de produits agricoles à prix cassés, mais sur le relèvement du pouvoir d'achat des acheteurs défavorisés, par la distribution de bons d'achat, comme ... aux Etats-Unis ».*

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont une grande expérience. Ils savent, pour citer à nouveau Maurice Allais, qu'« *en réalité, le choix réel n'est pas entre l'absence de toute protection et un protectionnisme isolant totalement chaque économie nationale de l'extérieur. Il est dans la recherche d'un système qui puisse permettre à chaque économie régionale de bénéficier d'une concurrence effective et des avantages de nombreux échanges avec l'extérieur, mais qui puisse également la protéger contre tous les désordres et les dysfonctionnements qui caractérisent chaque jour l'économie mondiale* ».

### **3. L'agriculture à l'OMC : comme les chaussettes ?**

Pascal Lamy le savait : il existe au moins deux écoles de pensée. D'une part, certains estiment que l'ouverture des échanges est aussi bénéfique pour l'agriculture que « pour les chaussettes ». D'autre part, d'autres pensent que l'agriculture est vraiment spécifique, et que le principe de la souveraineté alimentaire est primordial. Cette distance entre les deux positions a placé l'agriculture au cœur des discussions, qui n'ont donc pas progressé sur les autres points. Et les 149 pays, au bout de cinq années, n'ont pas pu trouver d'accord. Tandis que, pour les uns, libéraliser le commerce est la clé de tout, pour les autres, l'ouverture des échanges doit être assortie de conditions de toute nature. Ajoutons que les pays du Nord sont plutôt des démocraties qui disposent de budgets leur permettant de conduire des politiques publiques alors que, au Sud, les moyens manquent cruellement, de nombreux déséquilibres restant à corriger.

Dans ce contexte, le rôle de l'OMC se limite à faciliter les échanges commerciaux : l'organisation travaille à abaisser les barrières douanières et à faciliter les investissements étrangers. Elle n'est pas un organisme de développement, ni un organisme de financement. Et, compte tenu de la complexité des problèmes agricoles qui doivent prendre en compte simultanément toutes les dimensions, les limites de compétence sont facilement atteintes : l'OMC n'est pas l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ni la Banque mondiale. C'est pourquoi, à la faveur de la suspension des négociations, il pourrait être salutaire d'entendre les propositions nouvelles qui s'élaborent. La libéralisation du commerce des produits agricoles met en cause plus que les échanges agricoles : elle risque d'amoinrir la souveraineté alimentaire qu'ont su construire certains pays, tandis qu'elle met les autres dans l'impossibilité de construire leur propre souveraineté alimentaire.

L'OMC ne devrait-elle pas se contenter d'accompagner sur le plan commercial la mise en place de véritables politiques agricoles ? Elles seraient évidemment différentes selon les régions : répondant aux spécificités locales, elles viseraient à l'autonomie et à la sécurité alimentaire, en quantité et en qualité. Le MOMA, mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture, a entrepris une démarche en ce sens.

L'agriculture est bien apparue comme le « talon d'Achille » de la mondialisation, en même temps qu'elle pourrait être la clé de la croissance mondiale.

Pourquoi sommes-nous restés bloqués ?

Pourquoi les Etats-Unis résistent-ils à toute baisse de leurs subventions internes à l'agriculture ? Les Européens étaient-ils prêts à baisser les droits de douanes sur les importations agricoles ? Les pays émergents, notamment le Brésil, l'Inde et la Chine, auraient-ils accepté de leur côté de baisser leurs droits de douane sur les produits industriels ? Et les pays pauvres auraient-ils trouvés les conditions de leur décollage économique et social ?

#### **4. Compétition Etats-Unis/Union européenne**

Comme on le sait, la PAC a rapidement généré des excédents, ce qui l'a mise en compétition directe avec les Etats-Unis, auxquels elle grignote des parts de marché. Et Ronald Reagan a choisi le GATT en 1980 pour sommer la Communauté européenne de démanteler son système de restitutions. Les responsables européens finiront par accepter de rouvrir un cycle de négociations et d'y parler agriculture en 1986, il y a 20 ans ! C'est François Guillaume, ministre en charge de l'agriculture, et Michel Noir, ministre en charge du commerce extérieur, qui représentaient la France le 20 septembre 1986 à Punta del Este en Uruguay : le principe d'une négociation globale a été accepté, portant notamment sur les services, la propriété intellectuelle, les investissements et l'agriculture. Il s'agira de libéraliser davantage le commerce des produits agricoles. Les négociateurs européens ont réussi à faire en sorte que cela couvre toutes les mesures directes et indirectes, ce qui désignait le système américain des *deficiency payments*, dont l'effet est de favoriser les exportations agricoles des Etats-Unis tout en faisant baisser les cours mondiaux.

Le cycle se terminera le 15 avril 1994 à Marrakech, avec une décision très importante : le démantèlement des prélèvements variables. Ce système mettait l'Europe à l'abri d'un seuil. Pour passer outre, les produits devaient acquitter un montant correspondant à la différence, variable, entre le prix mondial, variable, et le seuil, fixe. Ce mécanisme finançait la Communauté européenne, qui constituait ainsi des réserves permettant de soutenir symétriquement, par des subventions, les produits à l'exportation. Dans cet « oasis », la communauté développera ses autres instruments de politique agricole, notamment son système de prix garantis. L'accord de Marrakech conduit à transformer ces prélèvements variables en droits de douane fixes, dont la baisse a été par ailleurs programmée. C'est de cette manière qu'un des principaux moteurs ayant conduit la Communauté à être exportatrice de ses excédents est voué à s'arrêter.

Un autre résultat de l'Uruguay round a été de classer les soutiens à l'agriculture selon l'importance des distorsions de concurrence qu'ils produisent. Les aides directes à la production (les prix de soutien) ont été mises dans la boîte orange : ces aides sont soumises à réduction. Dans la boîte bleue, ce sont les aides permettant une maîtrise de l'offre qui ont été placées. Basées sur la surface, le rendement ou le nombre de bêtes, ces aides sont soumises à une diminution dans le temps. Enfin, les soutiens de la boîte verte sont des aides qui n'ont pas d'effet sur la production ou les échanges, c'est-à-dire qui ne provoquent pas de distorsion de concurrence (mesures agrienvironnementales, aides à la recherche ...). Ces aides ne sont pas soumises à une obligation de réduction.

La domination mondiale des Etats-Unis en matière agricole a été contestée par la réussite de l'Union européenne. C'est lors de l'Uruguay round que les américains et leurs alliés du groupe de Cairns ont cherché à démanteler le dispositif des prélèvements. Une institution, l'OMC, va naître au niveau mondial pour libéraliser le commerce en général. Le GATT était une sorte de forum fréquenté par un « club de pays riches » ; l'OMC est une institution créée en 1995 : les deux tiers des membres sont des pays en développement, qui souhaitent utiliser cette enceinte pour prendre leur part dans l'équilibrage du commerce mondial, dans une organisation où les décisions doivent adoptées à l'unanimité. A côté des pays développés, les pays émergents vont se révéler très offensifs et les pays les moins avancés ne vont pas supporter d'être des « laissés pour compte ». Le fonctionnement va forcément être laborieux et rester centré de fait sur les questions agricoles. Pourtant, le cycle de Doha devait être celui du développement en général ...

#### **5. Cycle de Doha : développement ou démantèlement ?**

Tout d'abord, il y a eu l'ouverture du cycle à Doha, puis l'échec de la réunion de Seattle. Ensuite, les pays du Sud se sont manifestés à Cancun en 2003. Puis, en décembre 2005, à Hong-Kong, les principaux dossiers sont restés en suspens, la question agricole ne progressant que très peu : la conférence a approuvé la suppression de toutes les subventions aux exportations agricoles à l'horizon 2013. Mais en juillet 2006, une absence d'accord a été préférée, le différend sur les aides à l'agriculture

n'étant toujours pas résolu. Le développement attendra. Du moins, le développement régulé par des accords multilatéraux, alors qu'un développement plus inégal pourrait apparaître dans le cadre d'accords bilatéraux : que penser d'accords multilatéraux par grandes régions et entre grandes régions ? A moins que le démantèlement des distorsions de concurrence sur les marchés ne reprenne. Ou plutôt, ne s'agirait-il pas de diminuer les distorsions de concurrence entre les zones dont les agricultures sont devenues « suffisantes » d'une part, et de construire, d'autre part, les protections temporaires (forcément sur longue durée) nécessaires au développement agricole des zones économiques les moins développées ?

Prenons le point de vue de l'Union européenne sur les distorsions de concurrence induites par la PAC. Elles sont aujourd'hui, après des réformes, limitées. Par exemple, les productions sont « contenues » : les quotas laitiers plafonnent la production laitière (les stocks de beurre et de poudre de lait sont très réduits) et la jachère, en gelant une partie de la surface, a conduit à réduire les stocks de céréales et à mieux respecter l'environnement, ainsi qu'à expérimenter les cultures destinées aux biocarburants. Le découplage des aides diminue le lien entre la production et les aides, tandis qu'il renforce le lien de la production avec le marché ; le découplage fait passer de l'aide au produit à l'aide à l'agriculteur. Sachant que celui-ci ne la perçoit que s'il respecte les normes fixées : l'écoconditionnalité aiguille ainsi vers une agriculture qui prend en compte l'environnement.

A l'intérieur de l'Union européenne, bien que le taux de découplage global soit maintenant de 92 %, les Etats membres ont eu le choix dans l'intensité du découplage. La France, par exemple, a choisi à l'inverse un couplage total pour le troupeau de vaches allaitantes, pour préserver l'activité et l'aménagement du territoire dans des zones telles que le Massif central.

Concernant les exportations, les restitutions ont été considérablement réduites : L'Union est même allée au-delà des engagements pris lors de l'Uruguay round.

Globalement, tous les types de soutien ont été notifiés à l'OMC et les subventions sont une information publique. Cela n'est pas aussi clair dans les autres pays industrialisés : certains instruments employés sont complexes ou ne font pas l'objet d'une discipline à l'OMC, même s'ils ont des effets distorsifs puissants sur la concurrence. Comme il s'agit des points importants du « différend agricole », il est utile de les expliquer sommairement.

Certains pays ont organisé des *boards*. Ce sont des entreprises publiques ou parapubliques qui ont le monopole de l'exportation. Compte tenu de cette caractéristique, elles pèsent sur les prix des exportations sur des marchés mondiaux qu'elles influencent. Il s'agit notamment du *New-Zealand dairy board*, du *Canadian wheat board*, de l'*Australian wheat board* ou de la *Queensland corporation*, en Australie également.

Ou bien des crédits à l'exportation sont mis à disposition des exportateurs à des taux extrêmement avantageux et avec des remboursements différés : 15 % des exportations agricoles australiennes et 5 % des exportations agricoles canadiennes ont bénéficié de ces crédits à l'exportation, ayant fait l'objet d'un soutien public, entre 1995 et 1998. Sur la même période, les chiffres sont de 2 % seulement pour l'Europe et de 6 % pour les Etats-Unis qui, en jouant sur le « mix-produit », ont concentré leurs opérations sur le blé, qui a bénéficié d'un soutien de 17 %. On peut ajouter que 90 % des garanties en Europe sont accordées pour moins d'un mois, tandis que 94 % des garanties accordées par les Etats-Unis sont supérieures à un an, la durée pouvant parfois aller jusqu'à 10 ans.

Les *marketing loans* sont une modalité classique de la politique agricole américaine. Ces aides sont notifiées à l'OMC comme instrument de soutien interne, mais ne sont pas notifiées comme subvention à l'export. Or, il est démontré qu'elles ont un effet déstabilisateur sur les prix mondiaux, puisqu'elles tendent à accroître la production lorsque les prix baissent.

L'aide alimentaire est un instrument clé de la politique étrangère américaine. En même temps qu'elle constitue une aide, elle vise à accroître les marchés d'exportation pour les produits agricoles américains. Les opérations d'urgence et de développement de l'agence américaine pour le développement international [United states agency for international development (USAID)] et le programme *food for education* (cantines scolaires et stocks d'urgence) sont certainement bien de l'aide. Mais trois programmes, représentant 63 % de l'aide, sont utilisés à des fins commerciales : les crédits à taux « concessionnels » (ventes à des conditions préférentielles, taux très bas, durée de remboursement

très longue); les donations du ministère américain de l'agriculture [United states department for agriculture (USDA)]; et le programme *food for progress* (autre programme de vente à crédit et de dons).

Par ailleurs, des barrières non tarifaires sont utilisées. Mettant en avant des mesures environnementales, elles sont utilisées surtout par le Brésil, l'Argentine, la Nouvelle Zélande et l'Australie, qui se distinguent avec trois quarts de leurs importations couvertes par des barrières protectionnistes à caractère environnemental. En Europe, ce genre de pratique concerne trois fois moins de produits qu'au Canada ou aux Etats-Unis.

Signalons enfin une pratique spécifique de l'Argentine, qui applique une taxe à l'exportation de 23,5 % sur le soja et les graines oléagineuses, mais de seulement 20 % sur les tourteaux et les huiles. Cela gêne les tritrateurs européens, pour lesquels l'achat de la matière première est rendu plus cher que pour leurs compétiteurs argentins.

Mais nous n'allons pas reprendre toutes les discussions en cours ou suspendues ...

## **6. Gagnants et perdants ? Tirer parti des expériences réussies !**

Il serait plus judicieux de se mettre dans l'optique de développer les agricultures du Sud sans sacrifier celles du Nord. En demeurant libéral –ce qui est davantage un humanisme et une position politique qu'un strict raisonnement économique– et en recherchant les modes de régulation les plus adaptés, puisés dans les exemples de politique économique qui ont réussi.

Dans les discussions récentes, chacun a cherché à calculer les ordres de grandeur des bienfaits pouvant être retirés de la libéralisation du commerce des produits agricoles. Pour cela, les économistes utilisent les données du Global trade analysis project (GTAP). C'est une tâche extrêmement difficile, même si les données sont simplifiées. Dans leur modèle « amélioré » ID3, les chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont découpé le monde en 13 régions dont l'Europe, les Etats-Unis, le Mercosur ... et, pour finir, le « reste du monde ». Ils ont distingué 17 secteurs : le blé, le lait, les oléagineux, la sylviculture, les industries agroalimentaires regroupées en sous-secteurs, etc. Ils ont limité les facteurs de production à 5 : le travail qualifié, le travail non qualifié, la terre, les ressources naturelles et le capital. Si cela semble extrêmement simplifié, c'est déjà suffisamment compliqué compte tenu des milliers d'équations à résoudre simultanément. C'est cependant ce genre de modèles qui est utilisé pour mesurer les avantages qu'il y aurait à libéraliser les marchés des produits agricoles. De plus, les économistes du CIRAD ont introduit des mécanismes permettant de tenir compte des incertitudes. Les résultats obtenus amènent à conclure que la libéralisation est « *bien moins avantageuse que ce que l'on croyait* ».

Cette opinion a été de plus en plus partagée par les économistes de toutes les écoles, au fur et à mesure de l'évolution des négociations à l'OMC. Pour leur part, les économistes du CIRAD, avec Jean-Marc Boussard, concluent : « *Aussi pouvons nous affirmer que la libéralisation agricole ne produira pas nécessairement une augmentation importante de la production, n'induirra pas le développement dans les pays pauvres, n'améliorera pas de façon significative la répartition des revenus dans le monde et ne conduira pas à une baisse des prix des produits alimentaires pour le bénéfice des consommateurs* ».

Outre le fait que ces raisonnements généraux ne prennent pas en compte l'existence des agents particuliers que sont les entreprises –qui ont leurs propres comportements–, les experts ajoutent que c'est le caractère spécifique des produits agricoles (aléas, lois des rendements, inélasticité de la demande par rapport aux prix ...) qui font que les « avantages comparatifs » –mis en avant théoriquement pour expliquer les bienfaits de la libéralisation ne trouvent pas réellement les conditions qui leur sont nécessaires pour fonctionner efficacement. Le marché théorique pur et parfait est beaucoup trop éloigné des conditions réelles particulières aux échanges de produits agricoles : c'est la raison pour laquelle tous les pays, et notamment ceux qui en ont les moyens, à savoir les pays développés, mettent en place des substituts au marché pour que les prix soient néanmoins des signaux qui puissent guider le comportement microéconomique des producteurs, des transformateurs et des consommateurs. Les

expériences des uns et des autres sont en ce sens extrêmement précieuses : l'étude des politiques agricoles, et surtout des conditions dans lesquelles elles ont été mises en œuvre, ainsi que celle des résultats obtenus, sont au moins aussi importantes que l'étude des lois des marchés et celle des limites des domaines de validité dans lesquels ces lois se rapprochent suffisamment près des conditions de la réalité.

## **7. Pour sortir des blocages actuels : le MOMA**

Les rôles de chacun sont incontestables à l'échelon mondial : l'ONU, la FAO, l'OMC, la Banque mondiale doivent jouer un rôle, même s'ils méritent d'être critiqués, lourdement parfois. Les bienfaits de l'OMC sont reconnus et chacun mesurera son utilité d'encadrement à la faveur des litiges qui ne manqueront pas d'exploser si le bilatéralisme reprend de la vigueur par rapport au multilatéralisme. C'est pourquoi il est très important de soulager l'OMC de problématiques auxquelles elle n'est pas accoutumée et qui ont pourtant pris la première place en son sein, jusqu'à la conduire à l'inefficacité. Il faut sauver le « soldat » ou l'« arbitre OMC », pour optimiser mondialement les échanges, en permettant de proposer les modalités respectant les caractères spécifiques des produits agricoles.

Le MOMA pourrait y contribuer. Il a été créé en décembre 2005, afin de promouvoir un système de régulation des marchés agricoles dans le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Il a produit des études montrant que les systèmes et outils de décision actuels (modèles économiques, méthodes et fondements des négociations OMC) ne répondent plus aux enjeux que représente l'agriculture pour l'avenir de l'humanité en termes :

- de satisfaction de besoins alimentaires et non alimentaires croissants ;
- de lutte contre la pauvreté ;
- de croissance économique et de développement des Etats.

Ainsi, et contrairement aux hypothèses de la Banque mondiale et de l'OMC, une libéralisation des échanges sans garde-fou de l'agriculture n'améliore aucunement la situation économique des pays les plus pauvres. Au contraire, elle les fragilise et favorise les pays disposant de rentes de situation parfois indues (territoires immenses, protection sociale inexistante, fragilisation de l'environnement ...) qui, seuls, ne pourront jamais répondre à une demande alimentaire et non alimentaire croissante.

La principale raison pour laquelle la libéralisation ne produit pas les effets escomptés dans le secteur agricole s'explique par le fait que l'agriculture est un secteur économique stratégique et spécifique.

Le caractère stratégique de l'agriculture est largement admis par la grande majorité des Etats et par les Etats-Unis en tête, puisque Georges W. Bush déclarait encore récemment : « *Peut-on imaginer un pays qui ne soit pas capable de produire assez de nourriture pour nourrir sa population? Cette nation serait soumise à la pression internationale. (...). Ainsi, lorsque nous parlons d'agriculture, nous parlons réellement d'une question de sécurité nationale* ».

Le caractère spécifique s'explique principalement par la très forte volatilité des prix, qu'on ne retrouve dans aucun autre secteur économique. De nombreux économistes, dont Jean-Marc Boussard<sup>3</sup>, ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture, ayant rejoint l'équipe du MOMA, l'ont démontré. Cette caractéristique est le « grain de sable » qui enrayer la mécanique de la libéralisation et qui appelle une régulation.

---

<sup>3</sup> Auteur du livre *Libéraliser l'agriculture mondiale ? Théories, modèles et réalités*, CIRAD, 2005.

C'est pour répondre à ces insuffisances et à ces menaces que plusieurs personnalités du monde agricole et non agricole ont rejoint le MOMA. Car les principes qu'il défend et les missions qui lui sont assignées correspondent à des valeurs universelles :

- promouvoir un système de régulation des marchés agricoles à l'échelle mondiale, dans le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux ;

- favoriser le développement des échanges dans la mesure où ils contribuent à améliorer la condition de tous les agriculteurs, notamment des pays en voie de développement, et à optimiser la sécurité d'approvisionnement pour tous les pays ;

- renforcer le potentiel de recherche, les capacités d'investissement, de productivité et d'emploi des activités agricoles et agroalimentaires, dans l'objectif d'améliorer constamment la satisfaction et la sécurité des consommateurs ;

- lutter contre les dérives spéculatives et les soutiens abusifs qui faussent le fonctionnement des marchés au détriment d'un développement durable en créant un modèle d'alerte et d'évaluation des risques ;

- développer toute action d'information et de sensibilisation qui permette aux institutions internationales et aux pouvoirs publics nationaux de prendre les mesures adéquates pour réguler les marchés mondiaux des produits agricoles.

Le MOMA ne s'oppose à aucune organisation internationale existante (OMC, FAO...), mais vise à être le complément indispensable qui manque aujourd'hui. Il s'inscrit en effet dans la perspective d'harmoniser des objectifs *a priori* difficilement compatibles :

- la lutte contre la pauvreté, dont les termes sont décrits par le Millenium round ;

- la libéralisation des échanges visés par les accords de Doha ;

- le développement durable et la préservation de l'environnement visés par la conférence de Rio.

Pour cela, le MOMA estime nécessaire de construire une gouvernance mondiale de l'agriculture, et a défini les trois piliers qui lui permettront d'atteindre cet objectif tout en respectant les contraintes de transparence, de crédibilité et de responsabilité qu'une telle mission implique.

**Le modèle NRA (nouvelles réglementations agricoles), premier pilier de la future gouvernance agricole mondiale**, fournira un outil d'aide à la décision, adapté à l'agriculture, pour tous les négociateurs et décideurs internationaux. Le MOMA considère en effet qu'il est urgent de construire un nouveau modèle économique agricole international, plus réaliste et plus crédible que les modèles classiques, en particulier celui de la Banque mondiale, de l'Institut de recherche sur les politiques alimentaires et agricoles [Food and agricultural policy research institute (FAPRI)], de l'OCDE ou de la fondation Carnegie. Le MOMA relève notamment que ces modèles :

- estiment que l'offre s'ajuste parfaitement à la demande, et négligent donc totalement l'impact des facteurs climatiques, des phénomènes de spéculation et de stockage ;

- supposent que la demande est totalement élastique par rapport aux prix (mangerez-vous deux fois plus si les prix sont divisés par deux ?) ;

- n'intègrent pas les accords préférentiels, pourtant essentiels pour les pays en développement. Et, sur les 149 pays membres de l'OMC, seuls neuf commercent avec l'Union européenne sans accords préférentiels ;

- ne tiennent pas compte des autres variables qui interagissent avec le secteur agricole : l'énergie, les transports, les réglementations sanitaires, les contraintes environnementales, les taux de change ...

Le modèle NRA, qui repose sur une approche « systémique » et une architecture modulaire, devrait être achevé à la fin 2007. Il est composé d'un module économique central d'équilibre général, autour duquel gravitent sept modules satellites qui correspondent aux sept critères que tout modèle

agricole international équitable doit respecter, mais qu'aucun ne respecte à l'heure actuelle. Ainsi, le modèle NRA :

- évaluer le niveau de dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- prendra en compte les risques climatiques et de marché ;
- mesurera les effets sur la pauvreté de la libéralisation des échanges agricoles internationaux ;
- tiendra compte des trappes à sous-développement induites par la pauvreté sur les générations futures dans les pays en développement ;
- évaluer l'impact de la libéralisation des échanges agricoles internationaux sur la capacité d'innovation agricole et agroalimentaire, et de son partage équitable ;
- intégrera l'environnement dans la modélisation des échanges internationaux ;
- prendra en compte le développement durable et l'avenir de la planète, en reliant les échanges agricoles aux changements globaux, c'est-à-dire aux questions de changement climatique, de biodiversité et de désertification.

**L'agence internationale d'évaluation et de notation (agence NRA), deuxième pilier de la gouvernance agricole mondiale**, sera créée en 2007. A l'égal des agences de notation financières, sociales, environnementales ou éthiques, elle fournira des indicateurs clés des différents marchés agricoles qui serviront de base aux trois missions qui lui sont assignées : simuler, évaluer et noter, et conseiller.

Tous ces indicateurs permettront de contribuer à la formation de prix d'équilibre, et de noter les différents pays en termes de politiques agricole et environnementale. Pour cela, l'agence NRA sera composée d'un comité d'experts internationaux et sera confortée par un collège des sages constitué de personnalités de grand renom international (anciens chefs d'Etats, « grandes consciences » ...). Ces comités d'experts se réuniront régulièrement pour définir les niveaux de ces indicateurs, conseiller et noter les différents acteurs concernés (régions, pays, entreprises).

Une mauvaise note signifiera qu'un acteur ne respecte pas certaines règles édictées et reconnues par tous. A l'inverse, une bonne note révélera que la politique menée par cet acteur respecte toutes les règles édictées et œuvre à l'amélioration du bien-être collectif. Bien évidemment, entre les deux extrêmes, on trouvera toutes les graduations possibles.

Et, comme le monde dans lequel nous vivons est caractérisé par une interconnexion croissante des marchés, les informations ainsi émises auront un rôle fondamental, leur impact sur les décisions économiques, sociales et politiques devenant de plus en plus important.

C'est cet ensemble d'évaluations et de notations qui fera de l'agence NRA un véritable outil de régulation, une source permanente d'information servant à mieux encadrer les négociations internationales, et un outil de sensibilisation des pouvoirs publics et de l'opinion sur les dangers et les dérives des marchés agricoles.

**Les principes de gouvernance, troisième pilier de cette future gouvernance agricole mondiale**, constituent une première approche de ce que pourrait être l'organisation mondiale de l'agriculture. Ils comprennent deux types de principes :

- des principes généraux, qui s'organisent autour de la définition de prix d'équilibre par secteur agricole ;
- des principes d'organisation par secteur agricole, qui regroupent les principaux pays producteurs, mais assurent aussi une représentation des pays consommateurs.

A la suite de la suspension du cycle de Doha, il ne fait aucun doute que le MOMA doit accélérer son organisation et ses réalisations pour répondre aux prochaines échéances internationales, avec la reprise des négociations de l'OMC, et européennes, avec la réforme de la PAC qui, rappelons-le, est, à ce jour, la seule politique intégrée de l'Europe.

## 8. Jusqu'ici, la PAC a construit l'Europe

Imaginons que l'Europe supprime totalement ses protections aux frontières ; imaginons que les agriculteurs ne soient plus soutenus que par des aides sans lien avec la production. Si les prix mondiaux venaient à baisser durablement, l'Europe se retrouverait avec des surfaces en jachère très importantes : toutes les exploitations, y compris les plus grandes, seraient touchées, car elles souffrent, comme les petites, d'écart de productivité avec les meilleurs du globe. Et l'Europe ne serait plus en capacité d'assurer sa sécurité alimentaire. Son agriculture connaîtrait un terrible recul, alors qu'elle a atteint en très peu de temps un niveau de développement qui lui permet de fonctionner par elle-même. Attaquée de l'extérieur, elle l'est de l'intérieur puisqu'on lui reproche son coût budgétaire : c'est oublier que le périmètre de l'agriculture s'est agrandi et qu'il continuera de s'agrandir à budget constant.

Il faut rappeler que ce développement européen n'a pas été fait pour l'agriculture, même s'il a, par la force des choses, concerné les agriculteurs. Revenons à l'après-guerre. L'Union européenne n'existe pas et les pays qui vont finir par la constituer doivent se relever. Ils sont dans un piteux état, sur le plan industriel comme sur le plan agricole. Souvenons-nous que le pain n'a cessé d'être rationné, en France, qu'en février 1949 ! L'urgence était de reconstruire l'industrie : l'agriculture a été pilotée pour approvisionner la France entière en nourriture, tout en gérant un transfert et une mutation de la population rurale vers les villes. Pour y parvenir, les dirigeants, et singulièrement le général De Gaulle, ont choisi –comme le rappelle Olivier de Gasquet dans *Notre agriculture-* de « *transférer au niveau européen la nécessité de mener une politique protectionniste pour stimuler la production agricole* ». Et le ministre en charge de l'agriculture, Edgar Pisani, a bien reçu comme mission de faire en sorte qu'une agriculture performante émerge. Il s'est d'ailleurs fait rappeler à l'ordre : il ne devait pas « *servir de relais à telle ou telle revendication catégorielle* » (plus tard, Jean Glavany montrera qu'il a bien compris : « *Je ne suis pas le ministre des agriculteurs ; je suis le ministre de l'agriculture dans la société* »). Construire l'agriculture de la France et de l'Europe était une condition pour une France industrielle forte. La situation n'était pourtant pas facile : « *d'un côté le recours massif aux importations est absolument nécessaire ; de l'autre, ces mêmes importations concurrencent la production locale et empêchent toute dynamique de développement* ». Toute ressemblance avec la situation réelle d'un pays aujourd'hui en voie de développement serait fortuite ...

L'Europe va avoir recours à un protectionnisme temporaire. Avec le système du prélèvement, elle va pouvoir ajuster en permanence la protection aux frontières. Le marché agricole commun va fonctionner à l'abri des fluctuations mondiales qui, sinon, l'auraient empêché de naître. Il s'agit d'un marché régulé par les prélèvements, par les prix garantis à l'intérieur et par les restitutions utilisées pour les exportations : le commerce extérieur exerçait une fonction de régulation. Pour que chacun se remémore la cadence d'avancement, rappelons que les premières organisations communes de marché (OCM) ne sont entrées en vigueur qu'en 1967, le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) étant né le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Et tout ce montage était déjà inspiré du modèle américain : marché libre à l'intérieur et conquête de la planète à l'extérieur.

Dans les négociations de construction du marché commun agricole, les Etats-Unis ont accepté le mécanisme du prélèvement à condition que les européens abandonnent tout droit de douane sur les oléagineux, puis sur les drêches de maïs lors du Kennedy round. Ainsi, en contrepartie du prélèvement, l'Europe se mettait sous la dépendance des Etats-Unis pour la nourriture des animaux, qui se fera à partir des filières américaines du soja et du maïs. Ne l'oublions pas : c'est encore le cas aujourd'hui. Pour les oléagineux, c'est par un système de subvention des ventes à perte (les *deficiency payments*) que les américains soutiennent leur production, en régime de croisière. Les européens copieront ce système, alors qu'il s'agissait de faire démarrer cette culture. Puisque toute la production est aidée, cette mesure se révèle coûteuse pour l'Europe. Avec l'accroissement de la motorisation, l'ensemble fut rapidement une réussite marquée par la disparition du cheptel des chevaux (principale source d'énergie pour l'agriculture), l'accroissement du nombre de vaches laitières et du rendement par animal qui conduira aux excédents laitiers, le remplacement de la sole d'avoine destinée aux chevaux par une sole de maïs pour les vaches laitières et l'apparition d'excédents céréaliers dans les années 90.

Tout ce parcours fut pourtant marqué par de sérieuses embûches. Le système était fait pour fonctionner avec des monnaies stables entre elles. Si les monnaies se mettaient à diverger, ce serait aussi la divergence du système. Or, deux ans après sa naissance, c'est la dévaluation du franc, le 8 août 1969. Les dirigeants décident de ne pas appliquer ce système à l'agriculture. Ils y parviennent, par l'invention des montants compensatoires monétaires. Deux mois plus tard, c'est le mark qui est réévalué. On poursuit la technique et invente des montants compensatoires ... dans l'autre sens !

Le coût budgétaire de ces désordres monétaires fut important. La monnaie unique, qui ne viendra qu'après, aurait évité ces conséquences fâcheuses.

Les différents pays vont avoir des attitudes divergentes en fonction de leurs intérêts et de leurs convictions. Par construction, la France était favorisée sur le plan agricole, ce qui était la « monnaie de la pièce » pour le développement industriel de l'Allemagne. Mais l'Allemagne va vite comprendre que, pour diminuer le coût relatif de son financement de l'agriculture européenne, elle n'avait qu'à développer sa propre agriculture, ce qui amplifia le succès de l'agriculture européenne. Inversement, l'Angleterre, dont les intérêts sont ailleurs que dans l'agriculture depuis longtemps, ne va pas suivre ce chemin. Ce faisant, elle va accroître sa part de financement relatif de l'agriculture européenne en adoptant une attitude purement financière : « *I want my money back !* » réclamait Madame Thatcher. C'est que plus l'agriculture produisait, plus elle coûtait sur le plan budgétaire. Même des dispositifs comme la taxe de coresponsabilité ne sont pas parvenus à freiner le système : l'agriculture était en quelque sorte victime de son succès. Il fallait une sérieuse remise en ordre sur le plan financier ; ce fut l'objet de la réunion de Fontainebleau en 1984.

Il en est découlé des quotas financiers par production : par exemple pour les oléagineux, il y a eu une quantité maximale garantie. Puis, en s'inspirant du *farm bill* américain, qui raisonne sur des plans pluriannuels, on a vu apparaître les stabilisateurs budgétaires.

Enfin, il a fallu « taper dans le dur » et restreindre la production par des méthodes de contingentement. En 1983, Michel Rocard a mis en place les quotas laitiers, politique qui fut poursuivie par Henri Nallet puis François Guillaume : en 10 ans, l'effectif des producteurs de lait a été réduit de 60 % et le caractère « social » de la production laitière a disparu, laissant place à une filière économique dont les entreprises agricoles et de transformation se sont agrandies et concentrées.

Dans le domaine végétal, ce fut l'introduction de la jachère. Outre les bienfaits sur la réduction de la production et sur le repos des sols, cette mesure a permis d'amorcer les premières cultures destinées aux biocarburants.

Il s'agit ici d'un rappel sommaire, le but étant tout simplement de montrer qu'il est malgré tout possible de rattraper les emballements, qui valent mieux de toute façon que les pénuries.

Il est bon de faire sentir cependant que cela « n'est pas aussi simple » et que l'on a affaire à un système vivant, donc complexe et aux nombreuses réactions en chaîne. Ainsi, au fur et à mesure que les stocks de lait ont disparu, ce sont les stocks de viande qui sont apparus : les vaches laitières, en effet, sont aussi de la viande. Les besoins en surface fourragères diminuant, celles-ci ont été livrées aux céréales ... pour lesquelles on s'est inspiré du *set aside* américain, qui est un gel obligatoire. Saisissons ce point pour faire remarquer une différence très importante entre l'Europe et les Etats-Unis. En Europe, il est très difficile pour un agriculteur de laisser une terre non cultivée, ce qui ne pose aucun problème à un *farmer* américain. La conception de l'espace est radicalement différente : ils ont la place (pour l'agriculture d'une part, et pour le *recreational* d'autre part), tandis que « *chez nous, aliments et paysages doivent être obtenus au même endroit* ».

## 9. Et l'Europe a grandi

Que de changements depuis 1957, date du traité de Rome ! Les 6 fondateurs ont mis en œuvre la PAC en 1962 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas. Le FEOGA fonctionnait en 1967. Le Danemark, l'Irlande et la Grande Bretagne rejoignaient l'Europe agricole en

1973. Puis ce fut le tour de la Grèce en 1981, et celui de l'Espagne et du Portugal en 1986. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont venues former l'Europe des 15 en 1995, qui est passée à 25 au 1<sup>er</sup> mai 2004 avec l'adhésion de Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. 50 ans après le traité de Rome, la Bulgarie et la Roumanie ont fait passer l'ensemble à 27, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Croatie devant quant à elle adhérer en 2009.

Les derniers arrivés des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) auront apporté un potentiel agricole très important, tandis que le budget aura été contenu et que les excédents auront été maîtrisés. L'accroissement des dépenses se sera fait jusqu'en 1997, suite à l'augmentation de la production et au passage à 15 membres. Puis les dépenses se seront stabilisées autour de 45 milliards d'euros. Si l'on raisonne en euros constants de 2004, les prévisions de dépenses sont seulement de 40,6 milliards d'euros en 2013. La part de la PAC « 1<sup>er</sup> pilier » (c'est-à-dire les mesures de soutiens des marchés et paiements directs) se sera élevée à 37 % du budget de l'Union européenne en 2004, alors quelle devrait se situer autour de 33 % en 2013 pour une Union à 27.

Tout au long de ces années, la PAC a renforcé les mesures en faveur de l'environnement ; la réforme de l'Agenda 2000 a reconnu le caractère multifonctionnel de l'agriculture en distinguant un volet « développement rural », aussi appelé « 2<sup>ème</sup> pilier », et en introduisant les notions de « modulation » et d'« écoconditionnalité ». La modulation consiste à transférer des aides du premier pilier au profit du développement rural. Et pour recevoir la totalité des aides, les agriculteurs devront obligatoirement avoir respecté des directives environnementales (nitrates, phytosanitaires), avoir maintenu des pâturages permanents (écosystèmes ayant des effets positifs sur l'eau, les sols et la biodiversité) et avoir entretenu les terres selon les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE). On peut penser que ce sont là des instruments qui permettront à l'avenir d'orienter les politiques agricoles « *sans bourse délier* », juge Olivier de Gasquet.

A ce souci environnemental essentiel, les révisions de la PAC ont ajouté la baisse des niveaux de soutien pour se rapprocher des exigences des partenaires à l'OMC et ont transformé le régime de soutien « au produit » en régime de soutien « au producteur ». La logique du découplage des différentes aides par produit a été poussée jusqu'à remplacer ces « kyrielles » d'aides par une aide unique. L'accord du 26 juin 2003 introduit le droit à paiement unique (DPU), attribué à chaque agriculteur. Ce DPU est un véritable droit à recevoir une subvention de l'Union européenne. Les Etats membres auront le choix -dans certaines limites- du degré de découplage et de la date d'instauration du DPU ; ils auront aussi la faculté de « régionaliser » les paiements.

La France a choisi de démarrer le plus tard possible, en 2006. Elle a par ailleurs opté pour rester « le plus couplé possible ». Enfin, elle a décidé de ne pas complexifier le système en ne régionalisant pas les paiements. Le calcul des droits est d'une mise en œuvre technique difficile, car les exploitations évoluent : les choix de la France font que la période de référence s'étend sur cinq ans ; or au cours d'une telle période, c'est environ le quart des surfaces agricoles qui change d'exploitant !

Olivier de Gasquet résume ainsi le dispositif : « *l'exploitant formule, avant le 15 mai 2006, une demande officielle d'attribution de DPU. Cette demande est faite une fois pour toutes. En même temps que sa demande d'attribution de droits, l'exploitant dépose, également avant le 15 mai 2006, sa première demande de paiement afférant à ces droits : celle au titre de l'année civile 2006. Le versement interviendra à compter du 1er décembre 2006.*

*L'échéance du 15 mai 2006 marque donc l'entrée en vigueur du nouveau dispositif pour les agriculteurs français. La phase de mise en place ayant duré près de trois ans, la réforme entre en rythme de croisière. Désormais, il y aura d'un côté la rente des droits qui assurera aux exploitants un paiement annuel indépendant de leur activité ; de l'autre, le paiement « couplé », qui restera conditionné aux surfaces cultivées et aux animaux détenus. Le pari des autorités françaises est que cette dualité permettra à l'agriculture de conserver sa vocation économique ».*

Au cours de toutes ces années, l'agriculture a été mise en cause lors d'évènements qui ont inquiété le consommateur. Nous y reviendrons. Mais l'on peut déjà citer le « veau aux hormones », la « vache folle », le « poulet à la dioxine », les « organismes génétiquement modifiés » (OGM) ... Depuis un quart de siècle, en France, le fossé s'élargit entre les agriculteurs et le reste de la nation :

consommateurs et citoyens. Le lien est brisé, le temps est fini où tout un chacun avait un point d'ancrage familial et proche dans l'agriculture. Et au moment où cette rupture devient évidente, il devient simultanément manifeste que l'agriculture ne se fera pas sans les consommateurs-citoyens !

La sécurité alimentaire devient une revendication, alors que l'agriculture et l'agroalimentaire n'ont jamais été aussi sûrs. La qualité devient un *leitmotiv* et la quantité n'est plus une préoccupation. Le terroir prend une importance nouvelle, alors que les échanges lointains se multiplient. La préservation de l'environnement est désormais un souci majeur, tandis que l'incompréhension économique croît -et la réprobation- lorsque l'on aborde la question des subventions agricoles.

Il est plus que nécessaire de faire redécouvrir l'agriculture à nos concitoyens-consommateurs, puisque l'agriculture ne se décidera plus sans eux. L'agriculture ? Les agricultures du monde, leur développement et la formidable aventure agricole européenne et française.

#### **IV. LES AGRICULTURES DU MONDE. PENSER L'AGRICULTURE AUTREMENT**

Vers la fin de son *Petit précis de mondialisation*, Erik Orsenna fait ce constat : « *De retour chez lui, le voyageur ne peut que trouver suicidaires l'autodénigrement français et le recul du sentiment européen* » Réagissons ! Et ayant compris que nous sommes dans un écosystème global fini aux nombreuses interactions, tentons de voir comment les contraintes démographiques, naturelles et organisationnelles abordées précédemment dessinent « des » agricultures à l'horizon 2050. Détectons les acteurs mondiaux moteurs et replaçons l'agriculture –ou les agricultures– française dans cet ensemble. Par l'exemple d'un groupe coopératif, comprenons les capacités et les limites des agriculteurs à s'organiser par eux-mêmes. Et voyons comment certaines grandes entreprises partenaires des agriculteurs conçoivent une agriculture durable.

##### **1. Géopolitique agricole à l'horizon 2050**

Pour les cinquante prochaines années, l'évolution des mécanismes démographiques est relativement fixée, comme nous l'avons vu. Les processus naturels (climat, ressources) sont plus difficiles à cerner et des modifications organisationnelles d'ampleur diverse peuvent être imaginées. Mais l'exercice de prospection doit être entrepris pour imaginer ce que devront être les efforts productifs par région pour satisfaire les besoins alimentaires vitaux. C'est ce que Michel Griffon a fait en s'appuyant sur les travaux de Philippe Collomb, auteur notamment d'*Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*.

L'Amérique du Sud va-t-elle devenir le principal pourvoyeur de matières premières agricoles ? Les Etats-Unis vont-ils rester compétitifs ? Les grands pays exportateurs à agriculture extensive vont-ils conquérir les marchés d'Asie ? Que va devenir l'Europe, bordée par des pays au potentiel agricole important tels que l'Ukraine ou la Russie ? Les migrations de population vont-elles modifier la donne ? Et l'urbanisation galopante ? Le changement climatique va-t-il réduire les surfaces disponibles de certains pays ? La déforestation et la dégradation de la productivité naturelle de certains écosystèmes (érosion des sols, perte de biodiversité, gaz à effet de serre ...) vont-elles définitivement diminuer les capacités productives ? Le choix des technologies agricoles (révolution agricole, « révolution verte », agriculture raisonnée, « révolution doublement verte ») est-il pertinent ? Les rendements ne vont-ils pas plafonner ?

L'équation à résoudre n'est pas simple. Cependant, une approche par scénarios successifs a été tentée.

***Order from strength : l'ordre par la force***

Le **premier scénario** prolonge la tendance historique : les pays cherchent à être autosuffisants en production alimentaire, importent de leurs voisins les plus proches ou des grands exportateurs mondiaux. Ils accroissent d'abord leurs surfaces cultivées plutôt que leurs rendements, sauf ceux qui ont réussi le démarrage d'une « révolution verte ». Bien entendu, tous les pays n'y arrivent pas et les difficultés rencontrées sont contenues par des pouvoirs politiques forts : ce scénario est dénommé *Order from strength* dans le *Millenium ecosystem assesment synthesis report*. Schématiquement, l'Asie, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient doivent importer ; l'Afrique subsaharienne atteindrait au mieux l'autosuffisance alimentaire ; l'Amérique du Sud (mais aussi l'Australie et l'Amérique du Nord) exporteraient vers l'Asie.

### **La croissance des échanges**

Le **deuxième scénario** table sur une croissance des échanges. La Chine importe principalement du Brésil et de l'Argentine, qui utilisent massivement des OGM, du maïs et du soja pour nourrir leurs volailles. Le Brésil accélère la déforestation de l'Amazonie. La Chine, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient utilisent évidemment leurs surfaces et leurs ressources au maximum. L'Amérique du Sud triple ses surfaces cultivées, réalise tous les programmes d'irrigation aujourd'hui envisagés et augmente ses rendements. L'Afrique reste isolée et utilise ses propres ressources. La Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan sont très exportateurs de céréales. Ce scénario semble satisfaisant, mais il est très sommaire car il découpe le monde en six zones seulement, que l'on suppose homogènes, ce qui n'est pas réaliste. Les augmentations de rendement attendues de la « révolution verte » en Asie ne sont pas suffisantes, car on part d'un niveau déjà élevé. L'irrigation est supposée se développer au maximum et on ne tient pas compte de la détérioration de l'environnement. De même, l'Amérique du Sud, qui devrait augmenter ses rendements de 50 %, est hétérogène. Or, si le climat du Brésil est équatorial, celui de l'Argentine est relativement sec et froid. De plus, on suppose que d'immenses pâturages sont conquis sur la forêt : les risques environnementaux sont grands et si les augmentations de rendement escomptées ne sont pas au rendez-vous, il faut tabler sur une déforestation encore plus grande.

L'étude montre que l'on butte sur le problème des rendements, si l'on ne modifie pas les pratiques agricoles, et ceci après avoir tenté d'équilibrer de nombreux facteurs : migrations de populations agricoles, urbanisation, disparition de surfaces suite à la montée des océans (Bangladesh, Mékong, Birmanie, Java ...). Par ailleurs, les calculs ont été effectués en imaginant que les pays en développement auraient tous en 2050 un régime alimentaire ayant atteint un niveau de diversification (rapport viande/végétaux) proche de celui du Mexique en 1990. Cela implique des modifications très inégales du rapport viande/végétaux, et par conséquent des accroissements de productions végétales très variables selon les pays : 36 % pour la Chine, 50 % pour l'Inde, 65 % pour l'Indonésie, 81 % pour le Vietnam, 124 % pour le Bangladesh ; 13 % pour l'Egypte, 22 % pour le Maroc, 30 à 50 % pour les pays pauvres d'Amérique du Sud, de 60 à 125 % pour les pays d'Afrique de l'Ouest, de 60 à 125 % en Afrique de l'Est, de 80 à 140 % pour les pays d'Afrique centrale... Qui devrait renoncer à la diversification carnée ? ...

Sans changer la technologie agricole pratiquée aujourd'hui, est-il possible de multiplier par 2 la production en Asie, alors que les rendements viennent déjà de doubler en 30 ans ? De la multiplier par 2 aussi en Amérique latine ? De la multiplier par 5 en Afrique subsaharienne ? Et il faudrait la multiplier par 2,5 en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ce qui est impossible !

Est-ce réaliste d'aller plus loin dans la « révolution verte » (déjà contestée pour ses effets négatifs) ? Que peut apporter l'agriculture de précision ? Et qu'attendre de l'agriculture raisonnée ?

### ***Adapting mozaïc***

De multiples aspects techniques ont été abordés : fertilité des sols, eau, épuration, génétique des plantes, espace et lumière, pollinisation ... Car la question posée est bien celle du caractère durable des agricultures. Celle de la viabilité des écosystèmes, c'est-à-dire de leur résistance aux « chocs » et de leur capacité à se perpétuer. De proche en proche, la conviction s'établit qu'il faut trouver des solutions à la fois intensives et écologiques.

Les agronomes ont établi que « différents cas d'écosystèmes productifs écologiquement viables et très productifs existent déjà dans différentes zones écologiques du monde ». En s'en inspirant, ils ont repris leurs scénarios. Le **troisième scénario** propose « une révolution doublement verte avec peu d'échanges entre grandes régions ». « Concrètement, on réduit l'usage des engrais chimiques, herbicides et insecticides. On utilise le plus possible les ressources naturelles : la biomasse comme source de fertilité, l'irrigation, les pesticides naturels. Ce scénario est bâti sur des hypothèses de rendement vraisemblables issues de l'expérience du présent. Il correspond au scénario *Adapting mozaïc* du Millenium ecosystem assessment, où l'on fait l'hypothèse que le monde doit réduire fortement les échanges internationaux (ce peut être le cas si les coûts de transport liés au coût de l'énergie sont très élevés) et où les sociétés doivent individuellement trouver des solutions technologiques à leurs problèmes. Mais le recours à une technologie écologique n'existerait que dans le cas de pays ou de régions n'ayant pas d'autre opportunité que de compter sur les ressources naturelles ».

Dans ce cas, l'Asie reste déficitaire, de même que l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. L'Afrique subsaharienne reste isolée, mais augmente ses rendements de 40 % en 50 ans, et multiplie ses surfaces cultivées par 2,6. L'Amérique latine pourrait alors se dispenser d'accroître ses surfaces cultivées. Au total, on observe encore une fois que, même avec la technologie de la « révolution doublement verte », l'autosuffisance alimentaire de l'Asie, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est impossible.

### ***Techno garden***

Le **quatrième scénario** teste « la "révolution doublement verte" et l'équilibre par les échanges internationaux ». L'Afrique subsaharienne reste dans les mêmes conditions ; elle pourrait augmenter plus encore ses rendements et envisager d'être exportatrice. Le déficit de l'Asie, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est compensé par le Brésil et l'Argentine, mais aussi par la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. « Ce scénario rappelle le scénario *Techno garden* du Millenium ecosystem assessment qui associe une libéralisation internationale maîtrisée et des technologies nouvelles, mais sans préciser qu'il s'agirait de technologies ayant un fondement écologique ».

En faisant une analyse de sensibilité sur les hypothèses de rendement, l'étude indique que l'on peut estimer que la « révolution doublement verte » est capable de nourrir le monde entier en 2050.

Cependant, c'est sans compter avec les zones cultivables nécessaires aux biocarburants. « Pour combler la totalité du déficit en biocarburants des pays industriels, il faudrait que l'Amérique latine et l'Afrique consacrent la quasi-totalité de leur territoire à la production énergétique avec des rendements élevés, ce qui n'est pas possible ».

Au total, Michel Griffon rappelle que réduire la pauvreté et mettre en œuvre le scénario 4 exige des politiques publiques concernant le foncier, la diffusion des techniques et le crédit, mais aussi des dispositions pour enrayer la baisse des prix agricoles pour les agricultures pauvres ainsi que l'instabilité des prix : « maintenir les paysanneries en situation de pauvreté, c'est priver la société dans son ensemble de capacités de croissance et de développement ».

On le sait aujourd'hui, les objectifs de réduction de la pauvreté d'ici 2015 ne seront pas atteints. Il faut donc repenser le problème avec urgence. Et du point de vue agricole, il faut arrêter la poursuite des tendances actuelles (scénario 1), sinon l'humanité risque de dégrader les écosystèmes en allant au-delà de leurs capacités de résilience. Le risque de non renouvellement du potentiel de production est particulièrement visible en Asie, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Il est aussi évident que pour de nombreux pays, la sécurité alimentaire ne peut plus être obtenue par la seule autonomie : c'est une obligation de raisonner les échanges. Et de réfléchir simultanément à l'échelon global et à l'échelon local aux conditions dans lesquelles les matières premières agricoles seront produites. Doubler la production agricole au niveau mondial est sûrement possible d'ici 2050, mais seulement si l'on ne va pas au-delà de la viabilité de chacun des écosystèmes locaux.

Pour cette raison, les pays comme le Brésil ou l'Argentine ne peuvent avoir pour seul objectif la libéralisation des échanges : ils doivent, pour eux-mêmes comme pour le monde entier, éviter une

exploitation agricole « minière » de leur pays. De même, la Chine ou l'Égypte ne doivent pas résister à l'importation, au risque de passer les limites du non retour écologique.

D'une façon générale, il faut trouver le moyen d'éviter que certains pays pratiquent un « dumping écologique » en exportant à bas prix leurs matières premières agricoles en détruisant leurs ressources. Est-il concevable, symétriquement, que d'autres pays qui en ont les moyens protègent leur base écologique à des coûts plus élevés, alors qu'à l'horizon 2050, toutes les agricultures doivent être mobilisées et qu'elles auront toutes à faire d'immenses progrès d'ici cette date ? Notre monde est un écosystème « fini ». La régulation ne peut se faire uniquement par les marchés. Il faut penser l'agriculture autrement : l'OMC est nécessaire, mais pas suffisante. Les politiques agricoles sont loin d'être balayées par la mondialisation.

## 2. Survol des principaux acteurs actuels

On ne reviendra pas en détail sur la nature des politiques conduites par les Etats-Unis et l'Europe. Rappelons seulement qu'elles ont « réussi » et que les excédents et les coûts très importants ont amené les deux blocs à inclure le secteur agricole dans les négociations sur le commerce international. On ne reviendra pas non plus sur les réformes de la PAC, mais il faut rappeler tout de même quelques évolutions récentes de la politique agricole aux Etats-Unis. Dans le *fair act* de 1996, ils ont introduit la baisse des aides publiques et la suppression du contrôle des assolements pour accroître le rôle du marché, ce qui a fonctionné tant que les prix des grandes cultures sont demeurés élevés, soit jusqu'en 1998. Lors des campagnes qui ont suivi, ils ont rétabli à des niveaux jamais atteints les soutiens publics pour compenser les baisses de prix, et la loi d'orientation agricole de 2002 (année électorale) valable pour 6 campagnes à partir de 2002/2003 est restée en ligne. Tous les gouvernements qui en ont les moyens interviennent. Et les politiques agricoles les plus développées se rencontrent aux Etats-Unis, dans l'Union européenne, en Suisse, en Norvège, en Islande et au Japon.

Au Brésil –dont on a identifié le potentiel considérable et l'avance dans le domaine des biocarburants–, on trouve deux ministères en charge de l'agriculture : un pour la grande agriculture et un pour les petites exploitations (considérant le poids devenu peu important des agriculteurs, certains pays européens ont envisagé la suppression de leur ministère de l'agriculture !). Et le Brésil sait se servir des instances internationales, puisqu'il a attaqué avec succès les Etats-Unis et l'Union européenne à l'OMC sur le coton et le sucre. L'alliance qu'il fait avec l'Argentine se comprend ; celles qu'il tente d'établir avec la Chine et l'Inde au G 20 semblent moins solides.

Qui va nourrir la Chine ? C'est la question de Lester Brown, dont on dit qu'il prédit des catastrophes qui n'arrivent pas. Toutefois, Jacques Leclerc du Sablon, qui a travaillé de longues années dans ce pays, résume ainsi la situation : « *Pression démographique + surface arable non extensible + ressource en eau limitée + contraintes environnementales + déséquilibre ville/campagne = la Chine n'a pas vocation à devenir une puissance agricole directement en concurrence avec les puissances actuelles* ».

L'Inde est le pays où a triomphé la « révolution verte » : il lui sera impossible pourtant de continuer à soutenir massivement par des subventions ses intrants. C'est un monde rural « plein », avec une très grande contrainte sur la terre et sur l'eau, et un « saccage » de l'environnement naturel. Ce pays est devenu le premier producteur mondial de lait ; c'est aussi le premier importateur d'huile végétale (de Malaisie). Compte tenu des multiples contraintes (tabous religieux sur la consommation de porc et de bœuf), mais aussi des innovations introduites à la suite de la « révolution verte » et de l'utilisation des biotechnologies (OGM, brevets pris par les Etats-Unis avec des chercheurs indiens), certains observateurs indiquent que « *c'est en Inde que s'invente l'agriculture de 2050* ». Mais elle sera surveillée pour ce qui concerne les questions de propriété industrielle, de subvention aux intrants, ou des conditions sociales et environnementales de production. Signalons que l'Inde est membre fondateur du GATT et que la Russie –dont nous avons déjà évoqué le potentiel agricole– n'est pas encore admise à l'OMC, contrairement à la Chine.

Citons enfin les grands pays agroexportateurs, tels que l'Australie, le Canada ou la Nouvelle-Zélande, ainsi que l'ensemble des pays les moins avancés (PMA), dont l'importance commerciale reste aujourd'hui limitée.

### 3. Zoom sur la France en Europe

La position relative de la France en Europe s'est modifiée du fait de l'arrivée des dix nouveaux Etats membres, le 1<sup>er</sup> mai 2004, et de la Roumanie et de la Bulgarie, au début de cette année. Les 75 millions de nouveaux européens portent la population du nouvel ensemble à 450 millions habitants. Parmi eux, de nombreux emplois agricoles, qui représentent souvent du « chômage déguisé » : c'est le cas de la Pologne, le principal arrivant en nombre, dont l'emploi est agricole à 19 % ; et celui de plus petits pays, comme par exemple la Lituanie, avec 18 %, ou la Lettonie, avec 14 %. Ces agriculteurs « vivent » sur des exploitations de « semi-subsistance », qui avoisinent de grandes exploitations de 500 à 2.000 hectares.

#### Un pays producteur agricole important, spécialisé par régions ?

Mais c'est plutôt la mise en œuvre de la dernière réforme de la PAC datant de 2003 qui risque de modifier l'évolution de l'agriculture française. Comme on l'a déjà dit, la France a choisi de demeurer un pays producteur agricole important -en « recouplant » au maximum les aides directes- et de réduire le plus possible l'effet de déprise, surtout dans les régions à potentiel agronomique plus faible. Avec les données du réseau d'information comptable agricole (RICA), l'INRA a réalisé des simulations. Celles-ci font apparaître que la superficie des grandes cultures reculerait à peu près partout, sauf dans les zones où les céréales, les oléagineux et les protéagineux sont prédominants et dans le sud-est, marqué par la présence du blé dur. Inversement, la sole fourragère augmenterait, surtout dans le centre et dans les zones mixtes, tandis que le cheptel herbivore régresserait dans les zones de grandes cultures : c'est donc un retour à une spécialisation des régions françaises qui s'ébauche. Bruno Vindel, du ministère de l'agriculture et de la pêche, distingue les types d'exploitations suivantes :

– *« intensives et compétitives au plan international, spécialisées dans les grandes cultures ou dans la production laitière, soumises au respect de l'environnement par le biais de la conditionnalité et, pour une partie d'entre elles, productrices de matières premières pour l'industrie non alimentaire (bioénergie, biomatériaux) ;*

– *moins intensives et productrices à la fois de biens alimentaires (viandes bovine et ovine, lait) et de patrimoine naturel et paysager ;*

– *productives de biens alimentaires (spécialités locales, appellations d'origine contrôlée) et/ou de services environnementaux ; les exploitants, surtout dans les zones à vocation touristique, pourraient être fréquemment pluriactifs ;*

– *spécialisées dans une production hors sol (viande de volaille, viande porcine, aussi dépendantes de leur propre cycle de production que de la PAC) ou dans la production légumière, fruitière ou vitivinicole. Dans le cas des cultures permanentes, la dimension territoriale et l'impact paysager doivent être également soulignés ».*

Il s'agit ici des résultats provenant d'une simulation, mais celle-ci ne tient pas compte du comportement des autres acteurs des filières. Les filières courtes mettent les producteurs au contact direct des consommateurs (on tentera plus loin une évaluation). Tandis que c'est par les filières -et singulièrement par leur partie agroalimentaire, lorsqu'elle existe- que le potentiel agroexportateur de la France se manifestera. Bruno Vindel utilise une analyse de l'INSEE sur la période 1961-2001 et tire les conclusions suivantes :

– *« la nécessité de poursuivre –ou de reprendre– l'effort de la compétitivité sur un nombre déterminé de produits de base (blé, orge, sucre, colza), à la fois vis-à-vis des importations du « reste du*

monde » et des nouveaux Etats membres d'Europe centrale. Cet effort sera également fructueux vis-à-vis de la production de biocarburants et de biomatériaux ;

– l'opportunité de s'orienter, au niveau des industries alimentaires, vers des produits transformés à forte valeur ajoutée, à la fois pour servir le marché européen (nouveaux Etats membres compris) et les marchés internationaux, tant au niveau des filières animales que végétales, et en diversifiant la structure de l'exportation ;

– l'opportunité de rechercher une plus grande adaptabilité à l'exportation dans le secteur des vins et spiritueux ».

### **Les agriculteurs ne savent plus quelle agriculture ils souhaitent ; le reste de la société non plus !**

Ces lignes indicatrices ne définissent cependant pas de stratégie ni d'ambition pour les acteurs réels, au premier rang desquels les agriculteurs. On parle à leur propos de « malaise paysan » et les manifestations semblent à certains révéler une situation de désespoir. Ils n'ont plus de successeurs : ce n'est pas seulement la fin des paysans, c'est aussi la fin des fils de paysans. Leur situation économique devient précaire : pour une base 100 en 2000 les revenus par actif en termes réels ne sont plus que de 86,5 en 2005. « *Le monde agricole balance aujourd'hui entre inquiétude et "ras-le-bol"* » : ainsi Les Echos résumèrent-ils une enquête sur la vision de l'avenir des agriculteurs, lors du salon de l'agriculture de 2006. Tandis que Le Monde titre sur les « *agriculteurs en mal de dialogue* », sur leur sentiment d'incompréhension et sur leur perte d'influence. Tandis que le sociologue François Purseigle précise : « *Alors que leur diversité est une force, les agriculteurs restent obsédés par l'unité paysanne. Ils communiquent sur le mode du "on est tous paysans" et, en même temps, ils ont réclamé une loi, votée en 2005, pour faire reconnaître leur statut de chef d'entreprise. Leur démarche autour de la définition de leur métier est schizophrénique, et cette schizophrénie verbale entretient le malaise. Ils ne savent pas quelle agriculture ils souhaitent, mais le reste de la société non plus. L'incapacité qu'ils ont à se nommer trouve un écho dans l'incapacité qu'a la société de définir ce que pourrait être l'agriculture. La profession agricole n'est pas disqualifiée, elle est inqualifiable. Ce n'est qu'en acceptant les individualités qui se font jour que cette profession saura construire un véritable projet collectif* ».

Au congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le président Jean-Michel Lemétayer a insisté : le premier métier de l'agriculture doit rester celui de la production de denrées alimentaires, mais le syndicat majoritaire veut convertir le monde agricole aux productions non alimentaires ; les paysans explorent les marchés du futur, le tourisme vert, les plantes ornementales et à parfum, le lin et le chanvre, les animaux de compagnie, les biocarburants et les biomatériaux, la chimie verte ... En même temps, « *VRP discret du monde agricole* », Le Monde le dit « *proche de l'industrie agroalimentaire* », ajoutant qu'il « *mène un long combat contre les pratiques de la grande distribution. L'économie le passionne plus qu'autre chose. Pour rien au monde il n'aurait raté les sommets de l'OMC à Seattle, Doha, Cancun et Hongkong. Il gère, au jour le jour, les dossiers d'une époque qui n'a plus rien de formidable : chute démographique, baisse des revenus, marges arrière, mise en œuvre d'une PAC qu'il a combattue, remise en question des aides européennes, fin des subventions à l'exportation ... Sans oublier la crise de la viticulture, la grippe aviaires et les poursuites judiciaires contre le syndicat. "T'auras tout eu", lui disent ses amis* ».

Tous cherchent à bien faire, comme son prédécesseur Luc Guyau, devenu président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Pour lui, tous ces soubresauts sont en train de transformer les paysans en professionnels de l'agriculture : leur accompagnement est indispensable ; le « conseil » est essentiel pour qu'ils puissent réussir dans une agriculture qui va devenir de plus en plus autonome. Il jauge sans arrêt la distance qui sépare la photo du présent des « *croquis de l'avenir* » et conclut à l'impératif « *remembrement des OPA* », organisations professionnelles agricoles (dans son *Que-sais-je* consacré aux agriculteurs, Bertrand Hervieu, qui fut président de l'INRA, a intitulé un chapitre « *L'agriculture : un monde d'organisations* »).

Des *think tanks* sont à l'œuvre. Il faut saluer les travaux de la Société des agriculteurs de France (SAF), qui fait un travail important sur « l'après 2013 » en conviant à de multiples débats les

meilleurs spécialistes. Et aussi ceux de l'Institut Montaigne, qui a édité, en juillet 2005, un rapport intitulé *Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs*.

### **Vers une agriculture « agricole-centrée » ? « Industriale-centrée » ? Identitaire ? De services ?**

L'impression se dégage, au fond, que non seulement il n'y a plus vraiment lieu de parler d'une paysannerie unitaire qui n'existe plus, mais aussi qu'il n'est plus possible de parler réellement d'une agriculture. S'il reste des professionnels de l'agriculture, il faudrait plutôt les comparer aux professionnels de la médecine : en nombre, en spécialités, en professionnalisme et en engagement. Dès lors, plusieurs modalités d'agriculture pourraient coexister sur l'ensemble du territoire national et sur la période qui nous conduit à l'horizon de l'étude, 2015. Ces modalités ont été explorées, selon la méthode des scénarios, par un groupe de travail de dix personnes qui s'est réuni de 1997 à 2000 et a fait travailler 120 experts de tous horizons. Le travail de ce groupe de prospective de la DIACT est présenté par Philippe Lacombe, qui a dirigé l'ouvrage *L'agriculture à la recherche de ses futurs*.

Il serait vraiment intéressant de revisiter ce travail à la lumière des modifications intervenues : négociations à l'OMC, réforme de la PAC, loi d'orientation agricole... Dans le cadre de la présente étude, on se contentera de rappeler sommairement les caractéristiques des 4 scénarios, de repérer les acteurs clés et d'esquisser les impacts probables selon 7 types de régions agricoles.

Les 4 scénarios sont :

– scénario 1, adaptation de la PAC : une agriculture agricole centrée, où entrepreneurs agricoles, lobbies agricoles et pouvoirs publics sont les acteurs clés ;

– scénario 2, ordre industriel : une agriculture industrielle centrée, où firmes, industrie, grande distribution et agriculteurs sous-traitants sont les acteurs clés ;

– scénario 3, qualité d'origine : une agriculture identitaire, où entrepreneurs agricoles et transformateurs sont les acteurs clés, sous l'attention des pouvoirs publics ;

– scénario 4, agriculture de services : une agriculture rurale, où les acteurs clés sont les collectivités territoriales et les entrepreneurs ruraux.

Les régions de France se trouveront dans des situations différenciées, selon leurs potentialités, le poids du passé et l'énergie des hommes.

Les plaines de grande culture (type plaines du Bassin parisien, soit environ 15 % du territoire) seraient très favorisées dans le scénario 1. Le scénario 4 ne leur convient pas.

Les bocages d'élevage intensif (type bocages de la Bretagne, de la Manche et de la Mayenne, soit environ 20 % du territoire) seraient très concernés par les scénarios 1 et 2. Ils sont déjà très engagés dans l'ordre industriel. La délocalisation des unités de production de porcs et de volailles est déjà à l'œuvre ; elle pourrait l'être aussi dans le lait. Ces régions pourraient se valoriser dans le cadre du scénario 4.

Les zones d'agriculture spécialisée intensive (type plaines du Comtat, du Roussillon, de la Garonne, vignobles bordelais et bourguignon, soit 5 % du territoire) disposent d'une notoriété bien affirmée et leurs productions dépendent peu de la PAC. L'impact des scénarios 2 et 3 leur serait très favorable.

Les territoires agricoles à faibles potentialités et peu attractifs (type Berry, plateau de Langres, Bretagne centrale, soit 20 % du territoire) sont déjà victimes de la déprise agricole. Ces zones à faible densité ne sont que peu concernées par le scénario industriel ; le scénario 4 serait le plus favorable.

Les régions agricoles intermédiaires (type bordure du Bassin parisien, Gers, Vendée, Nivernais, Jura, plateau lorrain, soit environ 30 % du territoire) seraient favorisées par un maintien de la PAC, tandis que le scénario 3 n'y trouve pas beaucoup de points d'appui. Les scénarios 2 et 4 seraient favorables.

Les zones rurales à forte valorisation touristique (type Alpes, Provence, Cévennes, Roussillon et des fractions des Pyrénées centrales, soit 10 % du territoire) disposent d'une agriculture qui pratique déjà la vente directe, l'accueil et la restauration. Elles sont caractérisées par une forte présence de résidences secondaires. Ces territoires sont favorables au scénario 4, celui de l'agriculture fonctionnelle. Les scénarios 1 et 2 ne leur seraient pas favorables.

Les scénarios « adaptation de la PAC » et « ordre industriel » concernent peu les zones périurbaines et littorales (type ceinture parisienne et lyonnaise, région du Nord, littoral méditerranéen, soit 10 % du territoire). Le scénario 3 leur serait favorable et le scénario 4 très favorable.

### **L'orientation de la loi : l'excellence ?**

On ne va pas franchement vers une agriculture duale. Pourtant c'est ce que décrit la presse économique : « *Si elle veut rester une puissance agricole, la France doit vivre une nouvelle "révolution verte". Deux voies s'offrent à ses paysans : la niche de qualité ou la chasse aux rendements. Et il n'y aura pas de place pour tout le monde* ». L'Expansion veut probablement indiquer par là que dans tous les cas de figure, les agriculteurs français sont « condamnés » à l'excellence. Condamnés ? Voilà une expression qui heurterait l'Institut Montaigne, dont le titre du rapport que nous avons déjà cité est *Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs*. Et les paysans ? Il n'y a plus de paysans (ou presque) et la France devra former les agriculteurs qui lui manqueront en allant chercher ces nouveaux entrepreneurs dans l'ensemble de la société.

Nous avons jusqu'ici cheminé en suggérant que le monde aurait besoin de toutes ses agricultures et que la France doit être extrêmement vigilante si elle veut pouvoir utiliser les atouts agricoles qu'elle a su se construire, notamment en promouvant une Europe agricole forte. Mais que se passe-t-il aujourd'hui ? C'est comme si personne n'arrivait à redonner un « sens » fort pour que la France et l'Europe déclenchent une construction nouvelle ambitieuse sur la base d'une analyse exigeante des forces et des faiblesses de leurs agricultures actuelles. On a l'impression d'un immobilisme : l'OMC, la mise en œuvre effective de la réforme agricole, les élections, ici et ailleurs ... Et en attendant, pas de chahut dans les rangs ! Que la loi d'orientation agricole (LOA) cadre avec les *desiderata* immédiats et qu'elle donne juste les marges de manœuvre nécessaires à un peu de respiration pour les agriculteurs. Ainsi la LOA ne semble-t-elle pas donner de cap. Elle ne recèle pas de « grand dessein », probablement parce que la société n'a pas conscience de ce qu'elle veut comme agriculture. Elle a pourtant été adoptée par le Parlement le 22 décembre 2005 avec comme sous-titre : *Un cadre rénové pour accompagner l'agriculture de demain dans sa dimension stratégique*. Accompagner ! Mais où est le guide ? Que voulons-nous ? Nous sommes « désorientés » ! Pourtant on peut lire dans la présentation du ministère en charge de l'agriculture : « *Conscient des perspectives qu'offrent au monde agricole et agroalimentaire la croissance de la démographie mondiale et les nouveaux enjeux, notamment environnementaux et sanitaires, auxquels l'agriculture est en mesure d'apporter des réponses, le Gouvernement lui donne une impulsion nouvelle ainsi qu'au secteur agroalimentaire pour les 20 prochaines années* ». Les différentes parties prenantes ne manqueront pas d'utiliser les ouvertures ainsi proposées ; mais les faits les conduiront, les unes et les autres, à relever les défis avec plus de vigueur.

Quoiqu'il en soit, reprenons les principaux objectifs de cette loi :

– **vers l'entreprise agricole**. Il s'agit de passer de l'exploitation familiale à une véritable entreprise. La loi modernise le statut de l'exploitation agricole et facilite sa transmission (création d'un fonds agricole et d'un bail cessible ; mesures fiscales et sociales encourageant l'entrée de capitaux extérieurs et facilitant les transmissions progressives). Elle améliore les conditions de travail et la protection sociale des agriculteurs (statut du conjoint ; congés facilités). Elle vise à développer l'emploi salarié ;

– **conforter le revenu des agriculteurs et de la « ferme France »**. La loi donne mission à la recherche agronomique de développer les valorisations non alimentaires des produits agricoles. Dans son article 48, elle affiche des ambitions fortes pour le développement des biocarburants et elle autorise l'utilisation en autoconsommation de l'huile végétale pure et prévoit d'autoriser au 1<sup>er</sup> janvier 2007 sa commercialisation comme carburant agricole. Elle considère que l'interdiction « *dès 2010* » de la

distribution des sacs de caisse à usage unique en plastique non biodégradable est un signe fort de la volonté des pouvoirs publics de développer les biomatériaux pour protéger l'environnement. A l'article 53, elle renforce les interprofessions pour, notamment, lutter contre les risques et les aléas « *en les habilitant à élaborer des contrats types entre producteurs et acheteurs* ». A l'article 58, elle souhaite donner un nouvel élan à la coopération agricole : elle crée un Haut conseil responsable de l'agrément de l'ensemble des coopératives agricoles et « *encourage une gestion dynamique du capital social et une meilleure participation des adhérents* ». La généralisation de l'assurance récolte est envisagée aux articles 62 et 63, ainsi que l'accélération des paiements en cas de calamités agricoles. L'article 67 facilite fiscalement le fonctionnement d'un compte d'épargne destiné à faire face aux aléas ;

– **répondre aux attentes des citoyens et des consommateurs.** L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) est chargée de l'évaluation des risques concernant les produits phytosanitaires et les fertilisants. Les signes de qualité sont regroupés en trois groupes : l'Institut national des appellations d'origine (INAO) gère les signes liés à une qualité supérieure (label rouge), à l'origine [appellations d'origine contrôlée (AOC), appellations d'origine protégée (AOP) et indications géographiques protégées (IGP)], à la tradition [spécialité traditionnelle garantie (STG)] ou à la qualité environnementale (agriculture biologique) ; un étiquetage particulier concerne les mentions valorisantes [fermier, montagne, produits pays pour les départements d'outre-mer (DOM) et vins de pays] ; la certification de conformité de produit permet d'identifier les caractéristiques spécifiques d'un produit et de les reproduire tout au long de la chaîne de production et de transformation. A l'article 75, la loi soutient l'agriculture biologique par l'octroi aux exploitants d'un crédit d'impôt et, à l'article 76, elle permet d'inclure dans les baux ruraux des clauses visant à préserver l'environnement ;

– **valoriser tous les territoires.** La loi comporte des dispositions renforçant la protection de l'espace agricole marin. L'article 36 rend possible la création de zones agricoles protégées (ZAP). Les régimes de valorisation des terres agricoles d'outre-mer sont revus aux articles 99 et 100. La spécificité de l'agriculture de montagne est renforcée à l'article 79. La loi reconnaît la contribution du secteur forestier à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Office national de la forêt (ONF) participera davantage au développement du nouveau marché du bois énergie ;

– **moderniser l'environnement institutionnel de l'agriculture.** La loi précise, à l'article 91, la notion d'institut technique. A l'article 92, elle poursuit l'amélioration du fonctionnement du réseau des chambres d'agriculture. La gestion des aides à l'agriculture est simplifiée et les offices agricoles sont regroupés en trois pôles : élevage, grandes cultures et cultures spécialisées. L'article 93 institue un service public de l'insémination artificielle et une organisation interprofessionnelle de l'amélioration génétique des ruminants.

Nul doute que certaines questions majeures, comme l'organisation économique, seront reprises avant longtemps.

#### **4. Réalisme : un groupe coopératif agricole et agroalimentaire**

Si nous avons pu donner une idée de ce qu'était l'agriculture des années 50 en décrivant une ferme, dans l'introduction, cela n'est plus possible aujourd'hui, à la suite de toutes les évolutions dont nous avons traité. On peut malgré tout avoir une idée relativement précise de l'agriculture d'une région en décrivant un groupe coopératif : les activités qui ont été externalisées se retrouvent encore au niveau régional. Mais on n'aura pas de modèle de la « ferme France ». Cela est instructif et donne une image concrète des nécessités de l'organisation économique : il faut s'adapter sans cesse.

#### **S'adapter sans cesse**

Agrial se définit comme un groupe coopératif agricole et agroalimentaire. Dans son rapport moral 2005, le projet Horizon 2010 est évoqué : il vise à faire évoluer l'organisation et les missions sur le périmètre de la coopérative, la société mère du groupe. Celle-ci a surtout un rôle d'organisation de la

production de ses adhérents, dont le nombre décroît rapidement : les frais de structure doivent être ajustés sans tarder, en même temps que les compétences ; l'activité de conseil aux adhérents devient très « pointue », les adhérents eux-mêmes ayant souvent le niveau de technicien supérieur ou ayant été eux-mêmes... techniciens de la coopérative ; et l'activité de conseil devra être rémunérée... en affrontant la concurrence des techniciens des chambres d'agriculture, financées par des taxes parafiscales. Aussi, les dirigeants de la coopérative, en même temps qu'ils traitent leurs problèmes de gestion, seraient prêts à recommander que les taxes prélevées auprès de leurs propres adhérents soient réduites (voilà un aspect concret de la vie de l'agriculture : tous les agriculteurs contribuent aux chambres d'agriculture, 90 % sont adhérents d'au moins une coopérative).

### **L'image d'une région**

L'autre rôle de la société-mère est celui, directement ou par le canal de « sous-holdings », de porter les titres de ses filiales et participations qui constituent le groupe Agrial.

Les adhérents de la coopérative Agrial sont ainsi présents sur 7 filières : les céréales, le lait, les volailles, la viande bovine, le porc, les légumes et les boissons (cidre). La coopérative a aussi une activité d'agrofourniture (engrais, semences, phytosanitaires) et une activité agroindustrielle (aliment du bétail). Elle a filialisé pour des raisons fiscales son activité de distribution « Point vert » (elle fait son activité avec plus de 20 % de clients qui ne sont pas adhérents de la coopérative, notamment en jardin et bricolage) et son activité de distribution de machinisme agricole. Elle traite en direct la valorisation des récoltes de céréales. Pour le lait, elle dispose d'un contrat de fourniture avec la Compagnie laitière européenne [CLE, ex-Union laitière normande (ULN), réussite exceptionnelle, avant de connaître un grave échec], filiale du groupe Bongrain (la coopérative Agrial a une participation très minoritaire dans la CLE). A l'exception de l'activité « conditionnement d'œufs », pour laquelle elle détient une participation minoritaire, toutes les autres activités de valorisation sont le fait de filiales regroupées dans Agrial-entreprise : Secoué et Socadis pour les volailles de chair, Socopa pour la transformation de la viande bovine et des porcs (Socopa est une société de capitaux détenus uniquement par des coopératives dont Agrial est un des leaders), Prim'co pour la première gamme de légumes et Florette (qui est lui-même un groupe dont le « vaisseau amiral » est Soleco) pour la quatrième gamme, Cidrierie du Calvados La fermière (CCLF), enfin, qui transforme les fruits à cidre. On vient ainsi de décrire l'agriculture rencontrée sur le périmètre de cette coopérative (entreprise territoriale sous contrôle du ministère en charge de l'agriculture), à savoir : la Basse-Normandie, la Mayenne et l'Ille et Vilaine. Tout le monde peut comprendre les difficultés qu'il y a à faire entendre à des agriculteurs, dont l'entreprise est territorialement limitée, qu'il faut s'implanter et fonder des sociétés en Angleterre, en Espagne ou en Tunisie pour réussir dans les légumes. Et quand on sait que le *cash-flow* d'Agrial-entreprise est généré essentiellement par l'activité espagnole de Soleco, les choses sont encore moins simples. Pourtant, tout cet ensemble fonctionne et draine la vie économique rurale par ses activités agricoles et son réseau très développé de 180 magasins ruraux : le rôle de ce groupe dans l'aménagement du territoire est évident. Ajoutons enfin que les producteurs de légumes sont une très petite minorité des adhérents de la coopérative ; tout le monde imagine alors l'importance -et la difficulté- de la vie coopérative pour que cet ensemble reste viable et cohérent. *« Le conseil d'administration de la coopérative compte 31 membres qui sont tous agriculteurs. Ils sont élus par les délégués lors de l'assemblée générale annuelle pour un mandat de quatre ans renouvelable. Les membres du conseil d'administration représentent les régions territoriales ou les filières de productions animales et végétales qui ont elles-mêmes des structures de représentation : ce sont les conseils de région et de filière qui sont en charge du suivi des activités et de l'élaboration des orientations dans le cadre du budget annuel et du plan à trois ans. (...) Le Conseil s'appuie également sur les commissions. (...) Il intervient également, au travers de ses représentants, dans les comités de contrôle ou conseils d'administration des filiales qui composent le groupe ».*

### **Lentement, vers le marché et la prise de risque en capital**

Cet exemple pourrait être détaillé à l'infini. Son histoire, commencée avec celle des premiers syndicats agricoles, est édifiante : notons que c'est la tendance « vendre pour produire » qui l'a emportée

de peu en ... 1972, contre la tendance « production ». Constatons en 2005 qu'il demeure encore très « agricole centré », même si l'aventure Florette, initiée par Emile Ryckeboer, un agriculteur-créateur d'entreprise très indépendant, est mise en avant pour souligner la réussite coopérative dans l'agroalimentaire et à l'international. Soulignons aussi que 450 des 10.000 sociétaires sont entrés directement au capital d'Agrial-entreprise : « Cette orientation illustre bien la volonté du groupe (1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires) de conforter ses activités aval, plus que jamais indispensables pour accéder aux marchés et aux consommateurs ».

### **Actuel en technique et en gestion**

Quelques traits du rapport d'activité donnent des indications sur les orientations qui sont prises. On observe que l'utilisation des fertilisants continue de diminuer et que les pratiques agronomiques et les suivis de cultures sont de plus en plus précis (utilisation de Farmstar pour le conseil à la parcelle à partir d'images satellites) ; que les surfaces de maïs diminuent parallèlement à l'intensification laitière qui entraîne la diminution du cheptel laitier ; que les surfaces en colza augmentent très significativement (« Agrial met en œuvre tous les moyens pour accompagner les producteurs dans le développement de cette culture promise à un bel avenir avec les biocarburants ») ; ou que le dispositif logistique à partir des installations portuaires de Caen permet une livraison directe chez l'agriculteur (le réseau magasins permettra de garder le contact avec les agriculteurs n'ayant pas les volumes suffisants).

Remarquons le lancement de l'utilisation des marchés à terme pour permettre aux éleveurs qui le souhaitent de fixer à moyen terme les prix de l'aliment. Notons que le marché des robots de traite se développe rapidement avec les augmentations de taille des cheptels laitiers suite aux restructurations d'exploitations. Observons que les avantages fiscaux amènent les agriculteurs à faire le choix du neuf plutôt que de l'occasion alors que la disparition des petites exploitations porte un coup très dur à ce marché de l'occasion.

Soulignons la complémentarité des bassins de production en légumes frais, qui permet de limiter les effets des aléas climatiques et le fait que le réseau Internet est utilisé pour optimiser la récolte des salades en fonction des besoins du marché et de la charge des outils industriels : au total, la marque Priméale conforte ses positions en mettant en avant sa démarche de développement durable. Tandis que Florette, avec plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires cherche en Europe des zones de croissance sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Par ailleurs, la remise à plat des relations contractuelles entre les producteurs des vergers « basse tige » qui a été impulsée par la filiale cidre CCLF d'une part et, d'autre part la communication sur les marques « Ecusson » et « Loïc Raison », ont permis le redressement des performances.

Le rapport d'activité souligne que 2005 « a été marquée par des tensions très vives au sein de l'interprofession laitière avant d'aboutir à un accord sur les modalités de paiement du prix du lait (...). Le prix du lait, jusqu'alors unique, devait mieux prendre en compte la situation des marchés et c'est ce qui a été acté dans le nouveau dispositif de recommandation du prix du lait avec le mécanisme de flexibilité qui permet d'adapter le prix du lait (payé au producteur) au mix produit de chaque entreprise (de transformation) ».

Avec les gains de productivité de la production laitière, les vaches indispensables pour approvisionner les outils de transformation ne sont plus assez nombreuses, alors que les achats des ménages sont en progression malgré les prix et avant la crise aviaire de fin 2005. Agrial encourage la production de jeunes bovins, « seule alternative à la diminution structurelle de l'offre d'animaux dits de réforme et à la demande du marché, non seulement en France mais aussi en Europe. L'évolution du contexte économique, qui résulte de la réforme de la PAC, nous conduit à appréhender cette production dans des conditions nouvelles autour de trois axes majeurs : produire du jeune bovin de type laitier, avoir des lots de taille suffisante et enfin améliorer les performances technico-économiques en élevage ».

De son côté, le pilotage très avisé et très professionnel de la branche volaille a permis d'obtenir des résultats en contraste avec l'ensemble de la filière française. Cette performance est due au

positionnement dans les produits frais et les produits élaborés, avec un développement régulier dans les différents segments de la distribution (rapprocher de la stratégie dans les légumes : un flux tendu tiré par le consommateur de produits/services frais ou vivants -volailles découpées, salade épluchée et mélangée-sous logistique de froid). Par contre, l'activité œuf de consommation a souffert, sauf en label. Pour les œufs embryonnés, qui sont destinés à la vaccination contre la grippe, le choix a été de réduire l'activité en raison des aléas de production, sanitaires notamment, et par conséquent d'une gestion de risques qu'il est difficile d'assurer.

### **La coopération agricole : beaucoup plus que production agricole et industrie alimentaire**

Le portrait de cette coopérative polyvalente pourrait être complété par ceux de bien d'autres, qui montreraient que les coopératives sont un instrument d'organisation de la production (atomisée entre de très nombreux producteurs agricoles) extrêmement précieux. Cependant, certaines d'entre elles sont spécialisées dans l'utilisation en commun des facteurs de production, comme les coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) -et l'on sait l'importance de la motorisation dans les gains de productivité- ou les coopératives d'insémination artificielle -et l'on connaît leur rôle déterminant dans la diffusion de la génétique animale-. Au total selon Coop de France, les 3.500 coopératives françaises et leurs 1.500 filiales, soit un total de 150.000 salariés principalement en zone rurale, répartissent leur chiffre d'affaires entre les céréales (26 %), la viande (21 %), le lait (20 %), la vitiviniculture (7 %, avec de très nombreuses coopératives très anciennes), l'alimentation animale (7 %), la distribution et les services (6 %), les fruits et légumes (5%), le sucre (3 %) et les autres activités (5 %). Si la fonction de collecte représente un peu plus de la moitié de l'activité totale, la transformation industrielle correspond à plus du quart. Dans ce dernier domaine, la part de marché des coopératives est de 80 % pour le cidre, 75 % pour le vin de table, 60 % pour l'alimentation animale et le sucre, presque la moitié dans le porc, 40 % dans le maïs et le malt, le tiers ou plus dans les vins de qualité, l'industrie laitière ou de la viande bovine, la meunerie et le champagne.

Citons-en quelques unes avec quelques marques : Terena (Gastronome, Paysan breton), In vivo (Gamm vert), Socopa (Valtero), Sodiaal (Yoplait, Candia), Tereos (Beghin-Say), Coopagri (Prince de Bretagne), Cecab (D'Aucy), Agrial (Florette), Unicopa (Brocéliande), Alliance (Pilpa), Champagne-céréales (Banette, Francine), Limagrain (Vilmorin, Clause, Pain Jacquet) ...

On a compris le rôle essentiel et multiple de ces entreprises dans l'organisation des producteurs. Il demeure fondamental, même lorsqu'elles atteignent des tailles importantes et qu'elles deviennent internationales. Elles ne peuvent s'échapper ni de l'agriculture, ni du territoire, même si elles lancent des pseudopodes dans l'agroalimentaire et à l'étranger ! Et, bien qu'elles n'échappent pas à la restructuration et à la concentration du secteur agroalimentaire, elles sont par essence liées à l'acte de production des matières agricoles. Nul doute qu'elles auront à ce titre un rôle énorme à jouer dans la pérennisation de l'activité de production, en prenant sûrement part à l'installation des jeunes (elles sont une école à la formation économique et à la prise de responsabilité des jeunes) et en garantissant une agriculture durable. Les industries privées, qui n'ont pas ce lien « organique » avec la production agricole, multiplient les actions, sous la pression des consommateurs notamment, pour s'assurer une liaison explicite avec cette activité vitale : l'agriculture.

## **5. Food system of the future**

Danone, Nestlé et Unilever sont les fondateurs, en 2002 de Sustainable agriculture initiative platform (SAI platform): « *A food industry platform to support the development and communicate about sustainable agriculture, involving all stakeholders of the food chain* » (une plateforme pour promouvoir le développement et communiquer sur l'agriculture durable, impliquant toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire).

Il faut prendre conscience de ces mouvements planétaires : des agriculteurs attachés à un territoire qui, par leurs coopératives, vont atteindre un consommateur final, autre part dans le monde ; des industries multinationales, pressées par les consommateurs pour s'assurer d'un lien vital concernant leur nourriture qui vient d'une agriculture forcément très localisée.

Hans Jöhr, directeur de l'agriculture de Nestlé, a été élu président de SAI platform lors de l'assemblée générale d'avril qui s'est tenue à Bruxelles. En juin dernier, au congrès annuel de l'International food and agribusiness management association (IAMA) à Buenos Aires, il a indiqué : « *Le défi d'aujourd'hui est de briser le lien entre la croissance économique et son impact négatif sur l'environnement : il y a des limites claires à la capacité de la terre* ». Or, si la nourriture est essentielle à la vie, combien de consommateurs savent comment cela a été cultivé, transformé, transporté et distribué ? Pour que tous dans le monde puissent satisfaire ces besoins vitaux sans compromettre les générations futures, que devons-nous exiger du système alimentaire ?

Et Hans Jöhr d'ajouter : « *The food industry relies on the long-term supply of safe, quality and regulatory compliant agricultural materials meeting specific requirements on finished goods and consumer preferences. Elaborated crop specific guidelines, tested good agricultural practices and verified minimum standards enable farmers to produce under above mentioned conditions their raw materials for the food value chain. SAI Platform's approach is fully compatible with shifting customers and consumer's aspirations and legislative frameworks. Maintaining robust supply chain leads also to future prosperity building. (...). Sustainable businesses will increasingly define their success not only by their short-term profitability but also by their ability to predict and meet consumer expectations and deliver social, economic and environmental well-being. Companies that anticipate this trend and develop and market "dematerialized" products and services will have an additional selling argument. (...). I invite you to reflect and add more thoughts and opinions on the "future of the food system" subject matter* »<sup>4</sup>.

L'agriculture et les agricultures, après avoir été fortement marquées par les politiques agricoles des pays développés, seront-elles à l'avenir davantage conduites par les industriels de la transformation ? Qui ne chercheraient dans l'agriculture durable qu'un simple argument de vente ? Qu'un sous-système asservi du *food system* ?

Penser l'agriculture autrement. Penser les agricultures autrement. Avec les préoccupations générales concernant le globe terrestre et le monde des hommes. Avec les préoccupations parfois très locales des acteurs de la transformation et de la distribution. Alors que l'ensemble est devenu un système complexe, réticulé à l'infini, dans lequel chacun des acteurs doit malgré tout pouvoir dire ce qu'il veut comme agriculture, sous peine de se retrouver sans stratégie, sans volonté, sans politique et sans avenir.

---

<sup>4</sup> « *L'industrie agroalimentaire repose sur la fourniture à long terme de produits sains, qui respectent des normes réglementaires et de qualité, ces produits correspondant eux-mêmes aux exigences spécifiques relatives aux produits finis, et aux attentes des consommateurs. La définition de pratiques spécifiques et complexes pour chaque culture, de bonnes pratiques agricoles et de standards minimum dont l'application est contrôlée permet aux agriculteurs de fournir à la chaîne alimentaire leurs produits bruts aux conditions définies ci-dessus. L'approche de la plateforme SAI est parfaitement compatible avec la volatilité de la consommation, les goûts des consommateurs et le cadre législatif. Le fait de construire une chaîne d'approvisionnement solide permet également d'accroître les gains à long terme (...) De façon croissante, les entreprises durables baseront leur réussite, non pas seulement sur la rentabilité à court terme, mais aussi sur leurs capacités à anticiper et à satisfaire les attentes des consommateurs et à contribuer au bien-être social, économique et environnemental. Les entreprises qui anticipent cette évolution et qui développent et mettent sur le marché des produits et services « dématérialisés » disposeront d'un argument de vente supplémentaire (...) Je vous invite à développer la réflexion et le débat sur le thème de l'avenir du système alimentaire* ».

## V. INDUSTRIES, DISTRIBUTION, LOGISTIQUE

### 1. Il n'y a pas de centre, mais des points sur des réseaux

Le système alimentaire n'a plus vraiment de centre, ou d'origine, comme pourrait le suggérer le caractère « primaire » de l'agriculture. On y décèle plutôt de multiples enchaînements d'entreprises de toutes tailles, la liaison avec l'agriculture étant cependant une obligation, un passage obligé. On vient de voir que les coopératives issues de l'agriculture sont des points d'impulsion vers l'agroalimentaire et que, inversement, de très grandes firmes se préoccupent de la permanence de leur liaison avec l'agriculture. Dans le premier cas, l'agriculture est une « raison d'être » ; pas dans le second, où elle est cependant une condition *sine qua non*, tant que l'objet de la firme reste l'aliment (ce point n'est pas un détail : Danone est issu des transformations successives de BSN, opérateur dans le verre, dont la stratégie fut un moment résumée ainsi par Antoine Riboud : « du contenant au contenu », du verre à la bière, puis à l'agroalimentaire en général, ce qui n'est plus aujourd'hui tout à fait le cas). En outre, les entreprises qui ont absolument besoin de l'agriculture sont très diverses en taille et en influence sur leur fournisseur agricole, parfois cantonné au rôle de sous-traitant (mais les coopératives ont des filiales agroalimentaires). Nous explorerons en profondeur cette partie « industrie agroalimentaire » du système alimentaire.

### 2. Les industriels fournisseurs d'intrants sont essentiels

Nous devrions tout aussi bien nous pencher sur l'ensemble des fournisseurs de l'agriculture : fabricants d'engrais, de phytosanitaires, de machines et de matériels ; fournisseurs de semences ou d'aliments du bétail qui se sont eux-mêmes fournis auprès de l'agriculture. Dans le cadre limité de ce travail, nous avons choisi de ne pas entrer dans le détail ; cette importante question est cependant évoquée de manière générale au premier chapitre, et le sera également au dernier. Disons cependant que les acteurs de cette partie du système alimentaire sont tout à fait concernés par le développement de l'agriculture : ce sont des innovateurs, en forte concurrence, et leur concentration est importante ; ils risquent de voir les demandes des agricultures bénéficiant de politiques agricoles baisser en volume et devenir plus exigeantes en qualité et précision si les protections de ces pays viennent à baisser ; ils sont évidemment tout à fait intéressés par tous les mécanismes qui favoriseraient l'essor des autres agricultures du monde dont ils deviendraient fournisseurs. Leur impact est considérable et leur responsabilité parfois recherchée par les consommateurs finaux d'aliments. Leurs partenaires sont essentiellement les acteurs de la distribution agricole, au premier rang desquels les coopératives. Leur « distance » à tout un chacun, consommateur final, est assez longue ; en revanche, la distance du consommateur final à l'industriel de la transformation alimentaire est plus courte : seul le distributeur d'aliments les sépare physiquement, car bien souvent ils sont en communication directe par les marques de fabricants. Néanmoins, c'est toute la question de la traçabilité qui est ici posée : qu'y a-t-il dans l'aliment ? Pesticide ? OGM ? Nous y reviendrons.

### 3. La partie « industrie agroalimentaire » du système alimentaire

#### Des transnationales ; des PME ; des TPE. Une grande fragmentation.

Quelles qu'elles soient, les agricultures sont très atomisées : leurs acteurs sont très nombreux et de petite taille. En face d'eux, l'agroalimentaire est constitué d'acteurs vraiment hétérogènes et le secteur demeure très fragmenté. Il faut y regarder de près, sous peine de mal apprécier les liens qui unissent les maillons de ces chaînes et de ces réseaux.

A l'échelle européenne, nous disposons de renseignements statistiques sur l'industrie alimentaire et des boissons. Il y a 280.000 entreprises, rassemblant 4 millions de salariés, pour un chiffre d'affaires supérieur à 800 milliards d'euros.

Les « micro » entreprises, comprenant moins de 10 salariés (appelées en France TPE, très petites entreprises), sont à l'origine de 7 % du chiffre d'affaires du secteur. Elles concentrent 16 % de l'emploi et 9 % de la valeur ajoutée. Elles constituent les trois quarts (78 % précisément) du nombre total des entreprises du secteur.

Les « petites » entreprises, de 10 à 49 salariés, représentent 15 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Elles sont 17 % des entreprises du secteur.

Les « moyennes » entreprises, de 50 à 249 salariés, font 26 % du chiffre d'affaires et 23 % de la valeur ajoutée. Elles ne représentent « que » 4 % du nombre total d'entreprises.

Les « grandes » entreprises, soit 1 % du nombre total, sont responsables de 52 % du chiffre d'affaires et de 53 % de la valeur ajoutée, tandis qu'elles emploient 39 % des effectifs.

Bien que ce secteur soit le plus important de l'économie européenne (environ 13 à 14 % du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'emploi), devant celui des industries « automobile » et « chimie », sa croissance est modeste (nous avons vu que les populations de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie ont commencé leur régression démographique, ce qui joue directement sur le volume de la consommation alimentaire). Il reste cependant exportateur. La productivité du travail y est inférieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs. Et la confédération des industries agroalimentaires de l'Union juge que sa rentabilité ne croît pas suffisamment. D'autre part, si les marges brutes (*gross margin*) restent supérieures à 20 % pour les grandes entreprises, elles sont à peine supérieures à 6 % pour les moyennes, tandis qu'elles sont de l'ordre de 2,5 % pour les petites. La performance moyenne des grandes, mesurée par le résultat d'exploitation (EBIT), ressort autour de 6-7 %, alors que celle des autres se situe aux environs de 3 à 4 %. La Confédération des industries agroalimentaires européennes (CIAA) observe que les investissements sont en léger déclin aux Pays-Bas, en France et en Italie ; ils sont en croissance au Royaume-Uni, en Hongrie et en Espagne. Et la confédération note par ailleurs que le secteur, caractérisé par de nombreuses marques, est significativement l'objet de contrefaçons en provenance de Russie, d'Ukraine, de République dominicaine, du Nigeria, d'Argentine ...

Le secteur paraît « à la traîne » en termes de croissance et de productivité du travail par rapport à des pays comme le Brésil, l'Australie ou le Canada ; au même niveau que les Etats-Unis en ces termes, mais meilleur qu'eux en valeur ajoutée. Les parts de marché à l'export régressent, sous l'action du Brésil, de la Chine, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et d'autres Etats.

De cet ensemble, où les PME semblent fragilisées, émergent des entreprises transnationales telle que les « françaises » Pernod-Ricard ou Danone. Si elles peuvent sembler énormes, il faut vite relativiser, car Danone, avec une capitalisation boursière de 28 milliards d'euros, est quatre fois plus petit que Nestlé, son concurrent, qui capitalise 105 milliards d'euros. D'ailleurs, Danone fait toujours figure de proie idéale [l'offre publique d'achat (OPA) par PepsiCo n'a finalement pas eu lieu l'an dernier]. Pour se protéger des prédateurs, un des moyens de Danone est de grossir en rachetant d'autres entreprises ; il devient ainsi plus difficile à acquérir.

En ce qui concerne la France, le chiffre d'affaires du secteur est de 140 milliards d'euros (il est de 130 en Allemagne), en deuxième position derrière les Etats-Unis ; les 420.000 salariés sont employés par 10.624 entreprises, artisanales et industrielles ; 3.180 d'entre elles ont plus de 20 salariés ou, si l'on veut, 70 % des entreprises ont moins de 20 salariés ; nombre d'entre elles appartiennent à des groupes de plus de 500 salariés : environ 130 groupes français et 130 groupes étrangers de 500 salariés et plus sont présents dans le tissu industriel agroalimentaire français. Si le secteur reste le premier exportateur français et s'il se maintient au second rang des exportateurs agroalimentaires derrière les Etats-Unis, il y a cependant une dégradation de la balance commerciale.

Comme ces entreprises de l'agroalimentaire sont le débouché direct principal des professionnels de l'agriculture, il est essentiel d'en saisir les défis principaux pour imaginer leur influence sur l'agriculture. La fin de l'année 2006 sera propice à un examen détaillé et rafraîchi à

l'occasion des premières assises nationales de l'agroalimentaire organisées par l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) et du prochain salon international de l'alimentation (SIAL).

### **Compétitivité menacée : réactions à prévoir, mesures à prendre**

Les transformateurs savent maintenant que leur marché domestique est « mature ». C'est la réalité du « mur des estomacs » : la population stagne globalement. Mais elle change. En particulier, elle vieillit, ce qui modifie les besoins alimentaires. Or les consommateurs -comme nous le verrons plus loin- sont sujets à des changements constants résultant des modes de vie devenus extrêmement divers et variables : la profession affronte donc globalement un problème d'innovation et de recherche et développement. Il s'avère que dans ces domaines, les industriels de l'alimentation font moins d'efforts que leurs collègues des autres secteurs industriels et les européens moins d'efforts que leurs compétiteurs mondiaux, ceci étant particulièrement vrai des PME. Dans le droit fil de la relance de la stratégie de Lisbonne, qui vise à faire de l'Europe « *l'économie basée sur le savoir* » la plus compétitive du monde, l'agroalimentaire a tenté de faire connaître sa « vision » à l'occasion des travaux de la plateforme *food for life*. De manière non surprenante, il y est indiqué que l'on passe d'un marché qui était marqué par l'offre agricole à un marché qui dépend désormais des exigences du consommateur. C'est la perspective *fork to farm* : les exigences des consommateurs gouverneront à l'avenir les besoins de la recherche et du développement (R & D).

L'autre manière de trouver de la croissance, c'est d'exporter sur les marchés non européens à croissance rapide. Pour y parvenir, il faut que les coûts soient compétitifs, ce qui ne peut se faire qu'en ayant accès à des matières premières agricoles répondant à des cahiers des charges (qualité en particulier) très précis, présentes en quantités suffisantes à des prix adéquats. La profession s'interroge sur la capacité, à l'avenir, du secteur primaire européen à fournir l'agroalimentaire : les utilisations des produits agricoles à des fins non alimentaires (biocarburants et biomatériaux) vont-elles raréfier et renchérir les approvisionnements destinés à fabriquer des aliments ? Ne faut-il pas réactiver, par exemple, les procédures permettant d'importer les matières premières agricoles au prix mondial et de les réexporter après fabrication de produits alimentaires ? De façon générale, la profession s'inquiète de l'issue du cycle de Doha, des accords bilatéraux (zone méditerranéenne, asiatique, latino-américaine ...), des barrières non tarifaires, de la promotion à l'exportation, du développement des standards européens au niveau mondial, etc.

Dans leur recherche de compétitivité, les transformateurs souhaitent que les pouvoirs publics prennent des mesures qui favorisent la marche des affaires et allègent en particulier les procédures administratives, tout en laissant efficaces les réglementations (douanes, additifs, produits nouveaux, étiquetage, packaging, hygiène, déchets, pollution ...).

Et ils s'inquiètent de la concentration extrême du secteur de la distribution : les cinq premiers contrôlent plus de 90 % de la distribution en Suède, plus de 60 % aux Pays-Bas, plus de 55 % en France et en Angleterre, plus de 40 % en Allemagne. Ils augmentent leur pouvoir de négociation à l'achat en constituant des centrales européennes (avec siège en Suisse, si possible). Et ils accroissent la proportion de produits à marque de distributeur (MDD), tandis que le *hard discount* prend des parts de marché.

Que va devenir le réseau alimentaire ? Le pouvoir ne risque-t-il pas de se concentrer sur un nombre relativement restreint de grands transformateurs, et sur un nombre beaucoup plus limité de distributeurs ? Si c'est le cas, comment concevoir le rôle futur des PME et des agriculteurs ? Les PME ne vont-elles pas elles aussi se concentrer ? Certaines trouveront-elles, au contraire, avantage à rester artisanales ? Tandis qu'une proportion significative de micro entreprises agricoles atteindra la taille de certaines PME industrielles ? Est-il si sûr que l'on demeurera dans un flux presque unique *fork to farm* ? Ou bien des pôles ne vont-ils pas s'agréger différemment en bouquets d'entreprises sur la toile alimentaire ? Pôles à partir desquels la création de la valeur agricole, alimentaire, nutritionnelle, culturelle ou naturelle sera impulsée ?

Ne sommes-nous pas prisonniers de manières de voir qui nous conduisent forcément à peu d'enthousiasme, sinon à un véritable pessimisme ? Il est par exemple curieux que les investisseurs s'intéressent à un secteur qui semble si terne. Et nous croyons utile, sans prétendre faire un tableau

complet de l'agroalimentaire, de rapporter quelques tendances observées qui montrent bien la vitalité de l'alimentaire.

### **Vitalité de l'alimentaire, intelligence économique**

Marchés à maturité, peu de croissance (mais régulière), récession démographique, baisse des marges, investissements en baisse : le ciel semble en effet bien nuageux. Mais ce sont des nuages en perpétuel mouvement et en renouvellement permanent. L'agroalimentaire est dans l'obligation d'innover et de se concentrer. C'est finalement un secteur qui regorge d'idées nouvelles et qui, du fait de son morcellement en de nombreuses entreprises, recèle de nombreux petits entrepreneurs. C'est exactement ce qui intéresse les investisseurs. Il faut bien comprendre que l'attrait n'est pas dû aux caractéristiques générales et moyennes du secteur, mais aux caractéristiques particulières de certains acteurs. Les gagnants sont en réalité les acteurs et les entreprises bien informés. Paradoxalement, dans ce secteur qui semble si banal et si proche, l'intelligence économique fait la différence !

Quelques exemples –non représentatifs, par définition– permettront de sentir ce qui peut séduire les investisseurs.

On ne peut éviter de dire quelques mots sur Danone, dont l'OPA virtuelle de PepsiCo a déclenché il y a un an ce mouvement de « patriotisme économique » (au même moment, Pernod-Ricard devenait le numéro deux mondial des vins et spiritueux par le rachat du britannique Allied Domecq, tandis que le Taittinger passait –pour un temps– sous le contrôle du groupe américain Starwood). Depuis lors, le cours de bourse a gagné 25,5 %, soit 10 points de mieux que le CAC 40 !

C'est que le groupe a continué sa stratégie de recentrage par des cessions ayant forcément intéressé d'autres acteurs : ce fut le cas pour les sauces (Amoy au Japon, HP Foods au Royaume-Uni, Lea and Perrins aux Etats-Unis), les bonbonnes d'eau DS Water ou les biscuits anglais. Le groupe est désormais centré sur les produits laitiers, l'eau et les biscuits. Ses marchés prioritaires sont le Chili, la Tunisie, la Thaïlande, l'Est de l'Europe et la Chine, qui représente 10 % du chiffre d'affaires (« *De plus en plus de chinois intègrent le bénéfice santé des produits laitiers* », constate Franck Riboud), tandis que le marché ouest européen assure 54 % de l'activité du groupe. Mais le marché américain intéresse aussi Danone, qui retire de cette zone 10 % de ses revenus. Sur ce marché, c'est dans le yaourt –et plus précisément dans le yaourt bio– qu'il réussit avec sa filiale Stonyfield : il devance le groupe General Mills, qui commercialise la marque ... Yoplait (Wal-Mart pourrait rallonger d'au moins un mètre les rayons yaourts !). Et, fort de cette expérience, Danone pourrait lancer en Europe une nouvelle marque de yaourt bio, « organiques », pour générer une activité du même ordre que celle d'Actimel ou Activia (nouveau nom du yaourt « Bio », sur l'emballage duquel on pouvait lire que ce produit n'était pas élaboré à partir de produits issus de l'agriculture biologique).

Danone ? Un groupe opérable, dont 86% du capital est dans le public, dans lequel il n'y a pas de noyau dur d'actionnaires, dont le quart des salariés est chinois, dont l'objectif est d'acquérir des PME pour être présent dans 80 pays, contre une quarantaine aujourd'hui, et dont l'animateur déclarait en 2004 : « *Sur le terrain, nous sommes 50 % de non européens. L'avantage compétitif ne réside en rien dans ses origines. Ce n'est pas la nationalité du comité exécutif qui importe (tous Français, sauf un Suisse et un Néo-Zélandais), mais celle de ceux qui font le business sur le terrain !* ». Et l'on dit que ce groupe est géré comme une PME : « *Lorsque vous arrivez d'une entreprise anglo-saxonne, le mode d'emploi est incompréhensible* », rapportait Lionel Zinsou. Danone n'est pas opérable par n'importe qui !

On peut être jeune et petit, mais en croissance régulière de 15 %, international, coté en bourse et très innovant. C'est le cas de Naturex, société créée il y a 15 ans par Jacques Dykansky. Devenue l'un des leaders mondiaux des extraits de plantes à destination des industries alimentaire et nutraceutique, elle est cotée depuis 10 ans sur Euronext Paris et elle vient de lever 13 millions d'euros pour financer un programme d'acquisitions ciblées. Basée à Avignon sur le pôle technologique Agroparc où elle dispose d'un site de production et de laboratoires de recherche, elle est présente au Maroc, dans le New Jersey et en Californie, dispose d'un bureau à Singapour, compte 400 collaborateurs et réalise plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 90 % à l'export.

Guy Schumacher a également su utiliser pendant 8 ans la bourse pour la croissance de Saveurs de France -dont il fut le fondateur en 1986- et notamment pour l'acquisition de Brossard. Le titre, introduit en 1997, a été récemment retiré pour éviter les turbulences. La bourse n'est pas un outil universel. Et l'immense majorité des sociétés alimentaires n'est pas cotée.

Les fonds d'investissement sont les vecteurs de nombreuses opérations. D'un côté, beaucoup de dirigeants de PME arrivent à l'âge de la retraite et souhaitent vendre leurs affaires ; de l'autre, les grands groupes sont souvent pressés par leurs actionnaires de se concentrer sur leur coeur de métier et de céder des filiales, comme on l'a vu dans le cas de Danone. Ces mouvements offrent des opportunités de reprise pour des entrepreneurs expérimentés, mais qui manquent souvent de capitaux : c'est là qu'interviennent les fonds d'investissement, lesquels ne peuvent se contenter des moyennes du secteur. Pierre Jacquesson, d'APAX Partners, a montré, lors du colloque d'AgroFinance, pourquoi les fonds recherchent des rentabilités élevées, de l'ordre de 25 % : c'est qu'ils doivent offrir à ceux qui mettent des fonds à leur disposition des rentabilités supérieures à la concurrence. Et comme ils n'y parviennent pas systématiquement, ils doivent sélectionner très sévèrement leurs opérations. Très peu de dossiers aboutissent : 2 % environ. Un travail très approfondi d'analyse est effectué en utilisant réseaux et experts (l'intelligence économique) ; des semaines sont passées à rédiger des scénarios susceptibles d'apporter des ruptures de toute nature pour créer rapidement de la valeur. Puis des managers « surdimensionnés » sont recherchés pour mener à bien des opérations faisant l'objet de montages juridiques, financiers et fiscaux très « tendus ». Les horizons de réflexion sont de 10 à 12 ans, de sorte qu'en revendant au bout de 5 à 7 ans, la cible puisse être suffisamment attractive pour un nouvel entrepreneur : il doit rester du potentiel pour servir de base à un nouveau scénario. Et lorsque l'affaire est achevée, « *la vitesse d'exécution est incroyable* » : 2 ou 3 heures de réunion par mois avec le *manager* qui a été choisi pour sa créativité et son expérience. La stratégie ayant été définie, sa responsabilité est de la mettre en œuvre : il est évidemment intéressé à sa réussite.

Andrew Cookson, de la société GIRA, a montré que des opérations très importantes peuvent être conduites et modifier le paysage européen d'un secteur : VION est devenu en quatre ans numéro un en Allemagne sur le secteur très atomisé de l'abattage du porc ; en partant du groupe Moxsel, qui représentait 5 % de parts de marché en 2003, le fonds hollandais ZTLO a accompagné les opérations de rachat, notamment de Sovion puis de Sudfleish, pour aboutir début 2006 à une position de leader avec 22 % de part de marché. Ayant poussé la concurrence à faire de même, le secteur s'est structuré, 3 entreprises représentant désormais 45 % du marché.

Quelques opérateurs spécialisés se sont constitués, comme le cabinet Transcapital, spécialiste de fusions-acquisitions agroalimentaires ; des fonds d'origine agricole sont actifs, comme l'IDIA du pôle financement du Crédit agricole, Unigrains, Sofiproteol ou AgroPlus. Mais tous les fonds sont attirés par l'agroalimentaire : ceux qui existent depuis longtemps sont les mieux à même de faire des bonnes opérations, car leur connaissance du secteur est forcément importante ; ils ont donc des spécialistes. A l'inverse des fonds d'origine agricole, ils ne cherchent pas forcément à se spécialiser, car leur comportement est avant tout opportuniste, recherchant avant tout des cibles dont le taux de rendement sur investissement dépassera les 25 %. Mais comme ils évoluent dans ce secteur depuis longtemps, ils ont accumulé une expérience qui leur donne un avantage déterminant.

Il n'y a pas vraiment de règle ; l'œil doit être aiguisé et pouvoir distinguer des stratégies créatrices de valeur parfois très différentes à partir de données de base voisines. Le secteur de la boulangerie - viennoiserie - pâtisserie (BVP) en offre l'exemple. On y rencontre des poids lourds comme Barilla, devenu leader dans le pain et détenant Kamps en Allemagne, ou bien Harry's en France. Mais on peut y rencontrer un René Ruello, créateur de Panavi, qui se développe surtout par ses efforts de productivité industrielle (Panavi sur lequel on « lorgne », tandis que lui-même s'intéresse à des marchés prometteurs : on mange autant de pain en Algérie qu'en France ...), à côté d'un Louis Le Duff qui, sur le même domaine de départ, a constitué son groupe de manière commerciale, en utilisant la franchise. Et l'on voit se construire des groupes comme Pasquier, Neuhauser, BCS, RHM ou NORAC, sur le secteur en fort développement des sandwiches ou de la distribution alimentaire autoroutière. La BVP va sûrement poursuivre sa concentration : les progrès dans les techniques de fabrication différée pousseront dans un sens, tandis que la stigmatisation du secteur à propos de l'obésité conduira à des propositions nouvelles ; la pénurie de main d'œuvre sera compensée par des innovations émanant des

équipementiers ; la mise en valeur des rayons « boul'pat' » dans les grandes surfaces continuera, malgré ces modifications, pour maintenir les flux et le trafic de clients. Ce qui ne découragera sûrement pas Apollonia Poilâne de faire du « haut de gamme ».

En revenant à Barilla, autrefois plus spécialisé dans les pâtes sèches, nous pourrions évoquer les changements radicaux qui se sont produits en quelques années : Panzani, appartenant à Danone, repris par Paribas affaires industrielles, qui reprend Lustucru, qui se trouve recédé à Pulvo Ebro, espagnol, numéro deux des pâtes aux Etats-Unis ...

Nous pourrions « faire un tour » au rayon des produits frais élaborés (que l'on trouve aussi en distribution automatique ou sur les autoroutes). Les produits laitiers (ultrafrais, fromage, crème, beurre) sont un pilier de l'agroalimentaire, en quête de croissance. Les fruits et légumes frais élaborés peuvent être très attractifs : ils ne nécessitent pas d'investissements industriels lourds, tandis que l'activité est caractérisée par des besoins en fonds de roulement nuls, ou même négatifs. C'est l'univers de la quatrième gamme, dynamique ; de la cinquième gamme ; des salades « traiteur » qui se développent en MDD et qui innovent en recettes et en *packaging* ; des « soupes fraîches », qui peinent à décoller ; ou de niches comme les « purées fraîches ». C'est un monde où les rachats potentiels sont nombreux : des leaders industriels sont là comme Bonduelle, Fleury-Michon, Geest, Martinet ou Soleco, à côté de coopératives comme Lunor, de négociants comme Pomona ou d'outsiders comme « 4G » ou Créaline.

Nous pourrions aussi évoquer les produits de la mer, dont la consommation augmente au moment où la ressource devient rare et dont l'organisation est complexe, faisant intervenir de nombreux intermédiaires.

Nous pourrions détailler le monde des ingrédients « santé », celui de Naturex, qui compte une myriade de petites entreprises sur la planète et dont les problématiques ne sont pas forcément des plus simples : le fondement scientifique de ces aliments « santé » est-il suffisant ? L'argument « santé » n'est-il pas déjà surexploité ? Les réponses à l'obésité ou au vieillissement sont-elles sérieuses ? Les études cliniques sont-elles probantes ? Les allégations santé exactes ? Les pathologies « d'avenir » telles que le cancer ou l'ostéoporose peuvent-elles générer de nouveaux aliments ?

Les produits « minceur », qui sont en croissance forte, ont-ils un réel avenir ? En tout cas, on constate un renouvellement permanent de l'offre qui se différencie avec l'apparition de produits « masculins », de produits « jeunes » et de produits « seniors ». Nous sommes au carrefour de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de la cosmétique : une illusion ? Nestlé et L'Oréal viennent de fonder une filiale commune : Innéov.

Faut-il revenir sur terre ? Regardons les eaux préemballées (eaux minérales, eaux de source, eaux purifiées) : elles sont conditionnées dans des matières élaborées à partir de pétrole. La pression écologique eau + plastique/pétrole ne va-t-elle pas conduire à des changements, alors qu'en même temps, on constate un décrochage important des prix de vente, les premiers prix tirant le marché ?

#### **4. La partie « distribution » du système alimentaire**

##### **Ford Model T versus Wal-Mart**

La caricature les présente ainsi pour illustrer un article de Jean-Marc Vittori, éditorialiste aux « Echos ». D'un côté, un consommateur revenant de chez Wal-Mart : « *En tant que consommateur et salarié, je gagne moins mais je mange plus* ». De l'autre, un agriculteur, fourche à la main, lui répondant : « *En tant que producteur, je ne gagne rien et je ne mange plus !* ». Quelques jours auparavant, Antoine Boudet, journaliste aux « Echos », signait un article intitulé *Grande distribution : la guerre des prix n'aura pas lieu*, illustré par une autre caricature. Un consommateur poussant son caddie dans les rayons entend cette invite que diffuse un haut-parleur : « *On s'éclate, au rayon CAC 40 : jusqu'à 18 heures, une super promo sur la grande distribution à prix sympa, pour vous madame* ». C'est que la consommation a terriblement ralenti en France en 2005, mettant en péril la rentabilité de la grande distribution.

Comparons. En 1908, Ford octroyait des salaires élevés pour que les ouvriers puissent s'acheter la « Model T », résultat d'une production de masse permettant de réduire les prix. Aujourd'hui, Wal-Mart pratique des prix bas pour les clients en faisant pression sur les salaires. Utilisant les dispositifs informatiques et logistiques les plus performants, il s'approvisionne en Chine (si Wal-Mart était un pays, il se classerait huitième partenaire commercial de la Chine, devant la Russie et la Grande-Bretagne), faisant pression sur les marges des fournisseurs. N'est-on pas entré dans une spirale à la baisse des prix et du pouvoir d'achat ? La recherche incessante du prix le plus bas ne se fait-elle pas au détriment de l'emploi ? Les responsables opérationnels de la grande distribution sont persuadés qu'ils créent des emplois, et notamment pour les moins qualifiés ; mais n'y a-t-il pas des « dégâts collatéraux » sur l'emploi en général, engendrés par la grande distribution ? Quel serait alors le solde net ?

Ces caricatures ont le mérite de souligner les interrogations qui se font jour sur l'impact de la grande distribution sur la répartition de la valeur tout au long des chaînes qui relient les producteurs aux consommateurs, et en particulier les agriculteurs aux consommateurs de produits alimentaires, c'est-à-dire « nous tous ». Cependant, pour percevoir les évolutions futures, il est indispensable de rentrer un peu dans le détail ; on se concentrera sur la distribution française.

Il faut d'abord remarquer que, si l'essentiel de l'alimentation passe par la grande distribution, une partie de l'alimentation atteint le consommateur final sans passer par la grande distribution. Le consommateur fréquente divers formats : les hypers, les supers, les supérettes, les magasins de proximité et les *hard discounters*. Mais il peut aussi se procurer son alimentation grâce à la vente par correspondance, à la « cyber épicerie » ou aux automates ; il peut se restaurer hors domicile, à la cantine, au restaurant, ou sur les autoroutes ; et il peut faire ses achats alimentaires dans les stations services. Inversement, la grande distribution peut ne pas être alimentaire : c'est le cas pour l'électroménager, le meuble, les articles de sports, etc. Aussi, bien que la distribution alimentaire soit très concentrée, la combinaison des différents cas de figure fait que les politiques des groupes ou des enseignes peuvent être très différentes. Nous allons en donner un aperçu en tentant de révéler certaines problématiques.

### **Oligopole-oligopsonie. Lois. Pour baisser les prix ?**

On peut voir aujourd'hui la grande distribution comme un oligopole : peu de vendeurs se retrouvent face à une multitude d'acheteurs-consommateurs qui ne peuvent pas bien connaître les prix, compte tenu du nombre de références, de la variété des conditions, etc. On peut la voir comme un oligopsonie : ils sont un petit nombre d'acheteurs face au grand nombre d'industriels. Des lois ont tenté « d'administrer » les relations entre les acteurs, induisant des comportements critiqués. La recherche de prix bas, après guerre, a conduit certains commerçants à « casser les prix ». Les producteurs, industriels et agricoles, ont tenté de résister à ce mouvement en refusant de vendre aux « casseurs de prix », ce qui devint impossible à la suite de la circulaire Fontanet de mai 1960 interdisant le « refus de vente ». Le petit commerce a évidemment souffert de cette situation et de nombreuses manifestations sont venues troubler l'ordre public. La loi Royer de 1973 a eu pour but de canaliser ces mouvements, en accompagnant la modernisation de la distribution et en aidant le petit commerce. Des dérives politiques graves sont apparues, les créations de grandes surfaces générant la production de taxes locales et d'emplois d'une part et, d'autre part, l'augmentation d'activité de l'enseigne qui obtenait l'autorisation de s'installer. La corruption s'est introduite dans le système. En même temps, les « prix cassés » semblaient les bienvenus au moment où l'inflation était « galopante ». La grande distribution a modelé le paysage des villes et des campagnes, tandis que la concurrence s'exacerbait : pour maintenir à court terme leur activité, certains producteurs industriels et agricoles étaient contraints d'accepter de vendre en dessous de leur prix de revient. A moyen et long terme, cela signifiait la désagrégation du tissu industriel et rural alors que, par ailleurs, des politiques d'aménagement du territoire étaient à l'œuvre.

La loi Galland, en 1996, a introduit l'interdiction de la revente à perte par les distributeurs et maintenu l'interdiction du refus de vente par les producteurs. La même année, la loi Raffarin imposait une autorisation pour ouvrir des surfaces supérieures à 300 m<sup>2</sup>, ce qui a parfaitement convenu au *hard discount* pour lequel cette taille suffit. La loi Galland va faire naître la pratique des « marges arrière », technique qui consiste à faire payer à l'industriel des coopérations commerciales ne correspondant pas toujours à de véritables prestations de la part du distributeur. Lequel distributeur pouvait « déréférencer »

brutalement le fournisseur. Il fallait réformer encore. La loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) va empêcher les « déréférencements » arbitraires. La loi Dutreil, dont la circulaire correspondante a été publiée le 8 décembre 2005, vise à atteindre un recul des prix de 5 % (de 2004 à fin 2007), notamment par un dispositif qui limite les marges arrière à 20 % du prix d'achat au 1er janvier 2006, puis à 15 % au 1er janvier 2007. Un rapport d'étape est prévu en l'année prochaine.

### **Des groupes hétérogènes aux motivations diverses**

A la mi-juin 2005, les parts de marché des enseignes en France se répartissaient ainsi :

- Leclerc : 17,0 % ;
- Carrefour : 13,5 % ;
- Intermarché : 11,3 % ;
- Auchan : 9,9 % ;
- Système U : 8,2 % ;
- Champion : 8,2 % ;
- Lidl : 4,1 % ;
- Géant-Casino : 3,9 % ;
- Leader Price : 3,5 % ;
- Cora : 3,0 %.

Mais si l'on examine le chiffre d'affaires global (150 milliards d'euros France), l'ordre change :

- Carrefour : 71 milliards d'euros ;
- Intermarché : 38 milliards d'euros ;
- Auchan : 30 milliards d'euros ;
- Leclerc : 27 milliards d'euros ;
- Géant-Casino : 24 milliards d'euros ;
- Système U : 15 milliards d'euros ;
- Cora : 10 milliards d'euros.

Le monde se fait plus complexe encore si l'on regarde les centrales d'achat dans lesquelles ces entreprises se regroupent. Nous ne donnerons ici que quelques points de repère au niveau européen, respectivement en chiffre d'affaires 2005 (en milliards d'euros) et en parts de marché (en %) :

	Chiffre d'affaires 2005 (en milliards d'euros)	Part de marché (en %)
EMD (Système U)	103	10 %
Coopernic (Leclerc)	96,6	9,3 %
Carrefour	79,3	7,7 %
Agno/Aldis	77,5	7,5 %
AMS	70,4	6,8 %
IRTS Auchan-Casino	69,2	6,7 %
Metro	66,4	6,4 %
Tesco	52,5	5,1 %

Schwarz group	40,0	3,9 %
Aldi	32,3	3,1 %
Ahold	27,1	2,6 %
Wal-Mart Europe	26,8	2,6 %
Sainsbury	24,8	2,4 %
El Corte Ingles	18,5	1,8 %
Morrisons	18,4	1,8 %

Donnons à présent quelques indications sur les principaux groupes français :

– Carrefour est la seule enseigne au monde à être véritablement internationale : elle compte autant d'effectifs que l'armée française. Les principales enseignes du groupe sont : Carrefour, Champion, Ed, Shopi, 8 à Huit, Marché+, Proxi et Prodirect ;

– Auchan appartient à 400 actionnaires familiaux (famille Mulliez). Les principales enseignes sont : Auchan, Attac, Décathlon, Boulanger, Leroy-Merlin, Kiabi, Norauto, Flunch et Saint-Maclou ;

– créé en 1949, Leclerc est un Groupement coopératif d'indépendants. La génération des pionniers part aujourd'hui à la retraite ;

– Intermarché a été créé en 1969 par M. Le Roch, ancien bras droit de E. Leclerc. Le format des enseignes (1.200 m<sup>2</sup>) les dispensait du respect de l'autorisation d'implantation prévue par la loi Royer. Intermarché est aussi industriel dans l'agroalimentaire ;

– Casino est piloté par Jean-Charles Naouri qui, avec une très petite « mise de départ », se trouve aujourd'hui à la tête d'un groupe assez endetté dont certaines entreprises sont toutefois très rentables (Franprix, Monoprix). Les principales enseignes sont : Géant, Monoprix, Franprix, Leader Price, Ecoservice, Vival et Petit Casino ;

– Système U trouve son origine dans Unico, en 1920. C'est devenu le troisième groupe d'indépendants : « les nouveaux commerçants », effectivement très impliqués dans la vie locale (sponsorisation de 15.000 associations) et privilégiant les PME.

On comprend naturellement que les stratégies de ces groupes sont éloignées :

– pris dans une difficile fusion avec Promodès, Carrefour doit surveiller son cours de bourse, afin de se protéger d'une OPA. Il lui faut pour cela redresser sa rentabilité sur son cœur de métier, l'hypermarché, et reprendre des points sur Leclerc ;

– très concentré sur la France, où il est perçu par le consommateur comme l'une des enseignes les moins chères, Leclerc étend son métier à d'autres univers : d'abord le carburant, puis le bijou, le livre, la parapharmacie ... Ses adhérents sont dans une logique patrimoniale ;

– Casino a fait l'objet d'une construction financière très « tendue » et doit satisfaire les actionnaires : rentabilité et désendettement sont ses maître mots ;

– Auchan a comme priorité de revoir le format de ses magasins hypers, qui sont très grands et conviennent moins bien aux consommateurs d'aujourd'hui ;

– Intermarché a été en grande difficulté à la suite de sa tentative à l'international avec l'acquisition de Spar, qu'il a revendu. Il reste numéro un du format « supermarché ».

– Système U, le troisième indépendant, a concentré tous ses efforts sur ses magasins ...français.

Il sera tout à fait intéressant d'observer en 2007 la manière dont chacun aura contribué aux objectifs de la loi Dutreil de baisse des prix de 5 % et de voir l'évolution par rapport à l'agroalimentaire. Les ménages dépensent une proportion de plus en plus faible de leurs revenus pour l'alimentation ; les

distributeurs chercheront donc à capter les flux d'autres secteurs non alimentaires, sans abandonner pour autant leur pression sur l'industrie alimentaire et sur les producteurs agricoles. La concurrence ne va sûrement pas faiblir entre les enseignes : pour les produits alimentaires, quels comportements nouveaux allons-nous observer ? Car le prix n'est pas la seule variable. Pour faire « bouger le jeu », quels seront les leviers utilisés, d'une part dans la relation entre producteur d'aliments et distributeur et, d'autre part, dans la relation entre distributeur d'aliments et consommateur ? Dans quelle proportion est-il imaginable que la relation entre producteur d'aliments et consommateur final passe par d'autres circuits que ceux de la grande distribution ?

### **Le modèle à suivre actuellement serait anglais : Tesco**

L'anglais Tesco est très rentable et se développe. Il est puissant en Angleterre, où il contrôle le tiers de la distribution alimentaire. A la recherche de relais de croissance, il s'internationalise, notamment dans les pays émergents à forte croissance, comme à Taïwan, où il est entré en compétition avec Carrefour. Les deux distributeurs ont d'ailleurs procédé à des échanges : Tesco a cédé ses implantations de Taïwan à Carrefour, tandis que ce dernier lui abandonnait ses points de vente en République tchèque et en Slovaquie. Les deux opérateurs n'en sont pas à leurs premiers contacts : dans ses premières démarches à l'étranger, Tesco a racheté la chaîne de supermarchés du nord de la France Catteau, très rentable. N'ayant cependant pas réussi à maintenir cette rentabilité, le groupe anglais a revendu Catteau à Promodès, devenu Carrefour depuis lors : à l'époque, les français, qui faisaient figure de modèles, n'ont pas eu une extrême considération pour leur concurrent anglais. Mais les choses se sont inversées et c'est maintenant Tesco qui est pris pour exemple, de même que les *hard discounts* allemands sont regardés autrement (ce ne sont pas forcément des modèles « paupérisants » : on y trouve à proximité des produits de qualité). Très exigeant en termes de rentabilité, Tesco s'est « super professionnalisé », alors que les Français auraient surtout travaillé sur des bases très spécifiquement françaises, notamment en matière de délai de paiement : honorant leurs fournisseurs à échéance, ils profitent quasi immédiatement des recettes provenant de consommateurs payant comptant. Certains observateurs vont jusqu'à dire que les distributeurs français gagnent leur argent plutôt en raison de ces dispositions financières particulières qu'en exerçant correctement leur métier de distributeur : les Français auraient pris du retard dans les « fondamentaux » de ce métier.

Bien entendu, Tesco travaille sur les prix et sur la transparence des prix, tout en conservant une rentabilité record : là où Leclerc présente un panier de prix trimestriel, Tesco compare des milliers de prix régulièrement mis à jour. Et il n'hésite pas à mentionner que des concurrents comme Asda (Walmart) ou Sainsbury peuvent offrir des prix inférieurs, car il a d'autres arguments que les prix. Ses magasins -ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7- sont irréprochables, les rayons étant toujours garnis. Carrefour constate qu'il a une véritable stratégie de marque de distributeur : il élabore ses produits et construit ses gammes avec les industriels, plutôt que de se livrer à un tri parfois brutal entre fournisseurs. Jean-Charles Naouri considère que son avantage compétitif décisif réside dans la manière dont il traite sa relation avec le client : il dispose de bases de données géantes sur les produits, mais aussi sur ses clients. Grâce à la carte club, lancée en 1995, les clients en disposant bénéficient d'une remise de 1 % chaque trimestre et reçoivent des offres ciblées en fonction de leur profil d'acheteur. Tout ceci est rendu possible par les analyses effectuées avec le cabinet Dunnhumby consultancy. Par ailleurs, c'est le seul distributeur qui a réussi à mettre au point un véritable cybermarché. Il est présent sur tous les formats de magasins et investit dans les surfaces de proximité tout en se diversifiant dans le non alimentaire, ce qui lui permet d'améliorer encore sa relation au client, en multipliant les services, financiers en particulier. Et pour satisfaire aux exigences globales de ses clients, il communique sur ses programmes d'utilisation d'énergies renouvelables ou sur la construction de ses nouveaux magasins en matériaux recyclables.

Ainsi, grâce essentiellement à la logistique (traitement de flux physiques -taille et répartition des magasins et entrepôts, gestion collaborative des stocks avec les fournisseurs-, mais aussi d'informations -à l'aide de puissants outils informatiques-), il faut s'attendre non seulement à une modification de la relation avec les clients, mais aussi à des changements profonds avec les acteurs locaux de l'agroalimentaire -artisans et industriels- et avec les agriculteurs, fournisseurs de produits agricoles non transformés. Le traitement de l'information peut être à l'origine d'une modification conséquente des relations de la distribution avec ses clients et fournisseurs ; il peut aussi être la source de nouveaux comportements entre ces mêmes clients et fournisseurs et le secteur de la restauration.

### **Distribuer des solutions-repas**

1 repas sur 7 est pris hors domicile en France, contre 1 sur 2 aux Etats-Unis. On peut prétendre qu'il ne s'agit pas des mêmes cuisines ; il n'en reste pas moins que les pratiques des acteurs influent les uns sur les autres et font évoluer fortement le paysage du « réseau » alimentaire.

Par exemple, les *coffee shops* de l'enseigne américaine Starbucks commencent à pénétrer dans nos centres villes, d'où disparaissent parallèlement les cafés (notons au passage que l'INSEE recense en 2004, 195.854 entreprises sous la rubrique « hôtels, cafés, restaurants », dont 2.546 emploient plus de 30 salariés). Inversement, les épiceries « haut de gamme » telles que Hédiard ou Fauchon sont prises comme modèles par la grande distribution, en France comme aux Etats-Unis, et des « grands chefs » sont sollicités par les industriels de l'agroalimentaire pour mettre au point des « solutions-repas » portant leur signature.

Autres exemples connus : Mc Donald's, ou bien Pizza Hut, autre franchise appartenant au géant américain Yum! Brands. Exemple moins connu, celui de Sodexho, fondé à Marseille il y a 40 ans : cette entreprise de restauration collective (cantines, écoles, hôpitaux ...) a un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros. Avec ses 324.000 salariés (à comparer au nombre d'agriculteurs français !), elle est présente dans 76 pays. Dans ce métier aux marges particulièrement faibles, il est intéressant d'observer que Sodexho a choisi d'assurer sa croissance en apportant à ses clients tout un ensemble de services. A côté de la restauration, d'autres activités « support » sont proposées : maintenance, sécurité, accueil, standard, nettoyage, courrier, reprographie, etc. Alors que le deuxième français, Elior (et troisième européen derrière l'anglais Compass), avec 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires (2/3 avec Avenance en cantines, 1/3 en restauration de concession pour autoroutes, aéroports, gares, musées ... avec Eliance, L'Arche ...), a choisi de rester centré sur son métier et de se développer par croissance externe et en s'internationalisant.

Nous sommes certes sur des marchés matures. Cependant, on voit bien combien les changements des habitudes de consommation et la concentration des acteurs sont des moteurs puissants de modification des relations consommateurs-distributeurs ou restaurateurs-industriels-agriculteurs. L'exemple de Buffalo grill (286 magasins), qui a été fortement déstabilisé lors de la crise de la vache folle, montre à quel point consommateurs et agriculteurs se trouvent en relation étroite, malgré ce qui les sépare. Pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, mais aussi parce qu'ils doivent sans cesse améliorer leur efficacité, tous ces acteurs fragmentés sont en permanence à l'affût d'innovations techniques permettant d'accroître la transparence, la fluidité et la fiabilité ; de réduire la main d'œuvre, les stocks et les ruptures de stocks ; de rendre plus efficace la préparation de commandes et d'augmenter le taux de service au client : les codes barres sont présents partout et les étiquettes RFID<sup>5</sup> vont considérablement améliorer les performances de gestion.

Les méthodes de travail s'en trouvent profondément affectées. Les restaurateurs recherchent des innovations pour faciliter le travail et remédier au manque de personnel. Les industriels revoient leurs recettes et leurs organisations de production pour adapter leurs séries aux gammes de MDD, à celles des grossistes et à celles des *cash & carry*, où viennent s'approvisionner les « métiers de bouche ». Les transformateurs agroalimentaires doivent également s'adapter aux demandes particulières de la distribution automatique. Prenons l'exemple de Selecta, filiale de l'anglais Compass, qui a 20 % de part de marché en France : dans le cadre de la lutte contre l'obésité (retrait des machines automatiques dans les écoles), cette entreprise a fait modifier chez les industriels de l'agroalimentaire ses portions de *snacks* (moins de 200 calories, de 6 grammes de matière grasse, de 200 milligrammes de sodium, de 20 grammes de sucres simples). Ce métier se transforme donc lui aussi : on parle désormais de « restauration d'appoint ».

Tout bouge, décidément, dans ce secteur de la restauration, qui touche directement le consommateur, le « mangeur ». Et les méthodes de développement les plus modernes y pénètrent, comme la « franchise » qu'a particulièrement étudiée Louis Le Duff, fondateur de la Brioche dorée : pour lui, qui dispose de 550 points de vente au travers d'enseignes telles que Le fournil de Pierre ou

---

<sup>5</sup> *Radio frequency identification.*

Pizza del Arte, le critère primordial, « *c'est les hommes* ». Dans son organisation, leur sélection est primordiale : 9 candidats sur 10 sont refulés. Et, imitant la règle du tiers temps en vigueur chez Leclerc ou Intermarché, les franchisés consacrent leur énergie au réseau. Les investisseurs pensent aussi que la question clé est celle des hommes : ils n'hésitent plus à investir dans la restauration commerciale aux côtés d'équipes d'hommes expérimentés qui créent, innovent et concentrent les entreprises. Citons quelques exemples. Colony et Eurazeo sont entrés chez Buffalo grill ; Albert Frère est entré dans le groupe Flo, opérateur d'Hippopotamus, de Bistro romain et des Brasseries parisiennes. Et qui est entré dans le réseau de sandwicherie Pomme de pain ? Acto, contrôlé par Groupama ! Vraiment, dans ce système particulièrement complexe, de nombreux réseaux mettent en contact l'agriculteur et le consommateur !

## **VI. MANGEURS : CONSOMMATEURS ET CITOYENS**

### **1. Manger est un acte vital**

Si l'on ne mange pas, on meurt. Mais si l'on mange, on peut mourir quand même ou mettre sa santé en jeu. Chacun doit décider en permanence de la meilleure façon de se procurer sa nourriture et de composer son menu ou son régime. Dans la plupart des sociétés, la distance s'est accrue entre le produit naturel ou agricole et l'aliment qui est finalement consommé. Comme on le sait déjà, le consommateur final peut ne plus avoir aucune idée de l'origine physique de ce qu'il ingère. Ce qui va le guider dans ses préférences résulte de mécanismes très complexes, mais dépend fortement du coût qu'il aura à y mettre. Les conséquences de son choix se feront sentir sur ses capacités biologiques, sur ses capacités au travail ou sur sa qualité de vie. Quels sont les degrés de liberté dont dispose chaque mangeur ? Sont-ils les mêmes pour tous ? Quelle est la part de l'économie et celle de la biologie ? Ou celle de la culture et celle des règles sociales ? C'est ce qu'il nous faut comprendre, alors que nous consommons de moins en moins de produits bruts et de plus en plus de produits transformés. Nous ne sommes plus simplement des mangeurs ; nous payons pour nous nourrir. Nous sommes devenus des consommateurs, tandis que la part de l'alimentation dans la consommation totale régresse, en France, depuis une cinquantaine d'années. Et des consommateurs qui exigent qualité et sécurité pour cet acte social -se nourrir- devenu finalement extrêmement sophistiqué dans nos sociétés : le mangeur est aussi un citoyen. Les décisions concernant la manière de s'alimenter ne sont plus seulement personnelles et individuelles ; les modalités dépendent tout autant des mécanismes économiques et des règles collectives en vigueur dans une société donnée. Nous examinerons, pour la France principalement, les évolutions sur longue période et sur la période récente.

### **2. Aliments, calories, glucides, lipides, protéines**

Vers 1780, la consommation alimentaire française était d'environ 1.750 calories par personne et par jour, principalement composée de céréales et de féculents pour 1.400 calories, la part des graisses et des sucres étant de l'ordre de 50 calories seulement. Le pic des céréales et féculents a été atteint vers 1890, alors que les consommations de sucres et graisses d'une part, et de produits animaux, fruits et légumes d'autre part, décollaient, le total s'élevant à 3.200 calories. A partir de cette date, la part des céréales et féculents a commencé à décroître fortement, la ration totale augmentant cependant jusqu'à 3.300 calories vers 1910. 50 ans plus tard, au début des années 60, le total de la ration était redescendu à 3.000 calories, dont : céréales et féculents : 1.100 ; produits animaux, fruits et légumes : 1.000 ; graisses et sucres : 900. De 1780 à 2000, la part des protéines a été d'environ 12 % dans la ration, tandis que la part des glucides passait de 70 % à 45 % et celle des lipides de 18 % à 45 % également.

Ces variations reflètent l'augmentation de la productivité dans l'agriculture et l'agroalimentaire, qui ont pu mettre à disposition de la population davantage de calories à un coût décroissant tout en diversifiant les sources alimentaires. Il en est résulté une augmentation de la taille et

du poids des individus, en même temps que les maladies infectieuses diminuaient et que l'espérance de vie s'allongeait. Un cercle vertueux s'était amorcé : meilleure nutrition, meilleure santé, augmentation du « capital humain » et de la productivité du travail.

### 3. Prix relatifs des aliments, indices de consommation et revenu consacré à l'alimentation

Sur la deuxième moitié du XXème siècle, l'évolution de la consommation des principaux aliments en France a été la suivante, par personne et par an (autoconsommation incluse) :

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES PRINCIPAUX ALIMENTS EN FRANCE PAR PERSONNE ET PAR AN (AUTOCONSOMMATION INCLUSE)

	1950	2000
Pain	128 kg	59 kg
Pommes de terre	125 kg	69 kg
Légumes	72 kg	125 kg
Fruits	40 kg	65 kg
Lait, produits laitiers	115 kg	130 kg
Viandes	44 kg	87 kg
Poissons	10 kg	24 kg
Corps gras	12 kg	20 kg
Vin	124 litres	59 litres
Eau minérale	10 litres	153 litres
Sodas, jus de fruits	8 litres	53 litres

(Source INSEE, Combris)

Sur la période 1949 à 1989, l'évolution des prix relatifs des groupes d'aliments apparaît comme suit (indice 100 en 1949) :

Légumes :	130
Viandes, volailles, œufs, poissons :	105
Fruits :	100
Lait, produits laitiers :	95
Corps gras :	45

C'est évidemment l'accroissement du prix des légumes et la très forte diminution du prix des corps gras qui attire l'attention. Si l'on met en regard l'indice de consommation par tête, on observe que

– l'indice de consommation des corps gras passe à 210 quand l'indice des prix relatifs passe à 45 ;

– l'indice de consommation des légumes monte à 150 pour un indice des prix relatifs passant à 130.

Il est intéressant de regarder le détail des viandes :

	Prix (indice 100 en 1949)	Consommation (indice 100 en 1949)
Bœuf	125	110
Porc	80	350
Charcuterie	75	500
Volailles	45	550

On constate une stabilité de la consommation de la viande rouge (bœuf), tandis que celle des viandes blanches s'accroît très nettement (la consommation de volaille est plus que multipliée par 5, quand son prix est divisé par 2).

La part du revenu consacrée à l'alimentation varie selon le niveau du revenu. Ainsi, en France, en 1991, les chiffres étaient les suivants :

Revenus mensuels en euros	Part des revenus consacrée à l'alimentation
229	40 %
305	30 %
762	15 %
1 525	12 %
2 287	8 %
3 811	7 %

L'USDA a fait les mêmes observations sur 114 pays en 1997 : pour son alimentation, un américain consacre 10 % de son revenu ; mais un japonais qui dispose de 80 % du revenu américain y consacre 20 % de son revenu. Pour les nationaux d'autres pays, ces deux derniers chiffres sont respectivement de :

- pour un français : 75 % et 15% ;
- pour un argentin : 40 % et 30% ;
- pour un brésilien : 20 % et 25 % ;
- pour un indonésien : 15 % et 50 % ;
- pour un nigérian : 5 % et 75 %.

Si l'on revient à la France et que l'on étudie les achats alimentaires en fonction du revenu, on observe les faits suivants en 1997. Pour un revenu mensuel de 2.000 francs, la consommation en kilogrammes par personne et par an est de :

- 10 pour les corps gras ;
- 16 pour la viande ;

- 18 pour les légumes frais ;
- 22 pour les fruits frais.

Pour un revenu mensuel de 10.000 francs, les chiffres sont de :

- 12 pour les corps gras ;
- 22 pour la viande ;
- 58 pour les légumes frais ;
- 65 pour les fruits frais.

En moyenne, le poste consommation alimentaire a été divisé par 3 entre 1949 et 2001, selon l'INSEE : il représentait le tiers des dépenses dans les années 60, pour descendre autour de 14 % de nos jours.

On peut noter aussi que la consommation des yaourts a été multipliée par 2 entre 1976 et 2001, et celle des desserts lactés par 6. Sur la même période, la consommation des plats préparés a doublé.

Depuis les années 80, la consommation de confiseries, pâtisseries et boissons sucrées a suivi les évolutions américaines, surtout chez les jeunes, tandis que les boissons alcoolisées ont vu leur consommation divisée par 2 en volume, les consommations de qualité restant quant à elles élevées chez les plus de 50 ans.

On pourrait apporter d'autres exemples encore ; on constaterait qu'il n'y a plus de modèle alimentaire se généralisant à toutes les catégories de la population, ce qui fait l'objet d'études très approfondies par les équipes *marketing* pour les produits des entreprises auxquelles elles appartiennent. En revanche, les déterminants détaillés des processus d'achat et de consommation sont loin d'être bien connus, bien que certaines règles générales ne fassent plus de doute. Par exemple, « moins on mange cher, plus on mange gras et sucré » : ceci serait vrai aussi bien aux Etats-Unis, où la proportion d'obèses est très importante, que dans les pays les moins avancés, où les obèses sont aussi très nombreux.

#### **4. La santé déterminée par les prix des aliments et les revenus des consommateurs ?**

La baisse continue du prix des matières grasses et la hausse concomitante du prix des fruits et légumes frais serait l'illustration du fait que l'alimentation évolue sous l'effet de mécanismes économiques puissants, toujours à l'œuvre, même si d'autres facteurs explicatifs existent ; par exemple, il est avéré que les prises alimentaires entre les repas sont une source importante de déséquilibre alimentaire. Ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans le détail, d'autant que le sujet est encore mal connu ; c'est précisément une bonne raison pour encourager les recherches qui permettraient peut-être d'endiguer le développement mondial de l'obésité, qui a des conséquences directes sur la santé des citoyens et le coût des politiques publiques qui y étant associées. Donnons cependant une idée de la proportion d'adultes obèses (c'est-à-dire, dont l'indice de masse corporelle est supérieur à 30) dans les pays de l'OCDE, autour de l'année 2000 (source : OCDE, 2003) :

Japon :	3,2
Corée :	3,2
Norvège :	6
Suisse :	6,8
Italie :	8,6
France :	9
Autriche :	9,1
Suède :	9,2

Pays-Bas :	9,3
Danemark :	9,5
Irlande :	10
Finlande :	11,4
Pologne :	11,4
Allemagne :	11,5
Belgique :	11,7
Islande :	12,4
Espagne :	12,6
Portugal :	12,8
Tchéquie :	14,8
Canada :	14,9
Slovaquie :	16,2
Nouvelle-Zélande :	17
Hongrie :	19,4
Australie :	20,8
Royaume-Uni :	22
Mexique :	24,2
Etats-Unis :	30,9

Comme le soulignent les industriels du prêt-à-porter, les français ont tendance à plus grossir que grandir, ainsi que le démontre une étude récente :

	1970	2006
<u>Femmes</u>		
Hauteur	160,4	162,5
Poids	60,6	62,4
<u>Hommes</u>		
Hauteur	170,1	175,6
Poids	72,0	77,4

### 5. Notre santé en danger ? Firmes et Etats sont préoccupés

Les firmes sont conscientes qu'elles doivent satisfaire les consommateurs et répondre aux besoins que ceux-ci perçoivent. C'est le cas d'Unilever, par exemple, qui a décidé, depuis qu'il y a été sensibilisé par l'acquisition de sa filiale Slim fast en 2000, de revoir la composition de 16.000 produits et de les alléger. Il devrait en résulter un abaissement significatif des composants suivants : 25.000 tonnes de graisses, 10.000 tonnes de sucre et 2.000 tonnes de sel. Unilever a aussi décidé de communiquer sur ses produits anticholestérol Pro activ, en s'associant à l'assureur MAAF. Même chose pour Danone avec les AGF.

Industriels et distributeurs s'interrogent sur la façon d'informer à propos de ce sujet encore mal connu d'eux-mêmes et des consommateurs ; comment communiquer dans ce cas ? Que doit comporter l'étiquetage nutritionnel ? Les anglais ont choisi une communication du type « feu rouge-feu orange-feu vert ». Les français n'approuvent pas un tel dispositif. Que faire pour être bien compris ? Des acteurs comme Casino ou Lesieur étudient la possibilité de mettre en œuvre les indicateurs mis au point par les médecins nutritionnistes Patrick Sérog et Jean-Michel Cohen. Leur « curseur nutritionnel » classe les 10.000 articles dont ils tiennent à jour l'analyse alimentaire en trois catégories : « plaisir nutrition », à privilégier quand on surveille son alimentation ; « plaisir classique », pour une consommation fréquente ; « plaisir gourmand », plus gras, plus sucré, plus salé que la moyenne. Un pictogramme indique si les données sont basées sur les besoins moyens d'un adulte ou d'un enfant. Cinq pictogrammes affichent les calories, les protéines, les lipides, les glucides et le sel. Le pourcentage des apports quotidiens recommandés est figuré par une barre, positionnée par rapport à une ligne qui délimite le tiers des apports quotidiens recommandés, en vue d'aider le consommateur à se repérer sur un repas. Enfin, les apports nutritionnels du produit sont indiqués en valeur absolue. Est-ce la bonne réponse ? Est-ce une bonne réponse ?

Comme on le voit, le processus d'information est difficile. Et s'il est nécessaire, il ne peut pas suffire à rendre moins coûteux le choix des options individuelles favorables à la santé de toute une population. Le consommateur libre, compétent, rationnel existe-t-il ? Le citoyen libre, compétent, rationnel existe-t-il ?

Les congrès se multiplient pour déterminer les bonnes habitudes alimentaires. L'un d'eux s'est tenu récemment à Rome sur le « régime méditerranéen », et en particulier sur le « régime crétois » : les habitants de l'île bénéficient du taux de mortalité coronarienne le plus faible du monde. « *Certes, leur alimentation est plus saine que celle des américains. Mais la différence est autant qualitative que quantitative. Les descendants du roi Minos sont des adeptes de la frugalité. Chaque jour, ils absorbent 20 % de calories de moins que les américains. En moyenne, ils consomment deux fois plus de fruits et de légumes que tout autre pays dans le monde. Ils fuient aussi les fritures à base de graisses saturées qui font les délices des pays développés* ». Connue. Ce qui l'est moins, c'est qu'un pays, la Finlande, a démontré qu'il était possible de renverser les mauvaises habitudes alimentaires. Les Finlandais détenaient le record mondial des accidents coronariens. En dix ans, ils ont retrouvé l'équilibre grâce à un vaste programme national. Celui-ci vantait évidemment les mérites d'une alimentation plus riche en fruits et légumes. L'Etat, directement intéressé au succès de l'opération, a mis la main à la poche en offrant gratuitement des fruits aux salariés des entreprises et en lançant des campagnes d'information. Le résultat est spectaculaire : « *Nous avons réduit de 80 % le nombre d'accidents cardiovasculaires et de 90% le nombre de diabètes de type 2* », résume Pirjo Pietinen, chercheur à l'Institut national de la santé publique d'Helsinki. Wilfrid Kamphausen, administrateur principal à la direction « santé et protection du consommateur » de la Commission européenne, est affirmatif : « *L'Europe paye un lourd tribut à une alimentation déséquilibrée. Si la tendance actuelle se poursuit, près des deux tiers des européens auront atteint le seuil de l'obésité en 2020* ».

## **6. Tous responsables. Mais de quoi ?**

Alors ? Adieu pâtés, gibiers, poulardes, vin, pain, fromages et produits de terroir ? Et bienvenue aux produits à allégation de santé ? Et aux nouveaux appareils ménagers à base de capteurs et de logiciels permettant de réduire les erreurs de conservation (rupture du froid) ou de cuisson (huile trop chauffée, viande trop grillée) ? Avec le cortège de dispositions réglementaires autorisant d'utiliser des mentions telles que « bon pour la santé » ou « pauvre en matières grasses » ? Ces questions sont bien réelles et nous entraînent sur les domaines délicats de la santé, du risque, de la responsabilité et du droit.

### Les frontières du risque

Avant de nous attarder sur ce qui préoccupe le consommateur européen et français, rappelons toutefois que la question de la sécurité alimentaire peut-être perçue bien différemment ailleurs sur la planète. Les préoccupations diffèrent selon les foyers d'origine des aliments, selon les niveaux de richesse et selon les cultures. Ainsi l'alimentation européenne a-t-elle été marquée par les céréales et les légumineuses issues du Moyen-Orient, l'Amérique centrale par le maïs et les haricots, l'Afrique par le mil et l'Asie par le riz. Ici, la sécurité alimentaire est davantage perçue comme la garantie de pouvoir se procurer de la nourriture (*food security*), tandis que là, c'est la dimension innocuité qui est mise au premier plan (*food safety*). Pas de porc ni d'alcool dans les pays où l'islam prévaut (soit 1/6ème de la population mondiale) ; pas de lait en Chine, etc. On pourrait se satisfaire de revenir aux problèmes européens et français, mais on ne le peut plus, comme l'a démontré récemment la crise de la grippe aviaire. « *Les frontières du risque se sont déplacées* » remarquait Martin Hirsch, ancien directeur de l'AFSSA. « *De la ferme, qui risquait d'intoxiquer un village, on est passé à la multinationale. C'est ainsi que l'on a retrouvé en Grande-Bretagne, dans des pizzas ou du chorizo, des traces d'un colorant industriel cancérigène qu'un fabricant indien peu scrupuleux avait utilisé dans de la poudre de piment rouge. On est passé d'un risque aigu et localisé à un risque chronique et dispersé* ». Aujourd'hui, les consommateurs ont remis en tête de leurs priorités les garanties de sûreté et de santé.

### Jusqu'où va la responsabilité des opérateurs ?

Les opérateurs sont soucieux de bien cerner leur responsabilité. Par exemple, Emmanuel Butstraen, directeur marketing stratégique global de BASF, souligna que la compétition entre opérateurs oblige chacun d'entre eux à aller au-delà des règles imposées sur le plan de la sécurité, et cela d'autant plus que certains pesticides peuvent arriver directement au contact du consommateur, comme c'est le cas dans les fruits et légumes<sup>6</sup>. C'est ainsi que le syndicat professionnel a mis au point une école des bonnes pratiques professionnelles. D'autre part, la filière Adivalor a pour objectif de détruire tous les produits de protection des cultures non utilisés et de récupérer les emballages. Enfin, l'innovation -cruciale dans ce secteur où la concentration a réduit le nombre d'opérateurs capables de faire de la recherche à 4 ou 5- ne porte pas que sur les molécules ; elle consiste aussi à concevoir des outils d'aide à la décision permettant d'utiliser de façon optimale, selon la maladie, le bon produit à la bonne dose et au bon moment.

Le cas d'Agrial est aussi très intéressant : les aliments qu'il commercialise sont issus de produits agricoles peu transformés (légumes, volailles). On ne sait pas améliorer la qualité d'une matière qui arrive dans une usine, on ne peut que la préserver au mieux. Le lien entre l'agriculteur et le consommateur final est donc direct. La conséquence est que l'ensemble de l'organisation, dès le producteur agricole -d'ailleurs utilisateur de produits de protection des cultures- est « obsédé » par la « non crise » : dans cette optique, la traçabilité est conçue comme un outil permettant le retrait systématique des produits au cas où un problème apparaîtrait. Dans le cas de Fleur de colza (Lesieur-Sofiproteol), la traçabilité a été utilisée comme un véritable outil pour répondre aux besoins d'information du consommateur : variétés, pratiques culturales, processus industriels ... Le magazine Libre service actualités indique que le consommateur perçoit la traçabilité comme une « carte d'identité », comme un « gendarme » et comme une « mère attentive » : « *la carte d'identité, c'est l'historique du produit ; le gendarme concerne le contrôle et le respect des normes ; et la mère attentive concerne la qualité et la démarche permanente d'amélioration des produits* ».

L'innovation et la sécurité alimentaire sont au centre des préoccupations d'un opérateur comme Fleury Michon : pour obtenir des produits équilibrés (moins de sel), sains et sûrs (pas de risque de *listeria* ou de salmonelle), tout en limitant les coûts et les prix de vente au consommateur, l'entreprise a eu recours à Joel Robuchon, qui a mis au point un nouveau procédé de fabrication. Mais l'entreprise a hésité à déposer un brevet ; en effet, dans l'agroalimentaire, quand on dépose un brevet, c'est bien souvent révéler un secret de fabrication à la concurrence.

---

<sup>6</sup> Sur ce point, il faut être précis : si l'on détecte la présence de résidus sur 60 % des fruits et légumes, la limite maximum de résidus (LMR) n'est atteinte que dans quelques cas.

Tous ces points font débat, évidemment. Que savons-nous vraiment de l'écotoxicologie des produits chimiques et de leurs effets à long terme? Les consommateurs se sont-ils vraiment donné les moyens de communiquer vers les partenaires de l'alimentaire ? Il y a 19 associations de consommateurs en France, rappelle Corinne Lepage, qui ne manque pas de souligner que « *la question du coût de l'alimentation ne peut être séparée de la question du coût de la santé. Car ce qu'ils payent en moins dans le panier de la ménagère, ils le payent en plus, pour partie dans leurs dépenses de santé. Le jour où l'on arrivera à établir dans la tête de chacun le lien entre les deux, nous pourrons aller vers des politiques plus intelligentes* ».

### **A quel niveau doivent intervenir les autorités publiques ?**

Il faut garantir que notre cadre législatif est le meilleur possible, dit en substance Paola Testori Coggi, directrice de la sécurité alimentaire à la Commission européenne. Même si l'on ne peut pas éliminer tous les risques, « *l'Europe présente le plus haut niveau de sécurité dans le monde* ». Et la situation continue de s'améliorer. Grâce à la *food law* adoptée en 2001, qui contient tous les principes de la sécurité alimentaire, et en particulier un principe unique au monde selon lequel « *L'Europe s'engage à ne pas exporter hors de son territoire des aliments qui ne respectent pas nos lois* ». Et grâce à un corps de 150 inspecteurs, qui visitent les différents Etats membres pour autoriser et contrôler les exportations. Du seul fait que l'Europe est le plus grand importateur et exportateur de produits alimentaires, « *nous devrions exporter notre modèle de sécurité dans le monde* ».

Ainsi, « *Parce que nous croyons que notre modèle de développement est le meilleur, parce qu'il protège la santé humaine, la santé animale, le bien-être animal, les valeurs éthiques du travail. Nous croyons dans notre modèle de production alimentaire.*

*Il faut que nos producteurs, qui ont des coûts très élevés en raison de cette législation, ne soient pas désavantagés dans la compétition avec les producteurs des autres pays, que nos producteurs de poulets ne soient pas désavantagés par rapport aux producteurs de poulets chinois.*

*Enfin, nous devons garantir que la nourriture importée est aussi sûre que celle que nous produisons ».*

Dans le cadre de ce travail, il ne nous est pas possible d'aller plus dans le détail. Nous mentionnerons pourtant que l'AFSSA a été créée il y a plus de 6 ans, tandis que son pendant européen l'a été en 2002. Et nous rappellerons que les ministres français de l'agriculture Henri Nallet, Louis Mermaz, Jean Puech et Philippe Vasseur ont bénéficié d'un non-lieu dans le dossier de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Cela démontre bien que la responsabilité dans la gestion des risques est *in fine* politique et que, dans le cas précis de l'ESB, « *les ministres avaient, dans le cadre des connaissances de l'époque, agi avec la célérité et la volonté qu'il fallait* ».

### **Les consommateurs ont-ils le libre choix ?**

Face à l'aliment et au risque alimentaire, le consommateur est libre d'une certaine façon, mais également contraint. Il peut ne pas respecter la chaîne du froid, ni non plus les délais de date limite de consommation, en assumant sa part de responsabilité dans les risques pris. Mais il peut avoir des problèmes de revenu et ne pas pouvoir manger les cinq fruits et légumes quotidiens recommandés. « *Le consommateur, tel qu'on l'imagine dans les colloques, est libre. Beaucoup de consommateurs ne sont pas libres, tout simplement parce qu'ils sont pauvres. Ils n'ont pas le choix de leur consommation, y compris dans notre pays* », déclare Dominique de Gramont, directeur général de l'Institut de liaison et d'études des industries de consommation (ILEC). Et d'ajouter : « *Tout est compliqué. Des politiques publiques qui peuvent avoir des effets contraires. Exemple : en matière de sécurité alimentaire, il va de soi que "vouloir moins cher que moins cher" est absurde. D'abord, économiquement, cela revient à dire à l'acheteur de s'abstenir parce que demain ce sera moins cher, et c'est engager une crise de consommation. Ensuite, c'est obliger les opérateurs à rogner sur tout. On peut rogner sur le nombre de contrôles, sur la protection de l'environnement et les emballages, on parle alors du vrac. Or le vrac,*

*c'est tuer l'information. Des politiques publiques peuvent donc avoir des effets pervers. Je pense que cette pression vers le toujours moins cher est délétère et dangereuse pour la sécurité ».*

### **Réapprendre les rapports de civilité.**

Où sont les repères ? Tous les acteurs se cherchent autour du thème de la nutrition : opérateurs, pouvoirs publics et consommateurs. Qui sont aussi des citoyens. Alain-Gérard Slama concluait ainsi le colloque « Alimentation : quel partage des responsabilités », en reprenant le débat sur l'obésité : *« Face aux facteurs d'obésité (la famille, la télévision devant laquelle on grignote, etc.), il y a des réponses qui sont claires : ce sont les procédures d'éducation, les rapports de civilité (se tenir à table, savoir se modérer). Tout cela s'apprend à l'école, mais cette formation est en train de disparaître. Quand, dans une société, les rapports de civilité se dégradent, alors, en effet, l'Etat a l'obligation d'intervenir dans tous les actes de la vie dans lesquels un affrontement entre individus ou un conflit risque de se produire. Ou dans les conduites par lesquelles un individu ne prend plus en compte son intérêt mais, seulement guidé par ses désirs et ses appétits, n'a plus le surmoi, la volonté nécessaire pour se guider et se diriger. L'histoire des rapports de civilité pourrait être écrite comme la longue histoire de la lutte des sociétés civiles pour arracher leur liberté à un pouvoir qui saute sur la moindre occasion pour légiférer, réguler et envoyer ses sbires.*

*A travers ce débat sur l'alimentation, c'est cette grande question qui est en cause. Pendant combien de temps encore notre société refusera-t-elle ce qui est au fondement même de la démocratie, c'est-à-dire la capacité d'assumer les rapports de civilité qui nous obligent à faire preuve de maîtrise de soi et de volonté pour gérer les conflits inhérents à la vie quotidienne ? Allons-nous nous réacheminer vers cet apprentissage qui passe par l'école, qui passe par l'observation de la loi ? Le citoyen, n'ayant plus la force de puiser en lui les clés et les repères qui lui permettent de se guider et de s'orienter, demande aux autres de le faire.*

*Récemment, dans un restaurant, le serveur prenait ma commande sur un mini-ordinateur qui la transmettait à la cuisine. Je me suis dit que, peut-être, bientôt, cet ordinateur signalera les incompatibilités entre les plats susceptibles de me faire faire trop de graisse et les consommations considérées comme dangereuses pour le budget de la sécurité sociale. Je prends le pari qu'un de ces jours, un restaurant aura cette superbe idée et qu'il aura un immense succès ».*

## **VII. L'AVENIR : CE QUE NOUS ALLONS FAIRE**

*« L'avenir ne sera pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »,* écrivait Bergson. Il nous faut prendre l'initiative du changement dans un monde aux nombreuses interactions. Les réalités, on l'a vu, ne sont pas fragmentées et linéaires ; les images de mécanique ne sont plus suffisantes pour obtenir une représentation satisfaisante de notre monde. L'aliment n'est pas seulement le combustible qui permet à nos corps de fonctionner et les matières premières agricoles ne sont pas non plus uniquement le pétrole brut d'où on les extrait. Ce que nous allons faire ne peut donc plus ressembler à de la mécanique ; il nous faut désormais reconsidérer notre sujet dans la biosphère. Ce que nous allons faire relève du complexe et du vivant ; pour changer, il va nous falloir innover et intensifier nos recherches.

### **1. Le « tripode » de l'INRA : agriculture, alimentation, environnement**

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a été positionné pour ouvrir les portes de l'avenir à l'agriculture. Dans les années 50 et 60, il s'est agi de « moderniser l'agriculture. Puis les années 70 ont été marquées par le tournant de l'agroalimentaire. Les années 80 ont été celles de la biologie moléculaire, sous la co-tutelle des ministères en charge respectivement de l'agriculture et de la recherche. Dans les années 90, sous la pression d'événements marqués par des pollutions ou des problèmes de sécurité, le champ s'est élargi, prenant en compte la préservation des ressources naturelles

et l'évolution des territoires, mais aussi les questions d'alimentation et de santé. Au début des années 2000, il convenait de faire le point et d'imaginer les scénarios possibles pour le futur. Un énorme travail a été entrepris pour tenter de maîtriser un contexte difficile à cerner ; des « météos » diverses ont été envisagées pour se préparer à prendre les bonnes postures :

- foi dans le progrès : « Gulf stream » ;
- innovations de sécurité et de confort, dans un monde réparti en blocs régionaux autonomes : « ciel de traîne » ;
- gouvernance mondiale pour le développement durable : « changement de climat » ;
- monde fragmenté tourné vers le développement durable : « microclimats ».

Les professionnels qui ont construit ces « météos » en échangeant leurs perceptions ont aussi imaginé les parcours possibles jusqu'à 2020. Il en est résulté les scénarios suivants, soulignant les caractéristiques principales qui furent retenues :

- l'INRA se spécialise dans les connaissances génériques en sciences du vivant ;
- la notion de « biens publics » a pris de l'importance et l'INRA, principalement intéressé par la zone Europe, doit se constituer en un « tripode » agriculture, alimentation, environnement ;
- la priorité est désormais donnée à l'alimentation ;
- au contraire, l'INRA se recentre sur l'agriculture française ;
- la dimension « vers le développement durable » est majeure.

Ces exercices de prospective ont permis de repenser la place relative des agricultures et des autres acteurs dans un système global d'échange mondiaux, de prendre en compte le rôle de la biodiversité, de porter attention aux attentes des citoyens envers l'alimentation, et d'envisager les risques sanitaires et les changements climatiques.

Finalement, c'est la structure du « tripode » agriculture, alimentation et environnement qui a été retenue pour établir la vision à 2020. Et six axes se sont dégagés :

- gérer durablement et améliorer l'environnement, maîtriser les impacts des changements globaux et les activités productrices, promouvoir une « éco agriculture » compétitive ;
- améliorer l'alimentation humaine, préserver la santé des consommateurs et comprendre leurs comportements ;
- diversifier les produits et leurs usages, accroître leur compétitivité ;
- développer les recherches et produire des données génériques pour la connaissance du vivant ;
- adapter les espèces, les pratiques et les systèmes de production agricoles ;
- comprendre et améliorer l'organisation des acteurs et leurs stratégies, analyser les enjeux des politiques publiques, contribuer à leur conception et à leur évaluation, anticiper leurs évolutions.

Bien évidemment, il ne peut être question ici d'aller plus dans le détail. Cependant, il faut rappeler que les orientations de l'INRA sont périodiquement ajustées et qu'il est donc possible de modifier et de diriger les pistes de la recherche publique en fonction de l'avenir que l'on souhaite éclairer et des décisions qui sont prises par ailleurs. Il est clair, par exemple, que l'INRA est un contributeur de premier ordre à de nombreux pôles de compétitivité. D'autre part, l'intensité de l'effort budgétaire n'est pas identique selon les axes : pour la période 2006-2009, par exemple, l'axe 1 (dynamiques à long terme des écosystèmes) et l'axe 5 (systèmes agricoles innovants et durables, itinéraires techniques) reçoivent chacun 1/5ème du budget ; l'axe 4 (recherches génériques) et l'axe 6 (stratégie et organisation des acteurs, politiques publiques) ont chacun environ 1/6ème du total. On peut noter que l'axe 2 (celui de l'alimentation humaine, avec en particulier l'exploration des flores intestinales) est en augmentation, tandis que l'axe 3 (chaîne production-transformation-distribution) est en diminution. Durant la même

période, un accent particulier est mis sur la Chine, l'Inde et le Brésil d'une part et, d'autre part sur les pays méditerranéens.

Enfin, il faut relever que les chercheurs ne restent pas dans leur « tour d'ivoire » : l'amélioration du transfert et de la valorisation des résultats est une préoccupation constante.

L'INRA, parfois critiqué, est aussi jaloué par de nombreux pays. Il fête cette année son 60ème anniversaire et continue sa perpétuelle transformation, en utilisant la prospective. Il doit être utilisé pour faire notre avenir à tous : les uns peuvent percevoir l'environnement comme prioritaire, d'autres peuvent mettre en avant l'alimentation et certains, même, peuvent mettre loin derrière l'agriculture au sens strict. Cela serait une grave erreur que de la « sacrifier », comme d'aucuns le recommandent, par provocation pédagogique probablement (voir Olivier Pastré). Le « tripode » est une figure simple et robuste qui permet au plus grand nombre de comprendre les interrelations solidaires ; il peut aussi donner accès, à tous ceux qui auraient une conception trop exclusivement centrée sur l'agriculture, à une représentation plus riche des phénomènes naturels, économiques et sociétaux.

## **2. Lutter contre le changement climatique est un « bien public »**

Les interrelations solidaires deviennent de plus en plus évidentes à propos du changement climatique ; c'est ainsi que sont nés les marchés internationaux de quotas de droits d'émission de gaz à effet de serre. Il en résulte une stimulation pour la recherche et l'innovation dans les industries concernées. Doit-on laisser l'agriculture à l'écart, sous prétexte que les acteurs agricoles sont extrêmement disséminés ? Il doit être possible de faire participer l'agriculture à la lutte contre les gaz à effet de serre en imaginant les moyens de regroupement lui permettant d'accéder aux marchés du CO<sub>2</sub>. Il en découlerait une stimulation, y compris financière, pour une agriculture améliorée. Celle-ci étant un acte complexe touchant aussi à l'eau, aux sols et à la biodiversité, c'est une « réaction en chaîne » positive qui serait encouragée. Loin d'opposer agriculture intensive et agriculture biologique, comme on le fait souvent sans trop s'interroger, nous serions amenés à favoriser de nouvelles pratiques agricoles plus productives pour « économiser des hectares » et plus intensives pour « économiser les ressources en énergie ». Osons dire qu'il faudrait plutôt pour l'agriculture des technologies productives écologiquement intensives. En n'oubliant pas que l'agriculture est l'activité basée sur la photosynthèse qui permet de capter l'énergie solaire et de produire la biomasse ! Une « éco agriculture » doit être à l'origine de nouveaux métiers de l'industrie de la biomasse, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en substituant progressivement à l'utilisation d'intrants chimiques des méthodes se servant de la photosynthèse, et en se servant de la capacité de l'agriculture (et de la forêt) à séquestrer le CO<sub>2</sub>. C'est de cette façon que la deuxième génération de biocarburants devrait être constituée, d'ici 15 ou 20 ans, de nouveaux carburants liquides biologiques à base de cellulose de bois, de paille et de déchets organiques. Les incitations déjà faites en faveur de la production agricole non alimentaire, de biomatériaux et de biocarburants, devraient être augmentées, sous réserve d'équilibres incontestablement positifs, et complétées par des comportements exemplaires, de la part de l'Etat entre autres, caractérisés par l'utilisation de biocarburants et de matériaux recyclables et biologiquement dégradables obtenus à partir d'agroressources renouvelables. Des actions interprofessionnelles devraient être stimulées et encouragées en ce sens.

La France pourrait se sentir tenue à l'écart de ce genre d'effort, compte tenu d'une situation naturelle autorisant des productions relativement élevées et régulières et de besoins alimentaires futurs relativement contenus. Cela serait évidemment un contresens, puisque nous savons désormais que nous devons raisonner « réseau » et « système », même si de nombreuses décisions doivent être prises localement. Nous pourrions au contraire découvrir des intérêts distinctifs à notre situation : malgré de fortes incertitudes, nous savons que les besoins alimentaires de l'Europe vont baisser dans les prochaines décennies, tandis qu'ils augmenteront significativement en Amérique du Nord et en Océanie, qu'ils doubleront en Amérique latine, qu'ils seront multipliés par 2,5 en Asie et par 5 en Afrique.

Nous devons comprendre que la lutte contre les changements climatiques et l'accès à l'eau doivent être l'occasion d'anticiper la réorientation de nos modes d'agriculture. La pression sur les terres

des productions agricoles alimentaires et non alimentaires peut être modulée : mouvements commerciaux compensant les déficits et les excédents vivriers, modifications des régimes alimentaires (y compris en donnant la priorité à des politiques alimentaires plutôt qu'à des politiques agricoles : subventionner la consommation de tels produits alimentaires pour tels consommateurs plutôt que subventionner la production de tels productions agricoles de tels agriculteurs), mouvements sur le prix des énergies, mouvements entre blocs monétaires.

De plus en plus conscients de ces phénomènes, les agriculteurs savent qu'ils doivent être à l'écoute. Ce qu'ils vont faire, localement, là où ils implantés, n'a rien d'évident. Chez nous, le mythe de « l'ordre éternel des champs » est à peine disparu ; peut-être est-il d'ailleurs plus présent dans le « mental » des non agriculteurs que chez les agriculteurs eux-mêmes ! Ceux-ci sont certainement beaucoup plus marqués par la fonction nourricière dont ils se sont sentis responsables pendant la seconde moitié du XXème siècle, tandis que beaucoup des urbains n'imaginent pas les progrès techniques dont ils ont été capables. Et voilà que même cette fonction nourricière n'apparaît plus capable de faire vivre les agriculteurs, au moment où les consommateurs consacrent -relativement- de moins en moins de leurs revenus à se nourrir ! Pire : le mode « productiviste » effraie et le cercle vicieux se déclenche, rendant l'agriculture coupable des dérèglements climatiques, de la stagnation des pays en voie de développement ou de la « malbouffe ». Il faut reconstruire la raison d'être des agriculteurs. On vient de voir qu'ils peuvent être des contributeurs essentiels au « bien public » que constitue la lutte contre le changement climatique. Ils sont aussi capables d'initiatives pour anticiper les biens agricoles qu'ils doivent produire afin de répondre aux demandes futures de biens alimentaires des citoyens. Ils cherchent ce qu'ils doivent faire.

### **3. Quels produits agricoles pour nos aliments de 2020 ?**

Dans de nombreuses régions agricoles françaises, les agriculteurs s'organisent, en utilisant la méthode des scénarios, pour imaginer leur futur. C'est le cas dans les régions de grandes cultures, où apparaissent maintenant les usines de biocarburants. C'est le cas, par exemple, en Normandie, où des efforts sont faits depuis 5 ans à l'initiative de la chambre régionale d'agriculture pour comprendre ce que devront être les productions agricoles normandes en tentant une réponse à la question : « *2020 : Que mangerons-nous ?* ». Et l'on se rend compte très vite que les réponses sont loin d'être simples. Il a d'abord fallu identifier les consommateurs « finaux », qui « détruisent » aujourd'hui les aliments dont les origines agricoles sont normandes, et ceux qui les « détruiront » demain, en 2020. Puis il a fallu rechercher les facteurs qui agissent sur l'évolution de l'alimentation, et procéder à une simplification raisonnée des explications. Deux variables majeures ont été identifiées : la croissance globale du revenu et la répartition de celui-ci dans la population. En effet, l'afflux de revenus supplémentaires n'a pas le même effet sur les dépenses alimentaires, selon qu'il s'opère vers les groupes aux revenus limités ou vers les groupes plus aisés. D'autres variables « motrices » ont été prises en compte : le mode de vie et la consommation alimentaire (composition et façon de prendre les repas, augmentation du travail salarié des femmes, diminution de la taille des ménages), la politique « nutrition-santé » (obésité, politique gouvernementale volontaire à l'image de la Finlande, recommandation du Plan national nutrition-santé), les exigences des consommateurs (sécurité et perception du risque alimentaire, qualité et demande, mais aussi essoufflement des signes de qualité, du goût, de l'éthique) ; les perspectives démographiques (vieillesse, immigration et modification des proportions ethniques) ... Le poids de certaines variables a été relativisé, telles que la part des produits agricoles dans les dépenses alimentaires, qui ne cesse de diminuer (le prix des matières premières agricoles a été divisé par 2 en 25 ans, les produits alimentaires sont plus élaborés, la restauration hors domicile se développe). Et certains comportements mal compris ont reçu des explications tout à fait intéressantes : en étudiant des « cohortes », le Crédoc a mis en évidence des effets de génération. Dans le domaine alimentaire, une génération est marquée par le comportement qu'elle adopte à 25 ans, âge moyen de la mise en couple ; la génération « privations » (1907-1916) a eu 25 ans entre 1932 et 1941 et la génération « rationnement » (1917-1926) a eu 25 ans entre 1942 et 1951. La génération « réfrigérateurs » a bénéficié d'une meilleure conservation des produits. La génération « robots ménagers » (25 ans entre 1962 et 1971) a pu profiter des gains de temps

dans la préparation des repas, laquelle a encore diminué avec la génération « hypermarchés » (25 ans entre 1972 et 1981). Puis les individus de la génération « aliments services » (25 ans entre 1982 et 1991) ont pris l'habitude de consommer des plats achetés préparés, préférant consacrer leur temps libre à d'autres activités que la cuisine. Et ceux qui ont eu 25 ans entre 1992 et 2001 (la génération *hard discount*) sont devenus infidèles aux marques, « zappeurs », et ne respectent plus les horaires des repas.

Ces points sont loin d'être anecdotiques pour l'agriculture : après avoir été fortement structurée par la PAC, ne va-t-elle pas être davantage formatée par la combinaison consommateur-distributeur-transformateur, combinaison elle-même très marquée par l'évolution du pouvoir d'achat des groupes à faible revenu ?

Quatre scénarios à l'horizon 2020 ont été imaginés et peuvent être classés selon la croissance économique d'une part et selon l'amoindrissement ou, au contraire, l'accentuation des inégalités d'autre part. Le scénario « tendanciel » est central : il maintient le mode actuel de distribution des revenus et il est gouverné par une croissance molle de + 1,5 %. Dans le scénario « transition vers les Etats-Unis », la croissance globale est plus vive, mais les écarts se sont creusés entre catégories de population ; les classes aisées se tournent davantage vers la restauration commerciale, les plats préparés, les produits de la mer et les fruits et légumes ; les groupes aux revenus plus modestes consomment plus de produits peu coûteux comme le sucre, l'huile végétale et les volailles. La hausse des calories consommées (huile végétale, sucre et boissons sucrées) n'est combattue par aucune politique nutritionnelle. Dans le scénario de « crise », la croissance est faible et les inégalités de consommation sont amplifiées. C'est le « prêt à manger » qui se développe, plutôt que la restauration hors foyer : les industries agroalimentaires et la grande distribution s'adaptent et segmentent encore plus le marché des produits alimentaires. Le scénario « nordique » est celui où les dépenses alimentaires globales progressent le plus ; la croissance économique est importante et des politiques fortement redistributives sont à l'œuvre. Les groupes à revenu modeste « tirent » le marché alimentaire. Les préoccupations nutritionnelles sont prises en compte par l'Etat, qui joue un rôle volontariste facilité par la croissance économique : les produits de la mer, la volaille, les fruits et légumes sont plébiscités, sous forme brute ou transformée, au détriment des matières grasses et des féculents.

Cet exercice met en lumière les capacités différentielles de réaction des régions en fonction de la structure actuelle de la production agricole. Il est évident que la marge de manœuvre des régions viticoles est plus limitée que celle de la Normandie, caractérisée par une diversité et une robustesse capables de mieux accepter les mouvements, quelle que soit leur ampleur.

On voit en tout cas que la démarche initiée localement par les agriculteurs permet d'orienter les productions agricoles futures en fonction de l'ensemble des acteurs, même si le comportement de ces derniers est guidé par des considérations fort éloignées de l'acte de production agricole.

#### **4. Quelles entreprises entre le produit agricole brut et l'aliment ?**

Les politiques que les autres acteurs vont mener constituent, pour les agriculteurs, autant de variables externes pour l'orientation des productions agricoles. Il est clair qu'une entreprise comme Danone, objet du patriotisme économique de certains, influe sur les agricultures du monde entier : Franck Riboud inaugurerait en novembre 2006, en présence du footballeur Zinédine Zidane, par ailleurs musulman, une co-entreprise au Bangladesh, pays musulman. Il s'agit d'une co-entreprise avec la Grameen bank, pour produire et commercialiser des yaourts ultra nutritifs à bas coûts, une partie des financements étant mis au point grâce au micro crédit de la banque, qui vient de recevoir le prix Nobel de la Paix avec son fondateur Muhammad Yunus, « prêteur d'espoir » : « *C'est un type fascinant, invraisemblable, qui a très vite compris notre projet d'entreprise, à la fois sociétal et économique. Se retrouver entre un prix Nobel de la Paix et Zidane autour d'un tel projet, c'est un beau rêve* », déclarait récemment Franck Riboud. Au même moment, Danone était d'accord pour appuyer le projet de yaourts biologiques conduit par sa filiale Stony field, aux USA et en France, utilisant le site industriel du Molay-Littry, dans le Calvados, promis à la fermeture. Micro crédit dans un pays en voie de développement d'un côté ; yaourts biologiques dans les pays développés en utilisant des méthodes de communication

évitant les grands médias et jouant sur la proximité entre la « vache laitière » et le consommateur de produits « bio » de l'autre. Par ailleurs, Danone poursuit ses développements en ouvrant et en fermant des usines de par le monde. Comme on le voit, sa politique se matérialise géographiquement en de multiples points du globe ; ses dirigeants sont devenus des « nomades ». Les grandes firmes se détachent des bases nationales. Elles orientent leurs activités alimentaires –et par conséquent agricoles– là où elles trouvent de la croissance, quelle qu'en soit la provenance : consommation de produits de luxe pour les uns, consommation de produits de base pour les autres. La vieille idée de l'autosuffisance alimentaire ne peut plus à elle seule expliquer les mouvements des firmes. Il y a augmentation simultanée des importations et des exportations, tandis que l'activité internationale des firmes se traduit aussi par leurs investissements directs à l'étranger. En France, par exemple, 60 % de la demande alimentaire est satisfaite par des sociétés nationales ; 15% provient d'importations et 25 % est le fait de filiales locales de firmes multinationales étrangères qui ont trouvé attractif de s'implanter dans notre pays.

Comme on le voit, un monde d'une bonne centaine d'entreprises agroalimentaires au plan mondial régule son activité par la recherche de toutes sortes de marchés, mais aussi en tenant compte de variables aussi diverses que la concurrence ou la fiscalité, les ressources locales en infrastructures, en matières premières et en main d'œuvre, ou encore par le « climat des affaires » (facilités administratives, organisations professionnelles, lutte contre la corruption). Ces entreprises multinationales optimisent leurs coûts de transport et de stockage, exploitent les différences en termes de législation et de normes, jouent sur les différences de conditions naturelles, etc. Si nous souhaitons promouvoir chez nous ou ailleurs ce genre d'entreprises, c'est une totale ouverture d'esprit à l'international qu'il faut favoriser.

Au niveau français, ces entreprises sont peu nombreuses : moins de 10. Les PME sont beaucoup plus nombreuses et moins ouvertes à l'innovation et à l'international : certaines d'entre elles seront motrices dans les mouvements de concentration ; d'autres ne rechercheront pas ce type de développement et souhaiteront rester dans une taille « d'artisan important ». Tout comme les très nombreuses TPE, qui privilégieront les « circuits courts ». Ces PME et TPE ne pourront croître qu'en innovant et en exportant ; beaucoup d'entre elles choisiront de se concentrer sur leur « excellence » industrielle en se spécialisant dans les marques de distributeurs.

Il nous semble important de recommander la prudence en matière de communication : est-il vraiment adroit de répéter –depuis peu– que l'agroalimentaire est constitué de 11.000 entreprises ? Est-ce opportun de « gonfler » les chiffres de l'industrie agroalimentaire à l'aide des entreprises artisanales, dont le tiers n'a aucun salarié, si l'on regarde la population des entreprises ayant moins de 20 salariés ? Tout dépend de l'objectif, évidemment.

Ne vaudrait-il pas mieux comprendre qu'il y a 1.000 groupes alimentaires présents en France : 700 groupes français et 300 groupes étrangers ? 1.000 groupes industriels qui représentent les ¾ du total de l'emploi agroalimentaire industriel et artisanal ?

On percevrait alors différemment les questions des relations entre acteurs ; celles des groupes industriels de transformation avec la grande distribution et la restauration hors domicile ; celles des artisans alimentaires avec les circuits courts et de proximité ; celles des producteurs de produits de « grand mélange » (céréales et lait, *via* des organismes collecteurs, souvent coopératifs) avec les groupes industriels ; celles des agriculteurs biologiques, etc. Le « relief » pris auprès des citoyens par la question de la coopération agricole serait aussi perçu avec une autre acuité : dans les chiffres d'affaires consolidés de certaines coopératives, on trouve aussi bien la vente de pesticides que celle de produits alimentaires biologiques ! La compréhension de la liaison entre l'aliment et le produit brut agricole pourrait être plus claire pour les non spécialistes ; en même temps, la connaissance de l'activité agricole pourrait être rafraîchie : les questions sociétales et d'aménagement du territoire ne ressortiraient pas de la même façon.

## 5. L'économie « présenteielle »

Michel Godet vient de réaliser, pour le Conseil d'analyse économique, une étude intitulée *Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030*. Il rappelle que notre pays comporte un secteur artisanal et commercial important de TPE et PME de moins de 20 salariés, dont les entreprises agroalimentaires évoquées ci-dessus. Certes, elles induisent une production « territorialisée ». Mais il relève que ces entreprises tirent surtout leurs revenus de la consommation des résidents et des touristes présents ; deux catégories dont l'origine des revenus ne provient souvent pas du territoire en question. En effet, par définition, les touristes ont obtenu leurs revenus ailleurs, ce qui est aussi le cas d'une partie croissante de la population : les retraités, qui ont constitué leurs droits à la retraite autre part que dans le pays où ils vivent maintenant. Ces populations génèrent des activités de service. Il est donc possible de développer de l'emploi dans des régions ne brillant pas forcément par leurs performances industrielles. L'effet d'entraînement de l'industrie n'est donc pas à rechercher obligatoirement pour qu'une région soit prospère. Tout comme on constitue des pôles de compétitivité, en particulier pour renforcer notre capacité à exporter, il pourrait être judicieux de constituer des pôles de qualité de vie et de services pour drainer les revenus des présents : les touristes et les retraités qui bénéficient de revenus de redistribution. Ainsi notre territoire se couvrirait de « grappes » ou de « pôles » : pôles de compétitivité, pôles de qualité de vie et de services, pôles d'excellence rurale. Voilà de quoi poser l'avenir des producteurs agricoles moins brutalement que sous la forme parfois utilisée : 500.000 paysans ou 150.000 agrimanagers. Reste qu'il ne faut pas tricher avec les conditions réelles : certes, 2006 verra l'arrivée des premiers baby-boomers à l'âge de 60 ans -celui de la retraite- et leur retour en milieu rural. Mais ces territoires, où une commune sur deux n'a plus de commerce, sont souvent fragilisés ; la disparition d'un médecin ou la cessation d'activité d'un artisan, eux aussi arrivés à l'âge de la retraite, sont souvent la marque du déclin. De la même façon, le fait que 500.000 dirigeants d'entreprise cessent leur activité dans les dix prochaines années n'est pas automatiquement le signe d'une renaissance passant par leur transmission : on estime en effet que la moitié d'entre elles n'a aucune valeur.

Michel Godet a distingué trois scénarios. Le scénario « gris », celui de la continuité ; le scénario « noir », celui de la guerre des âges ; et le scénario « rose », l'âge d'or des cheveux gris. Le premier serait marqué par la continuité du « mitage » de l'espace, par le fait que seules les « belles affaires » sont reprises, par un artisanat en difficulté, par un effondrement de l'agriculture et par une présence importante d'anglais, d'allemands et de hollandais recherchant la mer et le soleil. Le scénario « noir » est pire encore. C'est l'âge de chacun pour soi : « petits Monaco » pour retraités en ayant les moyens, petits patrons obligés de continuer à travailler car la valorisation de leur entreprise ne leur procurerait qu'un trop maigre pécule pour assurer leur retraite, agriculture en crise au point qu'il n'y a plus d'entretien de la nature et des paysages ! Le scénario « rose » bénéficie d'inflexions plus positives : regain de naissances et immigration, dissuasion de la double résidence avec constitution d'un meilleur logement unique et moins de voyages, Europe « cohérente et en mouvement », économie tirée par le « présentiel » avec un artisanat florissant, accès des PME aux marchés publics ... Bref, un tissu vivant et souple de TPE et PME, avec une pluriactivité des retraités.

Comme on le voit dans cet exercice, il n'y a pas de choix pour l'agriculture : seul le scénario « rose » ne prédit pas son effondrement ! C'est donc celui vers lequel il lui faudrait s'orienter. Au terme de ce travail, tentons plutôt de proposer une image vraisemblable de ce que nous pourrions observer vers 2020. Cette caricature, mélange de tendances et de souhaits, est là pour susciter l'expression de ce que chacun devra faire. Evidemment, ce que chacun fera sera différent. Non seulement parce que de nombreux facteurs sont ignorés, mais aussi parce que la volonté des uns peut ne pas être compatible avec celles des autres. Les réflexions engendrées, adossées à l'échéancier dont nous rappellerons quelques étapes en conclusion, pourraient inspirer les programmes d'action des uns et des autres.

## **6. La nécessité du maintien d'une politique commune agricole comme facteur de régulation des marchés et de rémunération des externalités positives**

Est-ce légitime, et surtout utile, d'intervenir en matière agricole ? Aussi saugrenue qu'elle puisse paraître à première vue à un européen, accoutumé depuis des décennies à l'existence d'une politique commune en matière agricole, cette question est pourtant sujette à débat.

Pour certains théoriciens libéraux, dont les arguments sont repris par les nouveaux grands pays agricoles bénéficiant d'avantages comparatifs importants (pays du groupe de Cairns et Brésil, essentiellement), une libéralisation totale du secteur agricole serait vertueuse. En l'absence de mécanismes perturbateurs, le marché trouverait de lui-même son équilibre à travers la variable « prix », dont l'ajustement à la baisse, du fait d'un renforcement de la concurrence, profiterait au consommateur final, et notamment aux habitants des pays les plus pauvres. En parallèle, l'ouverture des marchés régionaux stimulerait la production dans ces pays peu développés, accroîtrait les entrées de capitaux et favoriserait l'émergence de nouvelles activités.

Cette antienne, l'on entend aujourd'hui couramment au sein des instances de négociation internationale, n'est pourtant pas pertinente. Certes, un monde « replié sur lui-même » en matière agricole ne serait avantageux ni pour un pays comme la France, ni pour un ensemble régional cohérent comme l'Union européenne. Et ce tant pour des raisons défensives (l'absence d'une autosuffisance alimentaire garantie, rendant indispensable la possibilité de recourir à des importations) qu'offensives (le commerce de produits agricoles, bruts comme transformés, constitue une source d'enrichissement). Si un protectionnisme intégral est donc inenvisageable, une libéralisation radicale semble, à l'inverse, totalement inopportune, et ce pour des motifs tant économiques qu'extra-économiques<sup>7</sup>.

D'un point de vue économique, les caractéristiques spécifiques de l'offre et de la demande en matière agricole favorisent une instabilité chronique des marchés, susceptible de remettre en question le principe de sécurité alimentaire et d'éroder largement les revenus agricoles. Plusieurs éléments sont avancés pour étayer cette thèse de l'instabilité naturelle des marchés agricoles :

- l'inélasticité de la demande globale de produits agricoles, réagissant faiblement aux variations de prix ;
- la rigidité de l'offre de produits agricoles, dépendant de cycles naturels de production qu'il est impossible ou difficile de hâter en vue de répondre à une variation brutale de la demande ;
- la forte élasticité, à l'inverse, de l'offre de chaque produit agricole à moyen terme, les agriculteurs pouvant assez facilement changer de spéculations à chaque nouveau cycle de production ;
- l'incertitude pesant sur l'offre de produits agricoles disponibles à un moment donné, tant de façon quantitative que qualitative, en raison de l'imprévisibilité des aléas naturels et économiques.

Le modèle dit de Cobweb rend compte de cette instabilité naturelle des marchés agricoles se traduisant par de fortes fluctuations du niveau des prix. Face à une double incertitude –sur le prix de vente des produits agricoles et sur la quantité susceptible d'être vendue en fin de cycle–, les agriculteurs ont tendance à choisir un niveau de production inférieur à celui qu'ils auraient choisi en situation certaine. La démonstration peut être ainsi faite que des marchés parfaitement libres ne conduisent pas, en matière agricole, à une allocation optimale des facteurs.

D'un point de vue extra-économique, la libéralisation intégrale des marchés ne semble pas davantage souhaitable. Le caractère multifonctionnel de l'agriculture a pour conséquence que l'activité primaire, outre une fonction de production de biens valorisés par le marché, fournit également des services intéressant l'ensemble de la société, ou du moins une fraction de la population plus large que la seule population agricole (entretien des territoires ruraux, maintien de paysages agricoles ouverts et diversifiés, préservation de la biodiversité, atténuation de la pollution de l'air du fait de la consommation

---

<sup>7</sup> Voir sur ce point les développements remarquables consacrés à ces aspects par Jean-Pierre Butault dans les chapitres I et II de la partie I de *Les soutiens à l'agriculture – Théorie, histoire, mesure, dont est issue une large partie des analyses ci-après.*

de CO<sub>2</sub> par les végétaux ...). Or, ces services ne sont pas valorisés à leur juste valeur par le marché en raison de leur nature de biens publics. Ils nécessitent donc un soutien des pouvoirs publics incitant à leur répondre à une demande sociale. Vu sous cet angle, les produits agricoles ne sont pas des biens comme les autres.

Ces motifs économiques et extra-économiques plaident donc pour le maintien d'une régulation des marchés agricoles par des politiques publiques adaptées. La politique menée à l'échelle européenne depuis une quarantaine d'années s'inscrit dans cette perspective et pourrait, sous réserve d'une légère réorientation, répondre parfaitement aux objectifs de stabilisation des marchés et de rémunération des externalités positives induites par l'activité agricole, si ces objectifs étaient clairement affichés et partagés.

Le premier pilier de la PAC privilégie certes un objectif de soutien des revenus au détriment de la lutte contre l'instabilité des marchés. Les évolutions récentes tendent toutefois à mettre en évidence une plus grande intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la gestion des risques. Ainsi un programme ambitieux d'assurance récolte, censé à terme couvrir l'ensemble des productions, est-il en cours de mise en œuvre dans notre pays, avec le soutien de l'Etat. Si les 30 millions d'euros prévus à cet effet pour 2007 sont encore loin d'égaliser les 240 millions mobilisés par l'Espagne en 2006, ils n'en sont pas moins révélateurs d'une tendance certaine au renforcement des mécanismes de sécurité. Ces dispositifs, qui ont pour avantage notable d'être compatibles avec la législation en vigueur au sein de l'OMC, sont aujourd'hui largement privilégiés par un grand pays producteur comme les Etats-Unis, qui envisage de faire transiter à terme par son biais l'essentiel de ses soutiens publics à l'agriculture.

Le second pilier de la PAC, qui a connu une montée en puissance progressive depuis sa création, pourrait quant à lui parfaitement répondre à l'objectif de rémunération des externalités positives souhaitées par la société. Il faudrait, pour ce faire, qu'il s'oriente vers l'octroi d'aides directes permanentes pour des efforts réalisés par les agriculteurs en matière de fourniture de services publics environnementaux ou territoriaux allant au-delà des normes en vigueur. Jean-Pierre Butault suggère à ce titre de délivrer ces soutiens « *dans le cadre de contrats, vraisemblablement pluriannuels, passés entre les agriculteurs et les pouvoirs publics avec identification claire des indicateurs sur lesquels ces derniers pourront se baser pour la réalisation de tel ou tel objectif* ».

Une réorientation de la PAC dans cette double optique permettrait donc de satisfaire pleinement au double objectif de stabilisation des marchés et de rémunération des aménités publiques qu'il paraît légitime, et efficace, de poursuivre en matière agricole. Ni protectionniste, ni ultralibérale, la position que doit défendre l'Union européenne dans les instances internationales consiste donc à prôner à l'échelle régionale un modèle d'encadrement du marché équilibré propre à atteindre ces objectifs. Loin d'envisager un démantèlement de la PAC pour l'après 2013, c'est vers une politique de ce type qu'il est aujourd'hui essentiel de se tourner.

## **7. Une vision pour orienter l'agriculture**

Jusqu'en 2013, la marque de la PAC sera encore forte sur l'agriculture ; puis elle décroîtra. N'est-ce pas souhaitable ? N'est-il pas judicieux de baisser les aides à l'agriculture dans les pays où celle-ci devient économiquement viable par elle-même (et demeure vivable et équitable) ? Ne faudrait-il pas que les pays en développement puissent s'inspirer du succès passé de la PAC, notamment pour réguler, par grandes régions mondiales, l'exode rural et l'émigration vers les pays développés ?

En France et en Europe, les mécanismes qui fonctionnent aujourd'hui sont tels que, si les aides aux agriculteurs étaient supprimées, leur revenu serait nul. Cela signifie que les aides ainsi octroyées se répercutent dans les prix des produits agricoles bruts : ceux-ci baissent, ce dont profitent les industries alimentaires, qui bénéficient d'un approvisionnement local sécurisé, selon Lucien Bourgeois. Le premier secteur industriel français poursuit sa route, tout en continuant ses investissements et en générant un excédent commercial. Et au niveau européen, dont le territoire est deux fois moins grand que celui des Etats-Unis, le système alimentaire parvient à nourrir 150 millions de citoyens de plus qu'outre

atlantique. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne exportent, chacun d'eux, plus de produits alimentaires transformés que les Etats-Unis. Pas si mal ! Olivier Pastré, déjà cité, devrait atténuer sa provocation pédagogique : faut-il vraiment « *sacrifier l'agriculture* » et détourner les subventions vers d'autres usages ? Il est évident en revanche que la dépense publique à l'agriculture va baisser : l'influence directe de l'industrie alimentaire sur le secteur primaire va se faire plus pressante alors que simultanément, l'industrie alimentaire va plutôt répondre aux pressions de la grande distribution. La déformation progressive du système alimentaire va peser sur les territoires (la nature), en même temps que les interactions avec les consommateurs modifieront significativement leur santé. Parallèlement, la vie de tout un chacun sera modifiée par l'intensification des productions agricoles non alimentaires (à moins que l'écobilan ne se révèle pas aussi bon et que l'on en vienne à déclarer que la mise en valeur des biocarburants n'était qu'une manière de donner une autre forme aux excédents agricoles occidentaux ...). Osons donc quelques traits, pour la France.

Un tiers du territoire français sera recouvert par les forêts (pièges à CO<sub>2</sub>). L'équivalent de la moitié de la forêt sera constitué des autres espaces naturels et des espaces artificialisés. Le reste, soit environ 30 millions d'hectares sur les 55 millions que compte le territoire métropolitain, sera occupé par l'agriculture. Les deux tiers des agriculteurs seront des professionnels : à 350.000, ils exploiteront 90 % de la surface agricole. Depuis longtemps déjà, les jeunes qui s'installent sont 85 % à être titulaires au moins du baccalauréat ; mais ils ne sont plus que 6.000 par an à s'installer. La taille des entreprises à reprendre est de plus en plus importante : les coopératives seront peut-être amenées à devenir elles-mêmes « producteurs agricoles » dans leurs programmes d'aide aux jeunes. Sauf quelques exceptions, elles seront meilleures producteurs agricoles que transformateurs alimentaires ; elles feront aussi de l'agro-industrie à destination non agricole. Cette tendance implique de dynamiser les restructurations et les recompositions des coopératives, en différenciant probablement selon la taille des structures : on ne peut pas traiter de la même manière les nombreuses petites coopératives vitivinicoles du sud de la France que les grosses coopératives agricoles et agroalimentaires du nord-ouest ou les grosses coopératives « céréales-appro » et « agro-industrielles » du nord-est (indiquons que l'on compte aujourd'hui 1.800 coopératives de moins de 10 salariés rassemblant 6.000 salariés, et 800 de plus de 10 salariés rassemblant 60.000 salariés).

Les disparités naturelles et logistiques redeviendront plus apparentes. La grande diagonale Lorraine-Pyrénées sera encore plus marquée par des monocultures céréalières (donc de moins en moins de prairies et d'animaux, d'où il découle un appauvrissement en matière organique et la mise en danger de la fertilité des sols). De façon accentuée, on aura la distribution suivante : vaches laitières au Nord-Ouest, vaches allaitantes dans le Massif central, chevaux en Normandie-Maine, ovins à l'Ouest et au Sud du Massif central, caprins en Poitou-Charentes, porcins et poulets dans l'Ouest breton, volailles grasses dans le Sud-Ouest. La moitié du verger sera en Rhône-Méditerranée, le quart dans le Sud-Ouest et le dixième en Val de Loire. Les zones défavorisées resteront le Massif central et le Sud Est. L'irrigation se pratiquera certainement différemment, mais toujours dans le centre, le Sud-Ouest et le Sud-Est. Les agriculteurs seront « à plein temps » dans l'Ouest et dans l'Est ; ils ne seront pluriactifs ni dans l'Ouest, ni dans le centre.

Armand Frémont suggère une « *trilogie* » : des zones rurales à dominante agricole nette, avec prolongation de filières « *qui fonctionnent* » autour d'un monde très professionnalisé : grandes plaines céréalières, grandes régions viticoles, Bretagne et Normandie (au bocage certainement plus fragilisé). A l'opposé, la grande diagonale Lorraine-Pyrénées, profondément affaiblie en démographie. Et le plus complexe : l'agriculture interstitielle, dans l'espace des métropoles.

Au Nord de la diagonale, on trouvera l'essentiel des grandes entreprises de l'agroalimentaire ; au sud, les petites (avec un poids important de la viticulture).

300 groupes de plus de 500 salariés ou à capitaux étrangers, représentant 3.000 entreprises, rassembleront 400.000 salariés. Parmi eux, 10 groupes concentreront 20 % de l'emploi total et 20 groupes 30 %.

Les trois-quarts des entreprises auront encore moins de 20 salariés. Ces 7.500 entreprises artisanales ne représenteront que 10 % des effectifs du secteur et 5 % du chiffre d'affaires. 2.500 parmi elles auront 4 salariés ou moins. Elles seront comparables à un bon nombre d'entreprises agricoles qui

auront définitivement quitté le modèle de l'exploitation agricole familiale. Parmi les 7.500 entreprises artisanales, 2.500 seront dans le secteur viande et charcuterie, 2.000 dans le secteur vitivinicole (dont un grand nombre avec une activité d'exportation) et 1.000 dans le secteur laitier et fromager (Franche-Comté).

Les marchés nationaux sont aujourd'hui « matures » : la croissance globale n'augmentera plus, sauf succès à l'exportation. D'où l'intérêt, mais aussi les limites, du Plan sectoriel export agroalimentaire, des salons, du « kit export » ou du Comité d'appui aux stratégies d'export. Mais la croissance de telle ou telle entreprise pourra être avivée si elle innove. L'innovation est d'ailleurs stimulée par de nombreuses structures : INRA, comme on l'a vu, mais aussi CEMAGREF, CIRAD, AFSSA, ACTIA ; pôles de compétitivité mondiaux (attention au pillage économique !), en agro ressources ou dans le végétal spécialisé (orienté vers l'aliment, la santé et l'environnement) ; projet BioHub avec Roquette, OSEO-ANVAR, etc. De sorte que les restructurations seront peut-être importantes, bénéficiant des effets d'accélération des spécialistes du capital-développement, dans les structures privées comme dans les structures coopératives. Les modes d'alimentation, la gestion des risques agricoles et alimentaires, les évolutions qualitatives ou normatives seront autant d'occasions de différenciation et de croissance.

L'agroalimentaire et l'agriculture se transformeront ainsi, en se renouvelant plus qu'ailleurs par destruction et création (les exemples d'Eurofins -devenu en 20 ans le spécialiste mondial des analyses- et de Naturex sont de ce point de vue très stimulants), sous la pression des systèmes de distribution, qu'ils soient ceux de la grande distribution ou des circuits courts. Le prix deviendra plus secondaire dans la décision d'achat (comme on le sait, les dépenses relatives des consommateurs baissent : ils consacrent aujourd'hui moins de 15 % de leurs revenus aux produits de l'agroalimentaire et moins de 3 % aux produits agricoles). L'attention à la personne va redevenir majeure : des arguments aujourd'hui accessoires vont prendre de l'ampleur dans les domaines « santé », « nature », « comportement social et éthique », avec une prise de conscience croissante reliant l'individu à la biosphère tout entière.

Nous avons entamé la redécouverte des réseaux qui enserrant l'agriculture en posant la question : « A quoi pensez-vous quand vous poussez votre caddie ? ». Comme par écho, Serge Papin, président de Système U , ajoute dans son actuelle campagne de communication : « *Chez nous, la personne qui pousse le chariot passera toujours avant le chariot qu'elle pousse* » ...Que tous les acteurs se le disent !

## CONCLUSION : DES AGRICULTURES STIMULÉES

La personne qui pousse le chariot perçoit confusément les chemins compliqués suivis par les produits qu'elle a achetés. Elle sait qu'un produit agricole en est à l'origine. Elle sait qu'un agriculteur a forcément été impliqué dans son élaboration. Elle sait aussi que, ce faisant, l'agriculteur a modifié la nature et les campagnes. Souvent, elle s'imagine une proximité très grande entre ce travail du vivant fait par tant d'autres et l'acte très intime qu'est celui de se nourrir pour vivre, de s'alimenter pour être en bonne santé, de manger pour en retirer du plaisir. Pourtant, la relation s'est distendue.

La même personne -le plus souvent un urbain- ne comprend plus ce que font réellement les producteurs agricoles : trop d'écrans se sont dressés, trop d'incertitudes semblent s'être constituées. Il lui est difficile de comprendre le « malaise » des paysans français, apparemment mal payés de leurs efforts bien qu'ils reçoivent des subventions importantes. Il lui est difficile aussi de comprendre comment ces subventions agricoles sont un obstacle dans les négociations commerciales internationales. Tandis que la provenance lointaine de certains produits l'intrigue ou que la pauvreté des agriculteurs des pays les moins avancés peut la révolter, la situation de ces derniers paraissant moralement inacceptable et politiquement dangereuse.

L'accroissement de la population du globe en même temps que la prise de conscience de la finitude des ressources l'inquiètent. Et ce d'autant plus que la responsabilité de l'homme lui apparaît de plus en plus évidente concernant les dérèglements climatiques, à propos desquels l'unanimité est loin d'être acquise sur les moyens correcteurs à mettre en place. Mais la prise de conscience progresse : l'homme fait partie de la biosphère et ses actions deviennent déterminantes sur sa pérennité et sa viabilité.

La période historique dans laquelle nous nous sommes inscrits est comprise entre deux moments originaux : 1960 et 2050. C'est en 1960 que l'accélération démographique a été la plus forte et c'est en 2050 que la population mondiale devrait atteindre son maximum. Tout au long de cette période, diverses ressources auront été consommées pour permettre la vie du plus grand nombre. Mais nous savons que les ajustements, notamment par les marchés, n'ont jamais été complètement satisfaisants puisqu'ils se sont traduits et se traduisent encore par des résultats intolérables : beaucoup meurent de faim et de larges populations souffrent de déséquilibres alimentaires. Le système alimentaire mondial, et les systèmes alimentaires régionaux qui lui sont liés, se sont déformés et seront encore transformés par l'homme.

Tout l'enjeu est finalement que les hommes restent maîtres des transformations actuelles et futures, de sorte qu'ils organisent au mieux leur vie dans un système dont les contraintes se resserrent de plus en plus. Les ressources sont géographiquement inégalement réparties par rapport aux besoins : la circulation des denrées, des marchandises et des hommes est un moyen de corriger les écarts entre les capacités productives et les demandes vitales au niveau local. Les marges de manœuvre sont étroites, d'où l'importance des règles sur lesquelles les hommes doivent s'accorder, à la fois globalement et en chaque région du globe. C'est l'objet de toutes les tentatives de gouvernance mondiale, européenne, nationale, d'entreprise ...

Cependant, il n'est pas possible d'attendre : il faut agir en composant avec les initiatives déjà lancées ou en ayant à l'esprit les échéances fixées. Par exemple, le 1<sup>er</sup> décembre 2006 est la date fixée pour le premier versement des DPU pour les agriculteurs français. 2007 devrait être l'année de la commercialisation de l'huile végétale pure comme carburant. Beaucoup espèrent que le cycle de Doha aura repris et que les questions agricoles seront traitées. L'initiative du MOMA devrait avoir abouti à la création de l'Agence NRA dans le courant de l'année. A la fin 2007, un rapport d'étape concernant l'application de la loi Dutreil devrait permettre d'évaluer où en est la grande distribution. La révision du protocole de Kyoto est prévue pour 2008. 2013 est la dernière année de la PAC actuelle. 2015 sera l'occasion d'apprécier si les objectifs du Millénaire auront été atteints. C'est aussi la fin du Plan biocarburants. Il restera des agriculteurs en France. Il serait appréciable que les prévisions les plus alarmistes, qui estiment que les européens seraient 2 sur 3 à être menacés d'obésité en 2020, ne se

rèvent erronées. 2025 sera la fin de la période pour laquelle la loi d'orientation agricole aujourd'hui en vigueur a été élaborée. En 2040, plus d'un humain sur cinq aura plus de 60 ans. En 2050, la planète sera partagée harmonieusement par 9 milliards d'humains ?

Comment faire pour que chaque acteur adopte la bonne attitude ? Nous croyons que la bonne compréhension du développement durable peut être d'une aide universelle efficace. Il s'agit donc de ne pas réduire cette notion à l'environnement, comme c'est trop souvent le cas. Il s'agit aussi de ne pas être dupe face à la « récupération commerciale » qui peut être faite de ce concept. Chaque acteur gagnerait à conformer sa conduite à la définition réelle du développement durable. Sur le plan géographique, il est nécessaire d'avoir une conception planétaire ; sur le plan du temps, c'est un point de vue intergénérationnel qu'il convient d'adopter. Dans ces conditions, le développement durable se situe au carrefour du développement économique, du progrès social et du respect de l'environnement : les trois préoccupations doivent être simultanées. Ainsi, parler de « développement économique durable » est le signe que la notion de développement durable n'a pas été comprise. En effet, cette considération est partielle, alors que la bonne attitude doit être globale : pour être durable (ou soutenable, *sustainable* disent les Anglais), le développement doit forcément être satisfaisant sur le plan économique. Rappelons-le : le développement durable est un développement à la fois viable, vivable et équitable. Viable, il est satisfaisant des points de vue environnemental et économique ; vivable, il est satisfaisant des points de vue environnemental et social ; équitable, il est satisfaisant des points de vue social et économique.

Adopter cette attitude permet de corriger sans cesse les actions en cours et les calendriers. De l'intensité de ces modifications suggérées par tous les acteurs résultera notre condition à tous et à chacun. Nous serons plus ou moins proches des scénarios évoqués dans ce travail. Tous les acteurs, quels qu'ils soient, avec plus ou moins d'intensité, rechercheront à maximiser leur satisfaction du point de vue alimentaire, sanitaire, environnemental, énergétique ... Evidemment, la position relative de chacun ne correspondra jamais à l'utopie proposée, entraînant d'inévitables situations conflictuelles. Mais l'on voit bien que cette attitude conduit tous les acteurs, même ceux dont le souci n'est pas de rendre explicite leur avis, à « stimuler », *in fine*, les agricultures.

En revanche, ceux dont les responsabilités opérationnelles sont en liaison directe avec l'alimentaire, la santé, la nature et l'énergie doivent comprendre qu'ils stimulent les agricultures de façon directe. Et si la liaison peut sembler plus diffuse pour ceux qui -en tant que simples consommateurs- s'estiment les plus éloignés de l'acte agricole, elle n'en est pas moins réelle.

C'est probablement le travail des élus que de rendre lisible par tous ce que nous voulons pour notre alimentation, notre santé, notre nature et notre énergie. De le rendre lisible pour tous, et en particulier pour ceux qui sont opérationnellement responsables de l'acte agricole.

Dans ces conditions de développement durable, une stratégie réellement offensive, sans tabou, peut être énoncée pour stimuler les agricultures, les nôtres à nous Français, les nôtres à nous européens, les nôtres à nous tous sur la planète.

A tous niveaux, il s'agira de réguler et de cadrer nos comportements. Les règles de gouvernance doivent s'articuler entre les différents niveaux d'action (ONU, OMC, FAO, régions du monde, Europe, France, régions de France, etc.), de sorte que les acteurs (très grandes entreprises multinationales, nombreuses PME, très nombreuses TPE, innombrables consommateurs, innombrables contribuables, innombrables citoyens, etc.) puissent maîtriser intelligemment la mondialisation.

Distributeurs, logisticiens, transformateurs, industriels et artisans, producteurs agricoles (d'aliments, de santé, de nature et d'énergie), etc., sont liés par des processus puissants dont le politique doit baliser le sens. Le formidable développement de la grande distribution, par exemple, peut se révéler, à l'insu de commerçants quotidiens de plus en plus professionnels, un diffuseur puissant de paupérisation. Où conduit le « moins cher que moins cher » ? Alors que tous les hommes sont à la recherche de plus de valeur.

Les protections temporaires de la PAC auront été un excellent stimulant pour que l'agriculture européenne satisfasse aux objectifs de construction des européens. A partir de ce succès, les conditions se sont trouvées heureusement modifiées, de sorte qu'il nous faut réinventer une politique

avec des stimulations agricoles nouvelles, cohérentes avec notre développement régional à l'échelle européenne, ainsi qu'avec le développement global, en interdisant la mise en place de mécanismes qui se révéleraient destructeurs des acquis.

Simultanément, il semble qu'il faille alors prendre part à l'établissement des protections temporaires qui seraient nécessaires pour que de tels « oasis » se forment dans les pays les moins avancés. C'est leur intérêt, mais c'est aussi le nôtre : les équilibres démographiques, agricoles, énergétiques et écologiques pourraient être mieux maîtrisés.

De la même façon, on doit se réjouir de la progression des pays émergents, à condition qu'elle se fasse sans *dumping* : aux plans économique, social, fiscal et écologique. En effet, quel consommateur averti accepterait de « manger de la déforestation de l'Amazonie » en savourant un steak « moins cher » ? Quel africain devrait accepter de s'épuiser à produire son riz alors qu'un riz du sud-est asiatique s'offre à la vente à des conditions qui découragent de produire ? Et quel citoyen français donateur à une organisation non gouvernementale ne serait pas déçu lorsque ce même africain est conduit à abandonner le puits qui vient d'être foré ?

Comme on l'a pressenti, toutes les agricultures peuvent être stimulées. Mais il faut qu'elles le soient à propos. Et ce d'autant plus que personne ne peut sérieusement assurer aujourd'hui que tous les hommes, et partout, disposeront des ressources issues de l'agriculture dont ils auront besoin, sur le chemin qui nous conduit à 2050.

Comme le disent certains, « nous avons besoin de toutes les agricultures ». Y compris en France, où nous nous trouvons, au moins en cette période, dans des conditions de ressources agricoles suffisantes. Nous devons tout faire pour devancer toute modification plus contraignante qui pourrait se manifester ultérieurement. Nous devons sûrement stimuler des agricultures modernes, préservant et reconstituant la fertilité dont nous avons besoin. La recherche et l'innovation doivent être orientées pour que le système alimentaire tout entier s'améliore. En particulier, il devient évident qu'il ne sert à rien d'opposer l'agriculture « intensive » ou « productive » au respect de l'environnement : c'est bien d'une agriculture « éco-intensive » dont nous avons besoin. Nous devrions dire d'agricultures « éco-intensives » préservant les « oasis » existants et permettant d'en générer là où les hommes en ont absolument besoin. Ces « oasis » devront être soigneusement préservés pour rendre la vie locale satisfaisante. Mais nous savons que certaines zones ne pourront désormais plus atteindre ces objectifs sans échanges. C'est le cas de l'Afrique du Nord, notre voisin. De même, il n'y a pas plus ouvert que l'ensemble européen : aucune région du monde n'importe ni n'exporte autant. Pourtant, notre marché est « mature ». La France en particulier, innove, importe, exporte, investit partout dans le monde et accueille les investisseurs du monde entier, y compris dans l'agroalimentaire. Bien qu'elle puisse être menacée sur le plan de certaines activités agricoles si la libéralisation du commerce se faisait sans tenir compte de la complexité des réalités du vivant, elle a des intérêts relatifs déterminants. Et ce surtout s'ils sont préservés avec intelligence, sans nuire à la constitution d'ensembles similaires de par le monde.

La voie est probablement étroite si l'on se place d'un point de vue planétaire à l'horizon 2050, les risques identifiés se faisant plus nombreux. Nous devons donc trouver des parades nouvelles tout en ne sabotant pas les dispositifs existants, qui nous mettent à l'abri de mouvements erratiques. De même, si nous devons innover, en raison de certaines limites naturelles mal connues, l'heure est précisément à l'intensification des recherches pour n'engager que des processus réversibles non susceptibles d'appauvrir notre biosphère unique.

En revanche, si nous nous plaçons « ici et maintenant », les conditions sont bonnes pour dire ce que nous voulons comme agriculture. Même les agriculteurs sont persuadés que, pour avancer, les raisonnements ne doivent pas être « agricole-centrés » : moins il y a d'agriculteurs, plus l'agriculture est l'affaire de tous. Mais sachons qu'il n'est pas possible d'aborder cette question de société sans accepter de comprendre la complexité du vivant qui en est à la base. Nous croyons que nos institutions locales, nationales, continentales ou mondiales offrent des espaces où il est possible de construire et négocier les conditions d'une vie meilleure entre nous. Nature, alimentation, santé, énergie : nos agricultures exigent l'attention de tous, pour la vie et le confort de vie de tous et de chacun.



**ANNEXE I -**

**REMERCIEMENTS**

- Mme Marion Guillou, présidente directrice générale de l’Inra ;
- Mme Gisèle Rossat-Mignot, Inra ;
- M. Nicolas Durand, Inra ;
- M. Jacques Le Cacheux, directeur du département des études de l’OFCE ;
- M. Maxime Reversat, administrateur du Sénat.



## ANNEXE II -

### AUDITIONS

– M. Alain Juillet, haut responsable chargé de l'intelligence économique au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) ;

– MM. Daniel Gournay, président, et Philippe Rustichelli, directeur général de Système U Nord-Ouest ;

– M. Guy Schumacher, président directeur général de Brossard-Saveurs de France ;

– M. Bernard Yon, fondateur de l'Institut de gestion international agroalimentaire ;

– M. Cedricq Ducroq, président de Dia-Mart ;

– M. Nicolas Forissier, délégué interministériel pour les industries agroalimentaires ;

– M. Jean Bizet, sénateur de la Manche ;

– M. Mael Barraud, président d'Influe ;

– Mme Nathalie Hutter, présidente d'Atlantic Santé ;

– MM. Philippe Mangin, président, et Jacques Hubert, directeur de Coop de France ;

– M. Jean Quentin, président de Gazoléo ;

– M. François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture ;

– M. Gil Kressmann, associé de Soprano-Agro ;

– M. Pierre Boulaire, président de Manageria ;

– M. Bertrand Hervieu, secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) ;

– M. Hervé Morize, président de la Société des agriculteurs de France (SAF) ;

– M. Michel Seillé, conseiller agricole chez AGRIAL ;

– M. Jean-Marie Meulle, directeur général d'AGRIAL ;

– M. Jean-Luc Duval, président de la filière fruits à cidre d'AGRIAL ;

– M. Philippe Faucon, président de Socopa-Normandie ;

– MM. Danlos, président, et Jean-Marie Barré, directeur général d'Elle et Vire ;

– M. Jacques Roussille, associé chez Deloitte & Touche ;

– Mme Noëlle Bellonne, secrétaire générale de la Fédération des entreprises et des entrepreneurs de France (FEEF) ;

– M. François Thiébault, président de commission à la FEEF ;

– M. Jean-Pierre Bézard, président d'Agro-Science-Industrie ;

– M. Daniel Delahaye, directeur général, et M. Luc Lesénécal, directeur commercial de la coopérative Isigny-Sainte-Mère ;

– M. Philippe Jaegy, vice-président de Solving ;

– M. Daniel Braquart, ancien dirigeant du groupe Bonduelle ;

– M. Patrick Serog, médecin-nutritionniste, co-auteur de *Savoir manger* ;

- M. Eric Schlusshuber, animateur du groupe Triangle ;
- M. Jean Cordier, professeur d'économie à l'Ecole supérieure d'agronomie (ENSA) de Rennes ;
- M. Pierre PAGESSE, président de Limagrain, groupe coopératif indépendant, et du MOMA ;
- M. Jacques Carles, délégué général, et Mme Dominique Lasserre, chargée de la communication du Moma ;
- M. Michel Lafont, chargé d'études à la chambre régionale d'agriculture de Normandie ;
- M. Luc Guyau, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) ;
- M. Rémi Bailhache, président délégué de l'Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (ESITPA), service de l'APCA ;
- M. Pascal Ferey, vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ;
- M. Pierre-Henri Texier, directeur général de Développement agricole et industriel du sud (DAGRIS) ;
- M. Jean-Louis Rastoin, professeur d'économie, ENSA Montpellier ;
- M. Jean Marie Bouquery, fondateur d'Agriculture nutrition développement (AND) International ;
- M. Pierre Marsal, directeur de recherche honoraire à l'INRA ;
- M. Olivier Pastré, professeur d'économie à Paris VIII, chroniqueur sur France-Culture, auteur de *La méthode Colbert* ;
- M. Robert Holer, ancien dirigeant, notamment de la Coopérative agricole de la Noé (CANA), à Ancenis, et dans le groupe Bongrain ;
- M. Michel Bosquet, président de la société Mécanique moderne ;
- M. Armand Frémont, géographe ;
- M. Jean-Christophe Debar, président d'Agri-US analyse, lettre mensuelle d'information ;
- M. Marcel Mazoyer, professeur émérite à l'Institut national agronomique (INA), président du comité du programme de la FAO ;
- Mme Maïté Errecart, ex-directeur général de l'Institut national de la consommation (INC) ;
- M. Bernard Yon, fondateur de l'Institut de gestion international agroalimentaire (IGIA) ;
- M. Jean-François Fortin, directeur général des Maîtres laitiers du Cotentin ;
- M. Olivier Bernadas, directeur général de Lobodis.

### **ANNEXE III -**

### **SÉMINAIRES**

- L'économie fait-elle la loi dans nos assiettes ? Institut français pour la nutrition (IFN), 29 septembre 2005 ;
- Préparer l'après 2013, SAF, hiver-printemps 2005-2006 ;
- Alimentation : quel partage des responsabilités ? 2<sup>ème</sup> colloque des anciens X-ENA-Agro, 19 janvier 2006 ;
- Agroalimentaire : France et International, où trouver la croissance ? Comment la financer? 7<sup>ème</sup> colloque AgroFinance; Palais du Luxembourg, 6 mars 2006 ;
- Agribusiness, food, health and nutrition, 16<sup>ème</sup> forum mondial annuel, Buenos Aires, 10-13 juin 2006 ;
- 2020 : que mangerons-nous ? Enjeux pour les filières agricoles et agroalimentaires de Normandie, Caen, 5 octobre 2006 ;
- 1<sup>ères</sup> Assises nationales de l'industrie alimentaire, 10 octobre 2006 ;
- L'agriculture mondiale en panne de stratégie, MOMA, 19 octobre 2006.



ANNEXE IV -

SOURCES DOCUMENTAIRES

- Agreste Graphagri, 2006 ;
- *Un autre monde*, Joseph E. Stiglitz, Fayard, 2006 ;
- *Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs* ; Institut Montaigne, 2005 ;
- *La méthode Colbert, ou le patriotisme efficace* ; Olivier Pastré, Perrin, 2006 ;
- *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, Philippe Lacombe, L'Aube-DATAR, 2002 ;
- *La mondialisation déloyale - Pour un nouvel ordre agricole et alimentaire* ; Jean-Yves Carfantan, Fayard, 2002 ;
- *Voyage aux pays du coton - Petit précis de mondialisation* ; Erik Orsenna, Fayard, 2006 ;
- *La fracture agricole et alimentaire mondiale* ; dirigé par Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, Le tour du sujet ; Universalis, 2005 ;
- *Notre agriculture*, Olivier de Gasquet, Vuibert, 2006 ;
- *Nourrir la planète*, Michel Griffon, Odile Jacob, 2006 ;
- *Libéraliser l'agriculture mondiale*, Jean-Marc Boussard, Françoise Gérard, Marie-Gabrielle Piketty, CIRAD, 2006 ;
- *Agriculture et monde agricole*, Pierre Daucé, La documentation française, 2003 ;
- *Agriculture et monde rural* ; L'actualité n° 315, La documentation française, novembre 2005 ;
- *La pratique de la Chine*, André Chieng, Grasset, 2006 ;
- *La politique agricole commune*, sous la direction de Hélène Delorme, Presses de Sciences-Po, 2004 ;
- *Aimez-vous la géographie ?* Armand Frémont, Flammarion, 2005 ;
- *La grande et moyenne distribution en France*, La documentation française, 2004-2005 ;
- *Nourrir les hommes*, Louis Malassis, Dominos, Flammarion, 1994 ;
- *Politiques agricoles*, Lucien Bourgeois, Dominos, Flammarion, 1993 ;
- *Petite encyclopédie Larousse*, divers volumes ;
- *La croissance ou le progrès ?* Christian Comelieu, Seuil, 2006 ;
- *La prospective*, Thierry Gaudin, Que sais-je ?, PUF, 2005 ;
- *Le désordre du monde*, Paul Laudicina, Vuibert, 2005 ;
- *L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation* ; Jacques Berthelot, L'Harmattan, 2001 ;
- *L'archipel paysan - La fin de la république agricole* ; Bertrand Hervieu et Jean Viard, L'Aube-L'Intervention, 2001 ;
- *Un vieil homme et la terre*, Edgard Pisani, Seuil, 2004 ;
- *La grande distribution*, Jean Bothorel et Philippe Sassier, Bourin éditeur, 2005 ;
- *Paul-Louis Halley : de Promodès à Carrefour*, Claude Sordet et Jean-François Wantz, Editions d'Organisation, 2005 ;
- *Du bruit dans le Landerneau*, Michel-Edouard Leclerc, Albin Michel, 2004 ;

- *Jean-Pierre Le Roch : de l'exil aux mousquetaires*, Reynald Secher, ERS, 1995 ;
- *Economie et stratégie agroindustrielle : le système alimentaire*, professeur Jean-Louis Rastoin, ENSA Montpellier, 2004 ;
- *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*, Philippe Collomb, Economica, 1999 ;
- *Les soutiens à l'agriculture – Théorie, histoire, mesure* ; Jean-Pierre Butault, INRA éditions, 2004.